

"Le Canada est une nation souveraine et ne peut avec docilité accepter de la Grande-Bretagne, ou des Etats-Unis, ou de qui que ce soit d'autres l'attitude qu'il lui faut prendre envers le monde. Le premier devoir de loyauté d'un Canadien n'est pas envers le Commonwealth britannique des nations, mais envers le Canada et son roi, et ceux qui contestent ceci rendent, à mon avis, un mauvais service au Commonwealth."

(12-X-37)

Lord TWEEDSMUIR

LE DEVOIR

Directeur-gérant : Georges PELLETIER

FAIS CE QUE DOIS

Rédacteur en chef : Omer HEROUX

Montréal, jeudi 7 mai 1942

SEDACTION ET ADMINISTRATION
430 EST, NOTRE-DAME
MONTREAL

TOUS LES SERVICES
TELEPHONE : BELAIR 3361

SOIRS, DIMANCHES ET FETES
Administration : BELAIR 3361
Rédaction : BELAIR 2984
Gérant : BELAIR 3361

Les troupes anglaises occupent Diégo-Suarez à Madagascar (Voir en page 3)

Solemnelle intervention de l'Assemblée législative

La résolution Paquette et le travail des femmes dans les usines de guerre — Un avertissement qui devra porter — Personne n'a plus maintenant d'excuse pour se désintéresser de ce grave problème

L'Assemblée législative s'est occupée hier de la question du travail féminin dans les usines de guerre. A l'unanimité, elle a adopté la résolution dont M. Paquette, ancien ministre de la Santé, avait depuis quelque temps déjà donné avis. Nous prions qu'on lise avec soin, dans le *Devoir* d'aujourd'hui, le texte de cette résolution et les commentaires dont l'a accompagnée son auteur.

Il faut féliciter de cette solennelle intervention M. Paquette et tous ses collègues. La question se trouve aujourd'hui posée avec un tel éclat que personne n'aura plus pour s'en désintéresser la moindre excuse.

On sait du reste que l'action de l'Assemblée ne fait que suivre une série de déclarations particulièrement significatives. La *Confédération générale des Travailleurs catholiques*, voici des semaines déjà, a signalé le problème à l'attention des autorités fédérales. Au congrès du *Travail social*, qui se tient présentement à Montréal, le président, M. Fisher, et l'un des conférenciers, M. Paul Goulet, dans des textes que nous avons reproduits, ont projeté sur le même sujet une grave lumière. Presque en même temps, à la Chambre des communes, M. Coldwell, le chef de la C. C. F., donnait à ses collègues, à ce même propos, des avertissements qui ne sauraient manquer de les faire réfléchir. On ne peut, pour ainsi dire, ouvrir un journal sans y trouver sur ce grand sujet l'écho de quelque déclaration d'hommes ou de femmes d'œuvres.

Tous ceux qui voient de près ce qui se passe, tous ceux qui sont en contact avec ces observateurs, sont effrayés de l'état de choses qui existe déjà, de celui, plus menaçant encore, qui sera demain, si l'on ne prend les moyens d'enrayer, dans une certaine mesure tout au moins, la ruée des femmes vers les usines de munitions (on prétend qu'elles sont 75,000 déjà à y travailler, dans notre seule province) et de parer aux dangereuses conséquences qui en découlent.

Ceux qui élèvent ainsi la voix appartiennent à tous les groupes, aux plus loyales même. Ils souhaitent autant que qui que ce soit la victoire; mais, c'est évident, ils n'estiment pas que ce serait vraiment travailler à la victoire que de ruiner un grand nombre de foyers, de briser la santé des mères actuelles et futures, d'ajouter, dans des proportions déjà effrayantes, au nombre des jeunes délinquants, de préparer, par une dangereuse sous-alimentation une génération de rachimistes.

Ils voient au-delà de l'instant présent. Ils voient au-delà de la simple fabrication des munitions. Ils songent que, s'il est à propos de protéger les techniciens, de les soustraire à certains des risques de la guerre à cause des services précieux qu'ils peuvent rendre, il ne l'est peut-être pas moins d'envelopper d'une protection spéciale les sublimes ouvrières qui assurent la vie de la race, — sa vie physique et sa vie morale.

Ont-ils tellement tort?

C'est, tout naturellement, le cas des femmes mariées qui frappent d'abord les observateurs.

On ne peut s'empêcher de noter la corrélation qui existe entre l'absence du foyer des mères de famille et l'augmentation du nombre des jeunes délinquants.

On ne peut davantage ne pas remarquer la sous-nutrition dont cette même absence est la cause. (Comment voulez-vous que se nourrissent les enfants, quand les mères sont absentes?) Et, si les petits vont à l'école, il est évident que pareil état de choses ne saurait que nuire à l'efficacité de leur travail.

M. Paquette, médecin et qui a fait la dernière guerre, a élargi le champ ordinaire des observations et des plaintes. Il a parlé, non seulement des mères de famille, mais des jeunes filles aussi. Il a carrément dit que la tuberculose et l'anémie guettent les jeunes qui travaillent dans les usines de munitions; il a marqué le caractère épuisant de certains des travaux qu'on y fait.

Songez au retentissement qu'aurait sur l'avenir de pareilles conditions de travail.

Songez à la singulière inconséquence, à l'étrange manque de suite dans les idées, qui font qu'effrayés par les révélations des examens militaires, les autorités lancent de grandes campagnes pour une meilleure alimentation des gens, intensifient les vieilles luttes contre la tuberculose, et qu'en même temps, on laisse se créer des conditions qui rendent plus difficile une saine alimentation et préparent à la tuberculose de faciles conquêtes...

La déclaration de l'Assemblée législative aura son effet; mais il faut que tous ceux qui le peuvent, corps ou individus, s'emploient à cette saine campagne.

Certes, on n'empêchera pas tout le mal, mais on pourra tout de même l'atténuer, spécialement en ce qui concerne le travail de nuit. Il faudra du reste agir, non seulement auprès des gouvernements, mais auprès des particuliers aussi. Certaines de celles qui, sans trop réfléchir, compromettent aujourd'hui leur santé et la stabilité de leurs foyers, la santé et l'avenir de leurs enfants, y regarderaient peut-être à deux fois si elles savaient.

...Ce n'est certes pas le gouvernement fédéral, dont le maintien de la santé physique et morale de ses sujets doit être l'un des soucis essentiels, qui verrait d'un mauvais œil une entreprise dont le seul objet sera de protéger, dans la mesure du possible, l'une et l'autre.

Penser autrement et le dire seraient lui faire la plus cruelle des injures.

Omer HEROUX

A Ottawa

La décision de M. King en marge de la conscription

On en aura une bonne idée la semaine prochaine — Relations avec la France — Toronto s'inquiète — Le retour de M. Dupuy — Quinze vacances au Sénat

CEUX QUI ATTENDENT LEUR RECOMPENSE

(par Leopold RICHER)

Ottawa, 7-V-42. — Les partis politiques s'apprêtent à prendre position sur la question du plébiscite. Hier le parti conservateur a tenu un caucus. On suppose qu'on y a étudié l'attitude qu'il s'impose, dans les circonstances, pour des raisons. M. R.-B. Hanson a fait une interpellation au sujet du plébiscite à l'ouverture de la séance de la Chambre hier après-midi. De part et d'autre on se surveille de près. La bataille est imminente. Les forces conscriptionnistes sont prêtes à se lancer à l'assaut. La violence du débat dépendra de la décision du ministre. Jusqu'ici le premier ministre a évité de se compromettre. Il attend sûrement de consulter des gens d'une façon ou d'une autre, ou plutôt de connaître leur sentiment, avant de faire connaître sa politique, ce qui ne veut pas dire que sa politique n'est pas déjà décidée. Nous traversons l'une des périodes les plus graves de la politique canadienne depuis le début de la guerre.

A quand la nouvelle politique?

A trois heures hier après-midi, le chef de l'opposition, M. Hanson, a posé la question suivante au premier ministre: "Je désire demander au premier ministre quand il fera une déclaration à la Chambre sur les intentions du gouvernement, maintenant que le résultat du plébiscite est final et officiel. Le premier ministre a dit mardi de la semaine dernière que le gouvernement fera connaître en temps et lieu à la Chambre ce qu'il se proposait de faire à la suite du scrutin. De plus, il déclarait, dans une causerie prononcée le 7 avril, que le seul endroit où l'on peut décider de la nécessité ou du besoin de décréter une certaine mesure particulière c'est le Parlement, et qu'au Parlement le gouvernement pourra

exposer la situation et fournir les renseignements justifiant une sage décision."

Le premier ministre a répondu sans hésiter: "Je devrais peut-être d'abord corriger une affirmation du chef de l'opposition. Il affirme que le vote final et officiel a été donné. Je ne veux pas insister sur cette inexactitude. Je dirai à mon honorable ami que je m'attends de faire une déclaration à la Chambre dans quelques jours sur le point qu'il a soulevé. D'ici là, le gouvernement continuera, comme par le passé, de faire face à l'importation de toutes les circonstances. Cela signifie que le gouvernement continuera le même politique pour le moment. A moins d'événements imprévus, il est improbable que le gouvernement fasse connaître, avant la semaine prochaine, dans quel sens il interprète le vote du 27 avril et comment il entend donner suite à cet exposé d'opinion populaire. Les rumeurs vont bon train. Cela s'explique. Les esprits sont montés et excités."

Avec la France

M. T.-L. Church, député tory de Toronto-Broadview, poursuivant sa campagne systématique, a demandé au gouvernement: "Le gouvernement reconnaît-il dorénavant, d'une façon officielle, le gouvernement provisoire du général de Gaulle, de France?" Le gouvernement a répondu: "Le comité national de France libre, auquel cette question se rapporte, n'est pas un gouvernement provisoire. Il n'a pas encore été question de le reconnaître". Cela fait au moins dix fois que le gouvernement déclare, en réponse à les questions de députés, que le mouvement de France libre n'est pas un gouvernement et que, par conséquent, il ne pouvait pas être question de le reconnaître comme tel. Malgré les explications ré-

(suite à la dernière page)

Bloc-notes

Le silence du colonel

André Maurois est entré dans la carrière littéraire avec un livre, écrit en français, qui a pour titre: *Les Silences du Colonel Bramble*. Traduit en anglais, ce livre eut un très grand succès en Grande-Bretagne. Maurois avait pu l'écrire parce qu'il avait vu, pendant la plus grande partie de l'autre guerre, avec les troupes britanniques en France, servant alors comme agent de liaison entre les deux grands états-majors alliés. Ayant appris à connaître les traditions de l'armée britannique, de Grande-Bretagne, Maurois a pu se permettre d'interpréter et de très pittoresque façon les silences d'un colonel, qui a pour le sûr existé, mais auquel, pour les besoins de la fiction apparente de son livre, il a imaginé le nom de Bramble. C'est donc que les colonels, dans l'armée britannique de Grande-Bretagne, savent observer le silence, voire en pousser l'observance jusqu'à le multiplier.

Au vrai, il n'y a pas que les colonels britanniques qui en soient là; tous les militaires, du simple soldat jusqu'aux généraux, savent en faire autant, ils le doivent faire et ils le font. Une loi de l'armée les y oblige. Les dépêches de Londres, ces jours-ci, signalent le cas typique d'un silence obligatoire auquel ce règlement a soumis, du moins temporairement, le jeune rédacteur en chef de l'un des journaux de lord Beaverbrook, M. Frank Owen.

Au Pays de Galles, circonscription de Llandaff-Barry, il se tiendra bientôt une élection complémentaire, nécessaire par la mort d'un député conservateur et ministériel. Il est fortement question que M. Frank Owen soit candidat à cette élection, non pas candidat conservateur mais candidat indépendant. Et il y aurait à cela non pas une seule, mais deux raisons majeures. Il s'agit d'envoyer au Parlement de Westminster un autre député qui soutiendrait la cause de lord Beaverbrook pour l'ouverture d'un deuxième front de combat sur le continent européen; et aussi, ce qui est de prime importance, dans son cas particulier, de rendre à M. Frank Owen la liberté de parole qu'il a perdue depuis son enrégimentation dans l'armée.

Depuis des mois que ce journaliste s'était constitué, dans l'*Evening Standard*, l'un des journaux londoniens de lord Beaverbrook, cham-

(suite à la dernière page)

Londres préparait depuis trois mois l'opération de Madagascar

Le C. P. C. et le 17 mai

Le Canada publiait ce matin la note suivante:

IL Y AURA DÉFILÉ DU C.P.C. LE 17

Certaines rumeurs ont circulé, hier, qui disaient que le C.P.C. avait décidé de contre-mander le grand défilé qu'il organise pour le 17 mai prochain. On nous a informé, hier soir, qu'il n'en était rien et que le programme que le C.P.C. a préparé pour ce jour-là reste inchangé.

Nous espérons qu'à réflexion, les chefs de la C.P.C. voudront donner raison à la rumeur. Ils n'ont pas dû — peut-être n'étaient-ils pas au courant — quand ils ont décidé d'organiser le défilé du 17 songer au fait qu'ils risquent ainsi de nuire à l'une des plus émouvantes manifestations qui marqueront le Troisième centenaire de Montréal.

Car, dimanche l'après-midi, à l'heure même où le C.P.C. se propose de convoquer rue Sherbrooke des centaines de mille curieux, les catholiques de Montréal, au Parc Jeanne-Mance, assisteront à l'exposition du Saint-Sacrement qui commémorera le premier homologue à l'Hostie, il y a trois cents ans.

Il doit être encore temps d'ajourner la manifestation de la C. P. C., dont rien n'exige qu'elle ait lieu le 17.

A réflexion, encore une fois, on comprendra qu'à part les fortes raisons de convenance que tout le monde aperçoit, il n'est pas dans l'intérêt de la C.P.C. elle-même qu'elle paraisse contrecarrer l'une des plus hautes manifestations de la piété religieuse et patriotique des Montréalais.

O. H.

Le carnet du grincheux

La mouche du coche du Canada nous annonce qu'elle va mettre ses lunettes.

Elle fait bien, car sa vue ne vaut pas cher. C'est ainsi qu'en citant le *Grincheux* à propos des mauvaises lectures, elle omet de voir partie du texte.

Le *Grincheux* rappelle, en effet, qu'on pouvait classer parmi les "mauvaises lectures" certains textes de MM. Lapointe, Cardin, King, Dandurand, etc.

Prudence, on le sait, est mère de sûreté; et la mouche doit réfléchir avant de parler de chefs qui ont eux-mêmes trop parlé. L'aventure d'un certain prédécesseur l'invite à se montrer circonspecte.

Mais les procédés de la mouche révélaient en vérité moins de myopie que de mauvaise foi. Que voulez-vous? elle sait qu'elle doit gagner son salaire en passant à la loupe les textes du *Devoir*. Elle fait partie, en effet, du triumvirat auquel cette mission incombe.

Pour s'entraîner à ses augustes fonctions, la mouche ferait bien de commencer par expurger les textes du Canada aux environs de 1918 quand le journal, ayant eu maille à partir avec Dame Censure, fut menacé d'interdit.

Que la mouche, si fine soit-elle, se tienne cependant sur ses gardes; car elle serait bien capable de se laisser corrompre elle-même par cette lecture, nettement de celles, pour employer sa propre expression, qui finissent toujours à la longue par corrompre la jeunesse.

Surtout qu'elle mette cette collection hors de la portée de l'un des membres du triumvirat qui est encore assez jeune.

Il était temps que la politique découvre la supériorité de la betterave saccharière sur la carotte.

Remercions M. Godbout de prendre les dispositions voulues pour que nous ne manquions point de sucre au moment où les taxes sont si salées.

On mande que Goëring va démissionner de la présidence du Reichstag. Parions que c'est parce que Hitler veut ajouter cette suprême magistrature à toutes celles qu'il a assumées ces jours-ci. L'appétit vient en mangeant.

Le Grincheux

Citation d'actualité

"Je dis qu'avant d'adopter une telle mesure [la conscription pour l'outre-mer] nous devons être convaincus à fond que nous avons droit de le faire et que nous agissons d'accord avec le vœu du peuple et dans son meilleur intérêt. C'est une question sérieuse, des plus sérieuses, lourde de graves conséquences et qui peuvent être désastreuses quant à l'avenir d'un pays tel que le nôtre."

P.-J.-A. CARDIN (extraits d'un discours du député de Richelieu à Ottawa, Débats des Communes, juillet 1917, page 366).

Il fallait aller plus vite que le Japon — Déclarations de M. Churchill — Guérillas possibles — Vaste territoire à tenir — La part des Sud-Africains — Wainwright accompagnera ses troupes en captivité — L'état d'esprit, en Italie et en Allemagne — Tant que l'idole sera puissante...

Le vote des soldats déçoit Ottawa — Pourquoi le Québec est calme

Hier, reddition des forts de la baie de Manille aux Japonais. Aujourd'hui, reddition de Diégo-Suarez, base navale française à l'extrémité nord de Madagascar, aux Anglais, dont les navires de guerre et les transports militaires entreront dans le port au cours de cet après-midi. Les troupes occupent la ville, on baloie la mer, à cause des mines qui peuvent y avoir été mouillées, et les Sud-Africains qui composent en partie la force militaire britannique commencent à la capture de Madagascar à nettoyer la région avoisinante. Cela ne veut pas dire que toute l'île soit aux mains des Britanniques et perdue pour Vichy; ce n'est que le commencement de l'occupation provisoire. M. Churchill a dit il y a quelques heures à Londres qu'il y avait trois mois que l'Amirauté et le "War Office", avec l'assentiment explicite de Washington, travaillaient aux préparatifs de la prise de Madagascar, afin d'empêcher les Japonais de s'installer sur cette île et de se servir des bases et des ports malgaches pour opérer contre les transports anglo-américains dans l'océan Indien, route qu'ils suivent afin de ravitailler, par le golfe Persique, les Russes, et, par l'Inde, la Chine. Les protestations de Vichy n'ont pas encore amené la rupture complète des Etats-Unis avec le gouvernement de l'Etat français, mais il est peu douteux que cela doive se produire prochainement; comme la rupture du Canada avec Vichy devra suivre ou accompagner celle de Washington avec le gouvernement de l'Etat français, à ce qu'on peut déjà savoir. Il n'y aurait même rien d'impossible que d'ici peu il y ait entre Vichy et Londres échange de coups durs dans les domaines militaire et naval. Les Alliés d'avant-hier et d'hier deviendraient donc à brève échéance non seulement en délicatesse, — ils le sont déjà depuis 1940, — mais en état de guerre. Si cela devait se produire, nous pourrions dire que nous aurons tout vu pendant cette affreuse période-ci, par suite des convois de l'Allemagne en Europe continentale. Le feu n'a pas été circonscrit et il s'étend...

FAITS DE GUERRE

D'après Berlin, les sous-marins allemands, parmi lesquels il y aurait des unités italiennes commandées et montées par des Allemands, auraient coulé, depuis une dizaine de jours, une vingtaine de cales en Atlantique du Nord, au large des Etats-Unis, soit en tout 138,000 tonnes. Washington ne confirme pas cette information; ce qui est certain, c'est qu'il y a eu plusieurs coulages récents, surtout des pétroliers et des cargos. A Madagascar d'après ce qu'a dit M. Churchill à Londres, les premières attaques anglaises ont coûté environ un millier d'hommes aux troupes d'invasion, qui compteraient, d'après Vichy, de 20,000 à 25,000 hommes. Les troupes françaises et coloniales se sont bien battues, mais elles sont insuffisantes pour tenir tête longtemps à l'adversaire. Il est question d'opération de guérilla, auxquelles se prête bien la nature du pays, surtout dans l'intérieur. Comment se ravitailleraient et se réapprovisionneraient les bandes françaises ou malgaches résistant aux détachements d'impériaux, on ne le voit pas bien, les Anglais devant avoir commencé d'établir le blocus naval de l'île, ce qui est aussi une entreprise; car Madagascar est une des plus grandes îles du monde, longue de mille miles, — soit trois fois la distance de Montréal à Toronto, — avec un littoral accidenté de 2,500 à 3,000 miles d'étendue. On ne croit pas que le Japon lance des navires de guerre vers Madagascar; cela arriverait trop tard et la prise de l'île sera chose pratiquement accomplie, dans les régions les plus importantes, d'ici peu de temps. C'était à prévoir vu le manque relatif d'organisation de la défense militaire de l'île. On croit, à Vichy, que deux croiseurs français envoyés pour protéger Madagascar contre une descente anglaise ont passé aux Anglais, ou à "France-Libre", car on ne signale nulle part leur arrivée dans les eaux malgaches.

Du côté de l'Australie, recrudescence d'activité de la part d'une flotte japonaise vers la Nouvelle-Bretagne, au large de la Nouvelle-Guinée. On prévoit une tentative d'attaque sévère, vers le sud. Aux Philippines, les détails manquent sur la reddition de Corrigidor, mais on sait que le général Wainwright, commandant des troupes américaines, a refusé de quitter ses troupes et qu'il sera interné avec elles. Il est tombé en tout une dizaine de mille prisonniers américains, tant civils que militaires, aux mains des Japonais par suite de la capitulation de Corrigidor.

En Birmanie, une colonne mécanisée japonaise est déjà engagée sur l'ancien tracé de la route vers Tchoungking. On croit que les Japonais vont se jeter sur la Chine afin de tâcher de l'étrangler le plus tôt possible. Il y a plus de quatre ans qu'ils s'y emploient sans y avoir encore réussi. L'évacuation des civils et des blessés en Birmanie se continue, par avions de transport lourdement chargés, mais l'armée anglaise encerclée n'a pas recouru à ce moyen de se libérer, donnant la préférence aux civils. A Londres, on vient de refuser de licencier de l'armée des milliers de mineurs de houille, qu'on a enrégimentés et qui forment partie de belles unités de combat anglaises. On a pourvu, par suite de leur départ pour l'armée, au rationnement du charbon, — on a coupé de 10 millions de tonnes l'extraction des gisements houillers, — et l'on croit préférable, en hauts lieux, le rationnement à la sortie de plusieurs milliers de mineurs des rangs de l'armée qui défendra l'Angleterre en cas d'invasion allemande, toujours possible, si elle paraît plus ou moins immédiatement probable.

NE PAS S'ABUSER

D'après une dépêche mi-communautaire mi-explication, que la "Canadian Press" date d'Ottawa et dont les éléments viennent de "cerclés diplomatiques bien informés", à ce qu'on affirme, il ne faut pas croire que comme fer les rumeurs selon lesquelles il y aurait des

indices de désordre intérieur, tant en Italie qu'en Allemagne. Il se peut qu'il y ait eu quelque différend d'opinion entre Mussolini et le roi Victor-Emmanuel, mais même si cela était fondé, il reste que l'Allemagne domine à fond l'Italie et que les querelles entre Italiens n'ont aucune sérieuse importance, par suite de ce que la "Gestapo" s'est insinuée dans la police secrète italienne, y a placé 15,000 agents et tient l'Italie et les Italiens à l'oeil et sous une surveillance absolue. Les Allemands dominent aussi la censure, le réseau des téléphones et plusieurs grandes industries italiennes et leur présence équivaut à une occupation presque absolue de l'Italie. Même si cela peut irriter les Italiens, on est d'avis que nul gouvernement ne saurait vivre dans le pays, s'il n'a l'assentiment de Berlin. Il est donc impossible de croire qu'il puisse y avoir pour le présent un soulèvement de quelque importance en Italie. De même des informations de même provenance que la précédente établissent qu'à la suite du discours de Hitler au Reichstag interprété ces jours derniers comme un aveu de faiblesse, il y a eu hausse du moral dans la population civile allemande, tout comme, à la suite de sa présence aux armées de Russie, il y a eu recrudescence de sentiments combattifs parmi les soldats allemands. La confiance en sa direction ne diminue pas, elle s'accroît même, au dire des sources diplomatiques alliées déjà citées. On ajoute que tant qu'il n'y aura pas de retentissantes défaites allemandes "le moral du peuple allemand tiendra, pour ne s'effondrer que si la perspective d'une victoire finale s'éloigne sensiblement, alors qu'il y aurait crise soudaine d'autorité; il ne faut pas s'attendre à la détérioration lente du moral allemand", conclut cette information, dont les auteurs veulent mettre au point certaines impressions répandues parmi le public. D'autres sources, une revue de la situation par un spécialiste de l'Associated Press, aux Etats-Unis, dit que l'un des grands facteurs de la puissance allemande, présentement, c'est l'état d'esprit de la jeunesse fanatisée du pays, jeunesse qui est naziste à fond et ne croit qu'en la toute-puissance de Hitler, dans le militarisme brutal et dans la suprématie de la race allemande. Il peut y avoir quelque malaise parmi les générations adultes ou âgées, mais à l'heure qu'il est la jeunesse élevée à l'hittérienne et la tête farcie de préjugés raciaux domine la situation et Hitler est son dieu. Tant que l'idole gagnera des batailles et tiendra le terrain en Europe, son prestige restera intouchable dans la masse des jeunes; et seule une série de défaites pourrait peut-être créer quelque désaffection parmi cet élément belliciste à fond, à l'heure présente.

CHOSSES DU CANADA

On s'attend à d'ici peu de jours M. King révèle les intentions et le programme du gouvernement, à la suite du plébiscite du 27 avril dont les résultats d'ensemble sont dorénavant connus. On avait parlé d'une déclaration cette semaine même. On pense maintenant que cela ira au début de la semaine prochaine, pas plus tard. Un correspondant particulièrement bien placé pour savoir quelque peu ce qui se passe, écrit que le gouvernement aura formulé sa politique avant de rencontrer ses partisans dans un caucus. Cette réunion secrète doit se tenir ces heures-ci, à ce qu'on a pu savoir, les toriers s'étant concertés eux-mêmes il y a quelques heures sur une politique agressive à l'endroit du ministère. Le même correspondant mande à son journal ("Free Press", Winnipeg): "La tendance paraît être à un compromis entre le Québec et les provinces de langue anglaise". Il interprète aussi le calme de notre province comme une preuve que l'intérêt se porte ailleurs, en quoi il pourrait bien avoir tort. De fait il y a un calme, non pas parce que le sentiment public se rallie à la conscription, mais parce qu'il ne servirait à rien de mener de l'agitation à contretemps. Du reste le Québec envisage toute la situation avec calme mais aussi avec réflexion.

Le "Droit" d'Ottawa (6 mai) note que "le résultat du vote militaire a causé un grand désappointement sur la colline parlementaire. Plus d'un observateur politique s'attendait que nos forces armées répondraient "oui" dans la proportion de plus que 90% au récent plébiscite. Or... seulement 80 pour cent de tous les militaires ont consenti à dégaier le gouvernement de ses promesses contre la conscription pour service outre-mer. Ce qui a particulièrement déçu maints observateurs, c'est le résultat du vote des troupes canadiennes envoyées hors du Canada. Parmi les forces canadiennes déployées au Royaume-Uni, à la Jamaïque et à Terre-Neuve, 71 pour cent en effet ont répondu affirmativement au plébiscite, mais 29 pour cent ont refusé de délier le gouvernement. C'est dire que nos forces armées stationnées hors du Canada ont donné un vote moins favorable à cette libération que la population civile de toutes les provinces anglo-canadiennes et de la presque totalité d'entre elles prises séparément. Le vote de nos soldats stationnés à l'étranger fournit au gouvernement matière à de graves réflexions sur les moyens les plus efficaces d'assurer le meilleur rendement de notre effort de guerre". — G. P.

7-V-42

Diégo-Suarez tient encore, annonce Vichy

VICHY, 7 (A. P.) — Un communiqué publié aujourd'hui dit que la place de Diégo-Suarez tenait encore à 1 h. 30 de l'après-midi (7 h. 30 ce matin à notre heure). On a insisté sur le fait que le communiqué se fondait sur les derniers rapports reçus de Madagascar et qu'il était publié en réponse au rapport disant que la place avait capitulé. On a ajouté que l'on n'avait pas d'autres détails sauf que les hostilités se poursuivaient.

La parole du Pape

Le jeune homme, soldat et disciple du Christ

Discours de S. S. Pie XII à un groupe de jeunes gens

Le dimanche, 2 novembre, le Souverain Pontife a présidé, au Vatican, la distribution des prix aux lauréats des concours nationaux de culture religieuse et de chant sacré. Il a adressé à ses auditeurs, accourus de toute l'Italie, une allocution sur "Le jeune homme et la grâce", objet des études de la jeunesse masculine d'Action catholique italienne. Voici la traduction de ce discours, empruntée à la *Liberté* de Fribourg, Suisse.

C'est toujours une joie pour Notre cœur de recevoir des jeunes gens en Notre maison de Père commun, comme c'est toujours une joie de revoir le printemps, symbole de leur âge hardi et florissant. Mais nous ressentons aujourd'hui une joie plus intime encore à voir en vous, chers enfants, une jeune troupe d'élite, qui, avec la fraîcheur et l'exubérance de votre esprit et de votre cœur, s'est signalée dans le champ où l'on s'exerce à servir les grands idéaux de l'Eglise.

Vos succès flatteurs, conquis en une lutte magnifique, nous remplissent le cœur d'une fierté et d'une joie toutes paternelles et nous révèlent une vaillante et mâle jeunesse qui vit de la religion, se serre autour du Christ et de l'Eglise, tient au-dessus de toutes choses la vérité divine et généreusement lui consacre son temps, son activité et ses sacrifices.

Soyez donc les bienvenus, chers fils; vous pouvez comprendre avec quelle effusion de cœur nous vous le disons. Avec émotion, nous vous remercions des fruits de votre Journée de sacrifice, petite lutte qui prélude à des victoires plus multiples. Nous y voyons ressusciter, refleurir le bel usage des premiers chrétiens qui offraient noblement à l'Eglise et aux pauvres ce qu'épargnaient leur jeune et leur esprit de sacrifice.

Vos sacrifices et vos dons sont pareillement le fruit de la grâce qui vous anime et qui est l'objet de votre campagne de cette année et de vos études. Un monde merveilleux s'est ouvert à vous. Un triple monde: celui des saints du ciel, fêtés hier par l'Eglise; celui des âmes du Purgatoire, qui, dans les peines, attendent le jour de leur entrée parmi les bienheureux, pour lesquels l'Eglise prie spécialement en ce mois; le monde des fidèles, pèlerins encore sur la face de la terre, qui par les luttes et les victoires de l'esprit s'acheminent vers la patrie céleste.

En ces trois mondes, règne la grâce, qui sur la terre justifie, qui réjouit dans les peines du Purgatoire et qui glorifie au ciel. Merveilleux est le règne de Dieu, le grand empire de la grâce qui réconcilie l'humanité avec le Créateur, la lave de toute tache, l'élève, lui ouvre les portes de l'éternelle félicité perdue par la faute de son

premier père. C'est un monde que vous ne pouvez saisir avec les sens extérieurs matériels, mais qui n'est pas moins vrai que la lumière du soleil qui illumine notre globe; un monde que l'œil intime de la foi vous montre réel, et d'une réalité plus vraie et plus profonde que tout l'éphémère et l'instable qui se voit, s'entend et se tâte; un monde que vous révèle à vous-même, qui vous élève au-dessus des choses que vous entourent et vous montre que, en vertu de la grâce sanctifiante, vous n'êtes pas seulement des créatures égales aux autres, mais des enfants de Dieu qui participent à sa nature, des frères du Christ, ses cohéritiers destinés à l'héritage du ciel; membres vivants du corps mystique du Christ, dont il est le chef et l'Esprit-Saint, l'âme.

A vous considérer et juger à cette lumière, vous mesurez en quelque sorte la profondeur et la sublimité des paroles que vous adresse l'apôtre saint Paul: "Votre corps est le temple du Saint-Esprit qui est en vous, que vous avez reçu de Dieu; vous n'êtes plus à vous-mêmes". Dieu, qui crée admirablement la dignité de la personne humaine et plus admirablement encore la restaura, nous a associés à la divinité de son Fils Jésus-Christ qui a daigné prendre part à notre humanité: telle est la vraie et altissime noblesse de notre âme; telle est la noblesse du chrétien, telle est la noblesse de quiconque vit en état de grâce sanctifiante. Mais qu'est-ce que la grâce sanctifiante? C'est la robe candide qui, au baptême, régénère par l'eau et l'Esprit-Saint, vous enveloppe et vous fait enfants de Dieu; robe où brillent les perles de la foi, de l'espérance et de la charité, de cette charité qui est reine et gardienne non moins de la grâce elle-même que de toutes les vertus et de tous les dons qui l'accompagnent.

O chers jeunes gens! conservez, défendez cette noblesse et cette grâce qui vous justifie et vous sanctifie! C'est une noblesse qui ne vient pas du sang ou de la gloire des aïeux ou des pères, mais de la Passion et du sang du Christ, dans l'onde vermeille duquel les martyrs et les bienheureux du ciel lavent leurs robes. Conservez cette robe mystique contre tous les ennemis qui la menacent et l'assailent du dehors et au dedans de vous-mêmes, dans l'ombre et dans la lumière, à tous les pas de votre chemin joyeux et ingénu.

Une si haute noblesse, comme tout autre, impose des devoirs et des obligations d'autant plus graves et impérieuses qu'elle est personnelle et qu'il dépend de vous de la maintenir et de l'accroître sous la main de Dieu. Le grand mystère de l'œuvre de la Rédemption ne se réalise point à la manière d'un mouvement mécanique irresponsable mais il exige toujours, de celui qui est arrivé à l'âge de raison et distingue le bien du mal, le concours et la coopération volontaires. Dieu ne sauve que celui qui veut se sauver. Telle est sa suprême volonté sur la personne humaine qu'il a créée et voulu douée de liberté, de conscience et de responsabilité.

Cette libre coopération humaine, Dieu la demande pour son règne ici-bas, dans tout l'immense domaine de l'Eglise, société visible pour la diffusion et la garde de la foi, pour la conversion et le salut des peuples. Le Maître de la moisson appelle des collaborateurs pour les semailles et la moisson; il veut et commande que tout ce qu'ils peuvent faire par leurs propres forces dans l'Eglise — toujours pour le Christ, avec le Christ et dans le Christ — ils l'accomplissent avec ces forces, et qu'enfin ils n'hésitent point à dire: "Nous sommes des serviteurs inutiles".

Jetiez un regard, vous qui étudiez la grâce et sa vigueur, jetez un regard sur le magnifique monument de la doctrine catholique. Telle qu'elle se présente aujourd'hui, c'est le temple sacré de la foi et de la sagesse chrétienne, élevé par un puissant travail spirituel qui ne s'est jamais interrompu au cours des siècles, toujours vigilant et austère, pour faire émerger et resplendir du trésor de la révélation, clos avec le Christ et les Apôtres, les vérités descendues du ciel, les tirer à la clarté de la lumière, leur donner une forme cristalline et les munir de sceaux contre les attaques de l'erreur.

Contemplez l'admirable spectacle de la sanctification des hommes et des peuples, domptés, éduqués et formés à un authentique christianisme de foi et de mœurs; parcourrez les fastes de l'Eglise, de sa direction et administration, de la protection et défense de sa vie et unité contre les ennemis intérieurs et extérieurs, contre les hérésies et les schismes, contre la décadence et l'affaiblissement.

Etudiez et admirez ce prodige divin qu'est l'Eglise élevée sur le

fondement de Pierre, avec ses cathédrales et ses humbles chapelles répandues jusqu'aux extrémités du monde.

Considérez l'Eglise et louez Dieu, reconnaissant que tout le prodige s'est accompli grâce à la gigantesque lutte des hommes, coopérateurs volontaires et instruments de Dieu, auxquels au fil des siècles et dans l'incessante variation des temps et des circonstances, pareilles missions ont été confiées.

Ce qui vaut pour l'Eglise cesse-t-il de valoir pour la vie de foi et de grâce de tout chrétien, de chacun de vous? Les Grecs avaient une maxime profonde: "Devant la perfection, les dieux ont posé la sueur" (Hésiode). Les dieux de la fable qui ne sauvaient point, nous ne les connaissons pas: nous connaissons un seul Dieu, notre Sauveur. Cela dit, vous pouvez tout bien accomplir cette maxime, j'allie du fond de l'âme humaine, à la perfection surnaturelle, à la vie de la grâce, avec une réserve toutefois: l'effort exclusivement humain, main, quelle que soit sa sueur, ne réussira jamais à la conquête de la grâce, qui, par son origine et son ordre divin, dépasse infiniment toute chose créée et toute énergie naturelle.

Dans le monde surnaturel, qui est le règne de la vie éternelle, Dieu seul prend l'initiative de tout pas qui vous conduit: lui, donnera la grâce, lui, donnera la gloire: *Gratiam et gloriam dabit Dominus*. Mais l'avancement et l'élévation progressive de la grâce, la persévérance et la croissance en elle, le fait de s'y féconder en bonté et en sainteté qui s'épandent sur le prochain, tout cela est une somme de perfection que Dieu n'accorde point sans votre coopération de chaque jour et de chaque heure.

De même que, sans un exercice physique continu, il n'y a point de corps robuste, ainsi, sans un exercice spirituel continu, il n'y a point de solidité et de constance surnaturelle. Saint Ignace n'a-t-il pas appelé *Exercices spirituels* le précieux petit livre où il donne des enseignements, des normes, pour devenir un parfait chrétien? Vous avez déjà appris ou vous apprendrez encore en grandissant une profession ou un art; mais c'est aussi une profession que de faire de soi un bon chrétien; c'est un art, c'est l'art des âmes, puisque c'est l'art de toute une vie.

Et cet art n'a qu'un seul maître: *Magister vester unus est, Christus*. De cet art, Jésus est le Maître admirable, doux et humble de cœur, très sage et très puissant; de sa propre chair, il repaît ses disciples, car elle est une vraie nourriture et son sang un vrai breuvage. Son école est un autel. Son autel est une table où l'on goûte le pain du ciel qui a toutes les douceurs.

O chers jeunes gens, qui cherchez la douceur de la vie en cette vallée de larmes, approchez-vous de la table du Christ: "Goûtez, voyez combien Dieu est bon". Son goût est la sainte communion, le sacrement qui jaillissent de l'Eucharistie! Mais en quoi réside son efficacité? Dans la possibilité de vous exposer sans devoir lutter aux périls et aux épreuves de la foi et des vertus? Ou plutôt dans la force que le Christ veut vous donner dans la sainte communion, pour vous armer ses courageux disciples et soldats et vous faire entreprendre et conduire avec persévérance cette lutte de chaque jour qui vous éloigne du péché, vous raffermir dans la vertu et vous fait croître dans le Christ?

Dans la vie du chrétien, qui est une lutte de chaque heure, il n'y a point de quiétude; il n'y a ni quartiers de halte ou de repos, ni refuge pour l'inertie jouisseuse. Le royaume des cieux est emporté de force et les violents s'en emparent; il ne se conquiert ni par la pusillanimité, ni par la lâcheté.

Mais l'autel du Christ est également une école d'amour, de cet amour qui n'est pas de parole et de langue, mais action et vérité, de cet amour qui est pratique de ses commandements. "Si vous gardez mes commandements, a proclamé le divin Maître, vous demeurerez dans mon amour, comme moi-même j'ai gardé les commandements de mon Père et je demeure dans son amour." Voulez-vous vous maintenir dans l'amour de Dieu, bien souverain et vie suprême de l'âme? Sachez vous rendre supérieurs à vous-mêmes et à vos passions. Voulez-vous observer la sainte loi du Christ? Ayez un cœur jeune, qui pour le Christ n'hésite point à renoncer au monde, à la chair et à Satan. Si la voie du ciel est étroite et âpre, vous avez pour compagnon de voyage la puissance de la grâce divine qui vous guide, vous soutient, fortifie, vous fait vaincre, guérit vos infirmités, vous relève dans vos chutes; toujours prêt à verser et à renouveler dans votre âme la vie divine dont l'eau jaillit jusqu'à la vie éternelle, elle se jette dans le bonheur infini qu'est la possession de Dieu. Mais, tout soutenus et vivifiés que vous êtes par la grâce de Dieu, vous devez, pour y arriver, parcourir le chemin des commandements, du sacrifice, de la croix, que le premier de tous, le Christ a parcouru.

Dans votre chemin, chers fils, levez en haute estime, plus encore que la vie du corps, la vie de l'âme: rien ne vous servirait de vivre mille ans et de conquérir tout l'univers, si vous perdiez votre âme. La grâce n'est-elle pas le plus grand et le plus précieux trésor que vous portiez dans votre cœur? Et les trésors plus précieux se gardent et se défendent avec plus de diligence et de courage. Gardez la grâce, gardez l'amitié de Dieu, sans laquelle vous ne sauriez rien faire dans l'ordre surnaturel: *Sine me, dit le divin Sauveur, nihil potestis facere*. Si la vérité de Celui qui est vie et voie est le soleil de votre esprit et de votre jeunesse, elle vous enveloppera d'un bouclier et d'une cuirasse contre les périls de la nuit, contre les flèches du jour, contre la peste qui rôde dans les ténèbres, contre la contagion qui ravage en plein midi. Mais le grand moyen pour obtenir la grâce, pour conserver l'amour du Christ, c'est la prière, la prière qui est une grâce invitant à la grâce.

Priez! Priez avec son Eglise, votre Mère, qui, le premier dimanche après la Pentecôte, fait cette supplication: *Deus in te sperantibus exsequendis mandatis tuis et voluntate tibi et actione placeamus!*

"Vos amis les médecins"

"Médecine et publicité"

Nous avons déjà vu que, sans méconnaître sa raison d'être première qui est de soulager, de prévenir et de guérir, la science médicale a cessé d'être une science modeste aux grands et petits remèdes particuliers. Et nous nous sommes efforcés de montrer à ceux qui nous lisent qu'elle tend de plus en plus vers la recherche pure pour devenir biologique humaine au sens le plus vaste et plus riche de ce terme.

Mais puisqu'une de ses tâches les plus importantes est et sera toujours de soulager et de guérir les malades qui se confient à elle, la médecine a trouvé, tout naturellement, dans la pharmacologie une alliée indispensable et précieuse.

Pharmacologie, signifie "la science des moyens miraculeux", mais l'habitude tue le miracle et nous sommes trop gâtés, dans ce domaine, pour sentir toute la justesse de ce terme. Il faut même avouer qu'il nous paraît injuste, en quelque sorte, que tous les miracles ne nous soient pas permis, impatient que nous sommes de faire taire le moindre mal par quelques gouttes ou quelques grains de n'importe quoi. Et dans ce domaine immense de la pharmacologie, elle apporte sa contribution à la grande œuvre médicale.

S'il est des esprits qui trouvent que nous n'avons déjà que trop de médicaments, — il y a peut-être du vrai dans cette remarque. Un inventaire fait il y a déjà quelques années à l'arsenal thérapeutique a dénombré plus de 30.000 préparations. C'est beaucoup plus qu'un médecin, le meilleur soit-il, n'en peut retenir. Mais ce ne sont là que des variantes et des combinaisons d'un nombre relativement restreint d'agents simples. Des milliers de mots désignant des médicaments sont formés avec trois douzaines de sons et le médecin s'en tire lui-même avec autant de corps simples pour rédiger ses prescriptions. Rares sont d'ailleurs les remèdes spécifiques qui comportent une indication formelle. Le médecin se contente d'un choix restreint de principes éprouvés, et les substances dont il constitue son arsenal sont peu nombreuses en réalité.

Mais il en connaît les effets et la valeur et sait les mettre en œuvre dans une action concertée. Mais tant de richesse, un si vaste choix de préparations et de médicaments, ne va pas sans la dangereuse illusion qu'on a réponse à tout cela, la publicité aidant, que ces 30.000 remèdes — certains auteurs, certaines statistiques en accusent même trois fois plus de nos jours — permettent de parer tous les coups.

C'est le grand péril des innombrables spécialités dont, trop souvent, le succès n'est fait que de la qualité de leur lancement et de la publicité qui les entoure. Dans la pharmacopée moderne, il y a un nombre incalculable de médicaments et de spécialités dont beaucoup sont dangereux, même à très petites doses, soit par le degré de toxicité que chacun d'eux comporte en soi, soit par suite de l'état de fragilisation dans lequel se trouvent fréquemment certaines parties de l'organisme, qui ne peuvent pas supporter les médicaments sans donner lieu à des troubles sérieux.

Chaque individu a un seuil de tolérance pour chaque médicament et ce seuil peut être, à un moment donné, placé très bas: dans ce dernier cas, l'organisme s'intoxique très facilement, même avec des doses infimes de médicament. Malheureusement, la publicité, que l'on peut dire outrancière, de notre temps diffuse à tort et à travers des conseils toujours intéressés.

Il est admis qu'il n'y a pas de panacée et si un remède n'est pas bon à tout, qui dira dans quels cas il peut être utile, — dans quels cas il peut être funeste? De deux choses l'une: ou le remède est inerte, et alors il ne vaut rien, ou il est actif, et alors il est dangereux. Il n'existe pas un seul médicament qui ne pose de dilemme.

Et c'est pourquoi l'habitude, infirmement trop fréquente, de prendre des remèdes sans direction médicale est très dangereuse. Les médecins peuvent citer une liste interminable de cas aggravés par cette imprudence.

Prenons comme exemple le mal le plus banal: le mal de tête. Les maux de tête peuvent avoir leur origine dans presque tous les organes, dans presque toutes les parties du corps depuis le cerveau lui-même, d'où la difficulté de déterminer promptement l'origine ou la cause des maux de tête que l'on peut ressentir. Les remèdes au mal de tête sont donc aussi multiples que les causes mêmes qui peuvent les engendrer. D'abord, presque toutes les maladies aiguës qui s'accompagnent d'une poussée de fièvre débutent par un mal de tête.

Il faut encore noter que toute maladie est soumise à une évolution qui dure un certain temps, et le symptôme "mal de tête" peut apparaître ou disparaître à n'importe quelle phase d'évolution sans que la cause qui le détermine soit guérie. A part les maladies, il y a une foule d'accidents secondaires, de défauts dans les fonctions physiologiques, de fatigues des divers organes qui peuvent, par suite des relations constantes entre ces organes et le cerveau, déterminer aussi les maux de tête.

Les pieds eux-mêmes peuvent intervenir comme étant la cause du mal de tête. Leur position anormale sur des talons trop hauts, leur défaut de combustion (des "pieds plats") faussent l'effort des muscles et des tendons, et, par les muscles des jambes, des cuisses, du dos, atteignent les centres moteurs et le cerveau. La chaussure est pour beaucoup dans ces troubles et sa meilleure conformation est le premier remède à y apporter.

Le commerce pharmaceutique offre en grande abondance des spécialités destinées à guérir les maladies, quelle qu'en soit la cause. Il serait exagéré et injuste de lire qu'elles sont toutes mauvaises, mais le médecin seul est qualifié pour discerner les cas où elles sont vraiment nécessaires. En effet, ces médicaments, nous ne saurions trop le répéter, ont tous pour base des substances dont l'emploi trop fréquent ou trop abondant est nuisible au cœur ou à l'estomac. Leur usage doit donc être réservé au moment où les autres procédés de soulagement ou de guérison sont impossibles, et alors qu'ils ont chance d'agir efficacement, n'ayant à intervenir qu'à une dose insuffisante pour être pernicieuse.

Et tout cela, amis lecteurs, doit vous faire bien comprendre toute la bienfaisance et l'impérieuse nécessité du rôle que sont sans cesse appelés à remplir près de vous vos amis les médecins.

Le Collège des médecins et chirurgiens de la province de Québec.

Mlle Simonne Simon en ville

Mlle Simonne Simon, artiste française très populaire à l'écran, est arrivée à Montréal, par avion, à l'aéroport de Dorval, hier soir. Elle devait recevoir les journalistes à 9 h. 30 ce matin, mais l'entrevue a été ajournée à cet après-midi.

Mlle Simon tiendra le rôle-titre de *Frou-frou*, à l'émission radiophonique du Théâtre Lux Français, ce soir, à 9 heures, au poste CKAC.

Le communiqué de Rome

Rome, 7 (A. P.). — Voici le texte du bulletin émis aujourd'hui par le haut commandement italien:

"A l'est d'El Mechili, des unités blindées ennemies ont été repoussées par le feu de notre artillerie. Des attaques aériennes de l'Axe contre les fortifications et les installations à Malte ont provoqué de gros incendies et de violentes explosions dans la zone des cibles. L'ennemi a tenté un coup de main contre l'île de Kupho au sud de la Crète, mais il a été promptement repoussé par notre garnison dans l'île."

"Voici la France de ce mois"

SOMMAIRE: MARS 1942

France, J.-P. E. Saumur 1940, E. Chamard. "La Vie d'aujourd'hui": L'Université de l'Offlag XVII A. Propos sur la jeunesse, Marthe Oulie; Panorama de la vie artistique en province, Jacques Wilhelm. "Arts et littérature": A la mémoire de Bergson, Paul Valéry, de l'Académie française. "Où sont les membres de l'Académie française?" d'après Roger Giron. Souvenirs mallarmiens, Léon-Paul Fargue, de l'Académie Mallarmé. Bourgeoisie dirigeante et bourgeoisie écrivant, Jean Giraudoux. "Sciences": Le génie d'Arsonval, René Sudre. A Pasteur l'Afrique reconnaissante. La vie de l'esprit. Croquis de guerre XIII. Le premier contact du "Sirocco", Pierre Varillon. "Documents": I — Les réformes de l'enseignement, Jérôme Carcopino; II — Un programme d'union nationale, Marçchal Pétain. Chronologie. "Le livre du Mois". Péguy et les cahiers de la quinzaine: Daniel Halévy. Le merveilleux voyage de la goutte de vitamine.

Au comptoir 25 cts; par la poste, 30 cts. Service de Librairie du Devoir, 430 rue Notre-Dame est, Montréal

L'assurance-chômage

Samedi le 9 mai

Dernier jour pour le renvoi des formules d'enregistrement des anciens livres d'assurances aux bureaux de placement et des réclamations

La Commission d'Assurance-chômage communique:

La Commission d'assurance-chômage a fixé une date qui ne doit pas être dépassée pour le renvoi des formules d'enregistrement des anciens livres d'assurances aux bureaux de placement et des réclamations. M. L.-M. Lymburner Jr., assistant-surintendant régional et gérant du bureau local de placement et des réclamations, a annoncé que samedi le 9 mai a été fixé comme dernier jour pour le renvoi de ces formules et des anciens livres aux bureaux de placement et des réclamations si on désire éviter les pénalités de la loi. Les employeurs auront eu à cette date plus d'un mois pour se conformer à la demande de retourner les formules d'enregistrement fournie par la Commission, ainsi que les anciens livres. A maintes reprises, la Commission a signalé l'importance de ne pas apporter de retard à remplir et retourner ces formules.

M. Lymburner a de nouveau signalé le fait que les renseignements demandés au moyen de ces formules sont requis pour établir l'inventaire de la main-d'œuvre du Canada. Ces renseignements sur les ouvriers canadiens sont nécessaires pour permettre d'utiliser les ressources ouvrières du Canada de la manière la plus efficace possible. Les employeurs qui ont négligé de retourner ces formules entravent le fonctionnement de l'un des services de guerre.

L'importance de l'affaire au point de vue assurance a été aussi signalée par M. Lymburner. Il a attiré l'attention sur le fait que les livres d'assurance pour l'année d'exercice courante ne peuvent pas être distribués aussi longtemps que les anciens livres n'ont pas été retournés, avec les formules d'enregistrement, aux bureaux de placement et des réclamations. Les employeurs qui négligent de retourner ces formules et les anciens livres se rendent passibles des peines prévues par la Loi.

Avez-vous besoin de bons livres? Adressez-vous au Service de Librairie du "DEVOIR", 430 rue Notre-Dame (est), Montréal.

L'absence d'unité nationale

La faute en est aux universités et écoles qui ne l'ont pas inculquée dans l'esprit de leurs élèves

M. Cyril James

A la troisième réunion annuelle des *McGill Associates*, tenue à l'hôtel Ritz-Carlton, hier soir, le principal de l'Université McGill, M. Cyril James, a insisté sur la nécessité pour les universités canadiennes de modifier tout le concept de la culture et tout le programme d'études afin que les jeunes gens pensent clairement, aient le sens de l'unité nationale et l'esprit de la victoire.

A propos d'unité nationale, M. James a ajouté que si elle fait défaut la faute en est aux universités et écoles qui ne savent pas l'inculquer suffisamment, qui ne savent pas cristalliser les principes et les "idéaux" propres à la faire s'épanouir.

Il a fait l'éloge du sursaut d'unité nationale de pays comme la Grande-Bretagne, la Chine et la Russie, puis il a défendu l'accélération des cours universitaires en raison de la guerre.

Les *McGill Associates* ont élu M. Ross Clarkson à leur présidence.

M. René Chaloult poursuit le "Chronicle-Telegraph"

Québec, 7 — M. René Chaloult, député provincial de Lotbinière, a intenté une action en dommages-intérêts au montant de \$1.000 contre le *Chronicle-Telegraph Publishing Limited*.

Il s'agit d'une action pour libelle à la suite d'un article publié par ce journal au cours de la campagne du plébiscite. Le *Chronicle-Telegraph* demandait l'envoi de M. Chaloult au camp de concentration à cause de son attitude. On sait que M. Chaloult demandait à la population de voter "non".

Cette action a été prise au greffe de la Cour supérieure par l'entremise de Me Marie-Louis Beaulieu, c.r.

Elections de Laval-des-Rapides

Le Dr Joseph Gervais a été réélu hier maire de Laval-des-Rapides, pour un cinquième terme, par acclamation. Les conseillers ont aussi été élus par acclamation; ce sont MM. Robert Plourde, Eugène Raymond, Wilfrid Campeau, Ferdinand Calvé, Hormidas Lauzon, Napoléon Prud'homme.

AVIS AUX PARTICIPANTS DU

CONCOURS ANNUEL 1942

12 MAI

TABAC N-C



Apportez vos cartes des maintenant et rendez-vous compte des 300 beaux prix à gagner. Prévenez l'encombrement et évitez le danger de perdre vos points. Après le 12 mai 1942, une nouvelle série de coupons numérotés annulera toutes les cartes précédentes, les spéciales exceptées. Les certificats restent valables.

CIE DE TABAC TERREBONNE

5100 PAPINEAU, MONTREAL — AM. 0470
41, DU DEPOT, SHERBROOKE — TEL. 736
Plus que 6 jours d'ici la fin du concours.

ça c'est du GIN
ça c'est du GENIÈVRE
c'est du MELCHERS
CROIX D'OR!

40 OZ
\$ 3.45

26 OZ
\$ 2.40

10 OZ
\$ 1.05



PRODUIT DE MELCHERS DISTILLERIES LIMITED • MONTREAL ET BERTHERVILLE

IMPORTANT — Mettez de côté toutes les bouteilles vides pour les remettre à votre Comité local de Récupération. On a besoin du verre pour la poursuite de la guerre.

Avis de décès

MARLEAU. — A Montréal, le 6 mai 1942, est décédée à l'âge de 57 ans, Yvonne Fournier, épouse du Dr L.-P. Marleau. Le corps est exposé à Saint-Jérôme. Les funérailles auront lieu samedi, 9 mai, à Saint-Jérôme, à 10 heures 30, à l'église paroissiale. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NECROLOGIE

BIBEAU. — A Montréal, le 5, à 44 ans, Mme John Bibeau, née Aurora Archambault.
BRISSETTE. — A Montréal, le 6, à 68 ans, Joseph-Michel Brissette, époux de feu Hermine Sénécal.
CARLIN. — A Québec, le 5, Ernestine Lablanc, épouse de Georges E. Carlin.
CHABOT. — A Montréal, le 5, à 71 ans, ans, Frédéric Chabot, époux de feu Eva Royon.
CHAREST. — A Montréal, le 5, à 41 ans, Camille, fils de feu Delphis Charest et de Laurence Lachapelle.
CLAUDE. — A Montréal, le 5, à 58 ans, Zénobien Claude, époux d'Albertine Raymond.
DELCOURT. — A Montréal, le 5, à 10 ans, Jean-Roch, fils de Henri Delcourt et de Cécile Oumet.
DEZIEL. — A Montréal, le 5, à 58 ans, Mme Téléphone Dezuel, née Léna Jacques.
DUMOULIN. — A Montréal, le 5, à 74 ans, Benamin Macauley Dumoulin, époux de feu Odette.
DUROCHER. — A Montréal, le 5, à 72 ans, Mme veuve Edras Durocher, née Florida Broseau.
JOLY. — A St-Lin, le 6, à 53 ans, Mme Félix Joly, née Marie-Anne Lamarche.
LAMARCHE. — A Montréal, le 6, à 51 ans, Ernestine Prévost, épouse d'Alphonse Lamarche.
LAVALLEE. — A Montréal, le 6, à 92 ans, Joseph Lavalée, époux de feu Adèle Vincent.
LEPAGE. — A Montréal, le 4, à 19 ans, Lucien, fils de M. Michel Lepage, décédé.
MARLEAU. — A Montréal, le 5, à 57 ans, Yvonne Fortier, épouse du Dr L.-P. Marleau.
JALBETTE. — A Matapédia, le 6, Joanne Beaulieu, épouse d'Yvette Jalbette.
ROY. — A Montréal, le 2, Alphonse Roy, fils de feu M. et Mme Auguste Roy, de St-Vallier.
SHERIDAN. — A Montréal, le 2, Anna Raymond, épouse de Tommy Sheridan.
TRUDEAU. — A Montréal, le 5, à 44 ans, Oscar Trudeau, époux de Diana Chrétien.

MONUMENTS

J. BRUNET Limitée

FONDÉE EN 1877

Manufacturiers de Monuments

4485 Côte-des-Neiges
WE. 2640

Imprimés de deuil

MEMENTOS — REMERCIEMENTS

Imprimés ou gravés.

Moins des prix et spécimens
sur demande.

L'Imprimerie Populaire, Limitée
450, Notre-Dame est. Montréal
Tél. : BR 3361

CALENDRIER

Se mois MAI 31 jours
Demain: VENDREDI 8 MAI 1942
Apparition de S. Michel, archange.
Lever du soleil, à h. 39.
Coucher du soleil, à h. 14.
Lever de la lune, à h. 42.
Coucher de la lune, à h. 28.
Dernier quartier, le 7, à h. 13 m. du mat.
Nouvel lune, le 15, à h. 0 h. 45 m. du mat.
Premier quartier, le 22, à h. 11 h. du soir.
Pleine lune, le 30, à h. 23 m. du matin.

MAI 1942						
Dim.	Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

Le bill de Montréal

Indemnité aux conseillers municipaux

\$20 par séance, avec maximum de 50 séances par année — Débat sur la taxe scolaire — Amendement pour empêcher le paiement de la taxe d'eau deux fois pour le même logis

Québec, 7 (D. N. C.). — La séance du comité des bills privés de la Chambre basse s'est ouverte à 11 h. 35, cet avant-midi, et aucun député de Montréal n'était présent au début, lorsque M. Oscar Drouin a demandé de commencer les délibérations. La majorité des membres du comité présents était composée de députés de comtés ruraux et la séance était ouverte depuis quelques minutes lorsque MM. George Marler et Thomas Guérin, respectivement députés de Westmount et de Georges et Ste-Anne, vinrent prendre leurs sièges, suivis par la suite des autres députés de Montréal qui avaient assisté à un caucus, chez le premier ministre.

La taxe d'eau

La séance a débuté par l'adoption d'un amendement au règlement du paiement de la taxe d'eau à Montréal, amendement présenté dans le but de faire disparaître une anomalie dont se sont plaints à plusieurs reprises les conseillers. En vertu de la présente loi, des locataires étaient appelés à payer deux et même trois fois la taxe d'eau pour un même local dans le cours de l'année et l'amendement apporté prévient le double paiement. Sa rédaction est la suivante:

"Dans tous les cas où la taxe d'eau est imposée sur un locataire et que le bail stipule que cette taxe est payable par le propriétaire, ce dernier doit, chaque année, avant d'en effectuer le paiement, aviser par écrit le chef estimateur qu'il a assumé cette taxe et alors, si le propriétaire a payé la taxe et si le locataire change subsequmment de local, ce dernier ne pourra bénéficier des dispositions de la loi et le nouvel occupant du local abandonné ne pourra également être imposé".

La taxe de vente

Le comité étudie ensuite l'amendement apporté par le député de Verdun, M. Comeau, qui demande que la distribution des revenus de la taxe de vente aux municipalités intéressées soit basée sur le chiffre de la population établie par le recensement fédéral de 1941. Actuellement, la distribution se fait sur les chiffres compilés par l'évaluateur en chef de la ville de Montréal, tel que demandé par les municipalités, l'an dernier, comme l'explique le député Marler, qui ajoute que, si l'on change de nouveau la loi, les municipalités intéressées reviendront encore devant le comité dans deux ou trois ans, pour faire modifier de nouveau la base de distribution. M. Drouin dit que cet amendement a été apporté à la dernière heure, sans que les autorités de Montréal en fussent averties, et il suggère d'en remettre la présentation à l'an prochain. L'amendement est alors rejeté.

La taxe foncière

On revient ensuite à l'article 9 qui rétablit le taux maximum de la taxation foncière, générale et spéciale à 2% de l'évaluation foncière, soit aux taux maximum existant avant le plafonnement fixé d'un milliard à la propriété foncière taxable montréalaise.

On se rappelle que l'an dernier, M. Damien Bouchard, ministre de la Voirie, décida que l'évaluation foncière montréalaise était établie à un milliard de dollars, et que la taxe foncière générale ne dépasserait pas 15 cents au lieu de 13.5. Mais on ne touchait pas au taux de la taxe foncière, en sorte que celle-ci se trouvait à bénéficier d'une augmentation de revenu de \$850,000.

Comme les propriétaires ne se trouvaient pas à payer plus qu'avant, grâce à la réduction du taux, de \$1.35 à \$1.15, c'est la ville qui a dû subir la perte de revenus de \$845,000.

Mais cette clause du milliard ne devait valoir que pour un an, et elle a cessé d'exister depuis le 1er mai dernier, d'où l'obligation de revenir à l'ancien taux de taxation de \$1.35.

Il arrive aussi qu'avec la disparition du plafond d'un milliard, les commissions scolaires montréalaises se trouvent à perdre \$1,300,000. M. Perrier a déclaré ce matin qu'il faudra combler cette perte, et il se demande si, dès ce soir, le comité ne sera pas obligé d'adopter un amendement pour que la ville et les propriétaires assument un minimum de taxe scolaire pour assurer le maintien des écoles d'ici au moins un an.

Après avoir déclaré qu'en saine logique administrative on ne peut admettre le principe que tout commission scolaire n'ait un point de vue déposé son fardeau à la porte de l'administration centrale provinciale, pour que celle-ci en assume désormais le fardeau, M. Perrier dit aussi qu'il est normal que les commissions scolaires fassent peser, sur les épaules du propriétaire, tout le fardeau de l'éducation supérieure et secondaire. Mais il ne serait pas juste que les autres contribuables du reste de la province, par la contribution du gouvernement, paient les ennus des commissions scolaires de Montréal. Si le plafond du milliard doit disparaître, il faut que la ville et les propriétaires, du moins pour cette année, assument chacun une partie de la perte de revenus des commissions montréalaises.

M. Perrier assure au comité que si l'on présente un amendement ce ne sera pas pour aggraver la situa-

tion des propriétaires, toutes propositions reçues, mais au contraire pour alléger, ce n'est que de façon minime. Il fait ensuite l'historique des Commissions scolaires de Montréal et Québec.

Le gouvernement a décrété à un moment donné, que les municipalités de ces deux villes paieraient en bloc aux commissions scolaires la somme totale de la taxation qu'il se rembourse auprès des contribuables pour une taxation appropriée. Les villes auraient pu taxer ailleurs que sur les propriétaires, mais elles ne l'ont pas fait, et il ne faut donc pas s'en prendre aux gouvernements si seuls les propriétaires ont été taxés. Je ne crains pas de dire, déclare M. Perrier, que nous sommes en face d'un système scolaire absolument désuet, qui est responsable de l'irrégularité des charges et des services au point de vue scolaire suivant les différentes municipalités. Mais avant de trouver un régime d'ensemble, il ne faut pas bouleverser la situation économique scolaire, du moins tant que le problème scolaire aura un cachet local.

Des déclarations faites au comité, il résulte que le taux de la taxe scolaire montréalaise sera augmenté mais non dans la proportion de 7.8% qui représenterait l'écart de l'évaluation foncière majorée d'un milliard. L'article 9 a été adopté.

L'article 25

Puis on passe à l'article 25 qui plafonne la taxation municipale foncière au taux du 11 octobre 1941, soit au taux existant lorsque le plafonnement des loyers a été imposé. L'article est rejeté.

M. Edouard Jeannotte, conseiller, dit qu'on ne peut tout de même pas grimper indéfiniment les charges des propriétaires. Voici que le gouvernement fédéral a jugé utile de plafonner les loyers pour empêcher l'inflation.

Mais on ne peut couper les revenus des propriétaires et augmenter du même coup les obligations. De fait, une délégation ira la semaine prochaine, peut-être, prier le fédéral de plafonner les taxes municipales et scolaires, partout dans le pays afin de protéger, avec justice, le propriétaire.

Il y a cent ans, tout le monde était propriétaire, et la grande source de richesse était la propriété, en sorte que la taxation foncière était alors une base équitable. Mais il n'en est plus ainsi. A Montréal, par exemple, le nombre des propriétaires représente 6.74% de la population, contre 8.6% à Toronto.

A Montréal nous avons une multitude de personnes qui reçoivent des milliers de dollars, chacune, en salaires ou en dividendes, qui possèdent des fortunes fabuleuses en actions ou en obligations, et qui ne contribuent pas un traitre de sou au maintien des Commissions scolaires. Il y a toute la machine-rie qui n'est pas taxée.

Pour conserver le bon propriétaire, on lui dit d'une année à l'autre que ce n'est que pour un an, qu'on va le protéger, le sauver, mais, en fait, on augmente constamment ses charges scolaires. Il semble qu'on devrait enfin s'entendre pour ne pas dégrader constamment ses charges. Autrement le lavage des petits propriétaires se continuera, comme il se fait présentement à l'hôtel de ville de Montréal, où des milliers de loyers sont vendus parce que leurs propriétaires obérés de taxes ne peuvent plus les garder.

L'indemnité des conseillers
Le comité revient à la clause 19, qui demande une indemnité de mille dollars pour chaque conseiller, à compter de son assermentation jusqu'à la fin de son mandat, pourvu qu'il soit retranché de cette indemnité une somme de \$10 chaque fois qu'il est absent d'une séance du conseil, que cette absence soit motivée ou non. En aucun cas, cependant, il ne sera déduit de cette indemnité plus de \$10 par jour.

Cette clause avait été suspendue pour être amendée, la semaine dernière. Ce matin, M. Drouin a déclaré que le comité avait suffisamment discuté la question et qu'il était d'opinion que l'on devrait amender la clause dans ce sens: accorder un jeton de présence de \$20 par séance du conseil, jusqu'à concurrence de 50 séances, en déterminant, toutefois, le sens du mot séance. M. Drouin fait remarquer qu'une séance peut durer quelquefois une semaine et qu'il ne faudrait pas alors que l'indemnité de \$20 par jour s'appliquât dans ce cas. Il demande donc à M. Guillaume Saint-Pierre, chef du contentieux municipal, de préparer un amendement qui réglerait la question.

Il explique aussi que cette indemnité ne peut être considérée comme un salaire, mais comme une compensation des dépenses que sont appelés à faire les conseillers et pour le temps consacré aux séances du conseil.

M. Drouin dit ensuite que l'indemnité n'aura pas d'effet rétroactif et le conseiller Jeannotte suggère qu'elle s'applique au 1er mai, début de l'année fiscale.

M. Marler se lève pour déclarer qu'il faut rédiger un amendement de façon à payer le jeton de présence aux conseillers qui assistent à toute une séance et non à ceux qui viennent seulement y faire acte de présence.

Un bombardier s'écrase

Trois victimes

Les autorités de la Royal Air Force Ferry Command annoncent aujourd'hui, que trois hommes ont été tués lors d'un atterrissage forcé à Brador, Québec. Les trois hommes qui formaient l'équipage sont: Leon Segal, de Los-Angeles, capitaine du bombardier, James Watson, de Toronto, navigateur, et Marlinio M. Paggi, de Beverley Hills, Californie, sans-filiste. Aucun détail n'a été donné quant à l'heure de l'accident.

11,574 prisonniers aux Philippines

Le général Wainwright paraît être du nombre

Washington, 7 (A. P.). — Le département de la Guerre des États-Unis annonce aujourd'hui qu'environ 11,574 soldats, marins, fusiliers marins et civils ont vraisemblablement été faits prisonniers par les Japonais lors de la reddition de Corréidor et des autres îles fortifiées de la baie de Manille. Ce chiffre est fondé sur les rapports reçus jusqu'au 15 avril et ne tient pas compte des pertes subies au cours des trois dernières semaines. On comptait alors 2,275 marins, 1,570 fusiliers marins, 3,734 soldats américains, 1,260 éclaireurs philippins, 1,440 soldats de l'armée philippine et 1,269 civils. Le sous-secrétaire de la Guerre Robert-P. Patterson, qui a fourni ces chiffres aux journaux, a ajouté que le général Wainwright, le commandant des Philippines depuis le départ du général MacArthur, se trouve vraisemblablement au nombre des prisonniers.

L'affirmation du député McGovern

Londres, 7 (C.P.). — La Chambre des Communes a décidé aujourd'hui par un vote de 148 à 113 de révoquer son comité des privilèges un discours où le député travailliste indépendant, John McGovern, a affirmé que les pertes de la marine anglaise avaient dépassé 800,000 tonnes au cours de chacun des 2 derniers mois. C'est le secrétaire parlementaire du ministère des transports de guerre, M. Geoffrey Shakespeare, qui a soulevé la question de savoir si ce discours était admissible. M. McGovern avait fait précéder son affirmation touchant les pertes maritimes d'une critique du fait que le premier ministre Churchill avait fait rapport sur la conduite de la guerre en séance secrète et non en séance publique. C'est pourquoi l'on avait reproché au député radical de Clydeside d'avoir donné l'impression que ces chiffres provenaient de la déclaration faite par M. Churchill en séance secrète.

M. McGovern a nié avoir révélé la moindre chose de ce qui s'était dit pendant le débat à huis clos. M. Shakespeare a déclaré que le chiffre de 800,000 tonnes n'était pas exact.

Le Dr Lesage découvre un parc municipal

Le Dr Zénon Lesage, conseiller municipal, fait des démarches auprès du comité exécutif pour l'aménagement d'un parc qui a découvert il y a quelques semaines.

Pour accommoder les gens qui auront à voyager à une usine en construction au parc Jarry, le Dr Lesage a demandé l'ouverture de la rue Blair, jusqu'aux voies du Pacifique. En examinant le plan de la ville à cette fin, il a trouvé un endroit qui avait été réservé comme parc lors de la subdivision de la région, il y a une trentaine d'années.

Ce parc se trouve entre les avenues de l'Épée et Bloomfield, au nord de la rue Howard. Ce quartier commence à se développer.

Le bulletin de la "R.A.F."

Londres, 7 (C.P.). — Voici le texte du bulletin émis aujourd'hui par le ministère de l'Aviation touchant les opérations de la Royal Air Force:

"Nos bombardiers se sont de nouveau rendus en grand nombre au-dessus du sud de l'Allemagne la nuit dernière. Ils ont attaqué des objectifs industriels à Stuttgart et d'autres endroits.

"Les quais de Nantes ont été bombardés. Des avions de la section de la chasse et de la section du bombardement ont attaqué des aérodromes en territoire occupé. "Sept de nos bombardiers manquent à l'appel".

Conseil de la Faculté de médecine

Le conseil de la Faculté de médecine a réuni hier soir les membres de son comité exécutif, lequel se compose par conséquent des médecins suivants:

Doyen, le Dr Albert LeSage, aussi directeur des études; vice-doyen, le Dr Georges-H. Baril, aussi secrétaire de la Faculté des sciences; secrétaire, le Dr E.-P. Benoit; membres, les Drs Edmond Dubé, Oscar Mercier, Albin Marin et J.-A. Jarry.

Huit aviateurs tués à Terre-Neuve

Saint-Jean, Terre-Neuve, 7 (C.P.). — Huit membres de la RAF ont trouvé la mort hier soir dans un accident d'avion à Torbay, à dix milles au nord de Saint-Jean par voie aérienne.

Ligue pour la Défense du Canada

Bureaux permanents

M. André Laurendeau se tiendra en permanence à l'édifice Métropole

La Ligue pour la Défense du Canada annonce que ses bureaux seront désormais situés à l'édifice METROPOLE, 4 est, rue Notre-Dame, Chambre 603, à Montréal.

La Ligue a déjà fait connaître son intention de poursuivre ses activités jusqu'à la fin de la guerre. Le secrétaire général, M. André Laurendeau, se tiendra en permanence à l'adresse indiquée plus haut; on pourra l'y rencontrer sur rendez-vous.

Le numéro de téléphone reste le même, soit MARquette 2837.

Famille hébergée au poste de police

Une famille de douze personnes — le père, la mère, et dix enfants dont le plus vieux a dix ans et le plus jeune neuf mois — ont été hébergées hier soir au poste de police de Notre-Dame-de-Grâce.

Cette famille n'avait pas de logement depuis deux jours; le propriétaire du logement qu'occupaient ces gens auparavant avait mis à leur disposition un garage; comme on ne parvenait pas à trouver de logis, et que cette installation de fortune ne pouvait pas se prolonger sans danger pour les enfants, les parents se sont adressés à la police.

On a installé les gens et le mobilier au poste de police et on leur a fait servir un repas substantiel. Ce matin le service du bien-être social n'avait pas reçu de rapport au sujet de cette famille. Ce bureau n'avait plus, à part ce cas-là, que deux familles encore logées dans des édifices municipaux, mais que l'on devait installer d'une manière permanente aujourd'hui.

A l'"Action catholique"

M. le chanoine Chamberland démissionne comme directeur

Québec, 7 (D.N.C.). — Après dix années de direction à l'Action Sociale Catholique, M. le chanoine J.-A. Chamberland a offert, le 18 mars dernier, sa démission à Son Eminence, archevêque de Québec. Son Eminence accepta cette démission le 30 mars, priant M. le chanoine Chamberland de garder secrète cette acceptation durant quelques semaines.

Son Eminence a adressé à M. Chamberland une lettre qui contient, outre les raisons de la démission de M. le chanoine Chamberland, l'appréciation des œuvres accomplies et des progrès réalisés par l'Action Catholique sous l'impulsion et l'orientation du directeur qui l'a quitté, pour entrer, après quelques semaines de repos, dans le ministère paroissial.

Du côté de l'Australie

Quartier général des Nations unies en Australie, 7 (A. P.). — Le dernier bulletin officiel souligne une activité inquiétante des navires de guerre japonais autour de l'île de la Nouvelle-Bretagne au nord de l'Australie ainsi qu'aux environs des îles Salomon. On se demande s'il se prépare une tentative d'invasion contre l'Australie même ou des expéditions contre quelques-uns des îles qui entourent l'Australie. L'aviation alliée a bombardé avec succès des navires de guerre japonais près de Bougainville dans les îles Salomon.

Perte du croiseur "Edinburgh"

Londres, 7 (C.P.). — L'Amirauté annonce aujourd'hui la perte du croiseur Edinburgh, coulé au cours d'un engagement contre des forces navales allemandes dans l'Arctique.

Le bulletin dit que 90 pour cent des navires qui composent le convoi qui l'Edinburgh protégeait ont atteint la Russie avec leurs cargaisons de matériel de guerre. Un autre convoi qui rendait en Angleterre a perdu un navire. L'un des contre-torpilleurs allemands qui ont attaqué l'Edinburgh a été coulé et un autre contre-torpilleur ennemi a été endommagé.

Avance de 25 milles en Birmanie

Tchoungking, 7 (A.P.). — Une colonne mécanisée japonaise soutenue par des avions a avancé de 25 milles le long de la route de Birmanie, dans la province chinoise de Yunnan, après s'être emparée de la ville de Wanting à la frontière de Birmanie. Les Japonais ont atteint la ville de Chefang où une bataille est actuellement en cours.

L'information canadienne outre-mer

Ottawa, 7 (C.P.). — On s'attend que le capitaine Campbell Moodie, autrefois de la Banque de Montréal à New-York, soit nommé prochainement représentant de l'Office canadien de l'information outre-mer. Cette nomination devrait se faire d'ici un mois.

AUX ASSISES

Le procès du Dr Maxwell Lightstone

On a commencé ce matin aux Assises criminelles, présidées par le juge Wilfrid Lazure, d'instruire le procès du Dr Maxwell Lightstone, accusé du meurtre de Rita Pallot, qui aurait subi une intervention chirurgicale illégale aux mains de l'accusé. Le Dr Lightstone est aussi accusé d'avoir procuré un avortement à la défunte.

Me John Long agit pour la Couronne dans cette cause, tandis que Me John Crankshaw représente la défense. Au début de l'instruction du procès ce matin, Me John Long a demandé que l'on procède séparément quant aux deux accusations portées contre le médecin. Cependant, Me Crankshaw s'est opposé vivement à cette façon de conduire le procès et a demandé que l'on procède, au contraire, sur les deux chefs à la fois. M. le juge Lazure a tranché la difficulté en déclarant que l'on débiterait par l'accusation de meurtre et que l'on verrait ensuite.

La viande et les prix de guerre

Devant le juge Gustave Perrault, on a commencé ce matin, d'instruire le procès de la Hochelaga Western Beef Ltd, compagnie accusée d'avoir vendu plus cher que ne l'autorise la loi du 11 octobre 1941, de la viande de bœuf.

La défense, représentée par Me Jules Dupré, a fait témoigner nombre de spécialistes en questions de boucherie à l'audience ce matin afin d'établir la plus ou moins bonne qualité de la viande de bœuf selon que l'animal a été élevé et nourri en réclusion ou au pâturage.

M. Panisset, vétérinaire attaché au service de l'Institut agricole d'Oka, est venu donner d'intéressantes précisions sur la valeur nutritive du bœuf selon ses modes d'élevage, et faire des distinctions entre les qualités commerciale et nutritives du bœuf.

Il fut question entre autres choses de la répartition des graisses dans l'animal, de la durée du musc, de sa dureté si l'animal a été élevé dans les champs où il a pris nécessairement plus d'exercice au contraire de la tendresse de sa chair s'il a été élevé en réclusion.

Il y a telle chose que la qualité commerciale de la viande et la qualité nutritive, a expliqué M. Panisset. La qualité commerciale d'une viande n'est pas toujours fonction de sa qualité nutritive. Le consommateur voudra souvent une viande de belle apparence, une viande tendre, même si elle n'est pas toujours aussi nutritive, de dire le témoin expert en cette matière. Un bœuf élevé à l'extérieur aura les muscles plus durs de par l'exercice pris et par conséquent une viande plus dure mais pas nécessairement moins nutritive.

D'autres témoins sont aussi venus donner des explications ayant trait à la plus ou moins grande qualité de la viande selon les saisons. On sait que la loi du 11 octobre 1941 fixant le plafond des prix, a affecté la viande comme tant d'autres produits. La défense a tenté de faire une distinction entre la viande qui pouvait se vendre tel prix en octobre et tel autre en janvier à cause de la différence de modes d'élevage des animaux selon les saisons. En janvier et mars, les animaux sont tenus en réclusion à l'étable, leur chair devient plus tendre, plus grasse selon les témoignages d'experts, donc vaut plus cher, tente d'expliquer la défense.

La poursuite, représentée par Me René Thérèse, opine que la loi du 11 octobre a gelé les prix de toutes les catégories de viande, catégories qui devaient être prévues à cette date car alors déjà il existait de la viande de bonne et de moins bonne qualité.

Selon la défense, il y aurait, faut-il croire, une subdivision à faire quant à la qualité de la meilleure qualité à cause de facteurs saisonniers.

La cause a été ajournée à 2h. cet après-midi. Demain le juge Armand Cloutier rendra jugement dans une cause identique dans le cas de Philip Polansky. Le sort de la cause entendue ce matin pourra dépendre de celle-là.

Les cultivateurs et le service militaire

Questions de M. Liguori Lacombe

Ottawa, 7 (D.N.C.). — M. Liguori Lacombe, député de Laval-Deux-Montagnes, inscrit aux procès verbaux les questions suivantes:

1o Le gouvernement, à cette époque des semailles, entend-il prendre les dispositions nécessaires pour arrêter l'appel des cultivateurs, des fils de cultivateurs et des employés de ferme à l'entraînement militaire obligatoire?

2o Le gouvernement a-t-il donné ou doit-il donner des instructions en ce sens aux registraires de division?

3o Dans l'affirmative, quelles dispositions le gouvernement entend-il prendre à ce sujet et quelles instructions doit-il donner ou a-t-il données aux registraires?

4o Le gouvernement a-t-il avisé ou doit-il aviser les commandants de régiments où se trouvent des cultivateurs essentiels à la production agricole, de porter sans délai les requêtes de sursis de ces cultivateurs devant les commissions appropriées?

5o Dans l'affirmative, quels sont les avis ou les instructions que le gouvernement a données ou se propose de donner aux commandants de régiment?

Madagascar

L'occupation de Diégo-Suarez a coûté plus de 1,000 hommes aux troupes anglaises

L'expédition s'organisait depuis trois mois, révèle M. Churchill — Résistance — Deux vaisseaux français coulés

La version de Londres et celle de Vichy

Londres, 7 (A.P.). — Le premier ministre Winston Churchill a annoncé aujourd'hui aux Communes l'occupation de l'importante base navale de Diégo-Suarez, à l'extrémité septentrionale de l'île de Madagascar. On est en train de discuter les conditions de la capitulation et l'escadre anglaise doit entrer dans le port dès que l'on aura fini de balayer les mines. L'opération a duré quarante-huit heures et elle a coûté plus de 1,000 hommes aux troupes anglaises. On ignore encore si la reddition de Diégo-Suarez signifie la fin de toute résistance à Madagascar, mais on s'impressionne dans les cercles militaires que les gros des troupes qui se trouvaient à Madagascar ont participé à la défense de Diégo-Suarez et qu'il n'en restera guère pour combattre ailleurs.

Le premier ministre a révélé que l'expédition contre Madagascar s'organisait depuis trois mois. Voici le texte de la déclaration de M. Churchill:

Afin de prévenir dans toute la mesure du possible une effusion de sang, on a utilisé de très puissantes forces de toutes les armes et les préparatifs ont marché pendant les trois derniers mois.

"Comme on l'a déjà annoncé, les débarquements se sont effectués avec succès et dès mardi soir nos troupes étaient en contact avec les forces françaises devant Diégo-Suarez et dans les rues même de la ville ainsi que devant le promontoire d'Antsirane et le promontoire d'Oranija.

"Le premier assaut contre les positions d'Antsirane à l'aube hier a été repoussé avec des pertes qui ont peut-être dépassé 1,000 hommes, mais le major-général Sturges, des fusiliers marins royaux, qui commande sur l'île, a attaqué la nuit dernière et s'est emparé du promontoire d'Antsirane.

"Les commandants des forces navales et militaires françaises se sont rendus. La ville de Diégo-Suarez a également été prise.

"De bonne heure ce matin, une nouvelle attaque a été faite contre les batteries d'Oranija à l'entrée du port.

"Ces troupes se sont maintenant rendues et un protocole est intervenu entre les commandants des deux côtés.

"Des balayeurs de mines qui faisaient partie de la puissante flotte chargée de couvrir les opérations sous le commandement de l'amiral Syfret avaient déjà commencé leur travail et l'on s'attend à ce que la flotte entre dans le port prochain vers 3 h. 30 cet après-midi.

"Ces opérations qui n'allaient pas sans risques de diverses natures ont été menées avec un grand élan et une grande vigueur.

"Les Français ont également combattu avec une grande bravoure et une grande discipline. Nous déplorons cette effusion de sang qui s'est produite entre les troupes de nos pays dont les peuples sont unis de cœur contre un ennemi commun.

"Nous espérons que la nation française en viendra avec le temps

Ajournement de la sentence de Paul-Emile Robert

Elle sera prononcée le 20 mai

Paul-Emile Robert, 2112, rue Dorion, président des Jeunes Laurentiens, trouvé coupable il y a une semaine d'avoir enfreint les règlements de la Défense nationale en prononçant un discours comportant des paroles jugées dangereuses pour l'ordre public, devait être sentence ce matin par le juge Armand Cloutier. Cette sentence a cependant été remise au 20 mai prochain, sans qu'il fut donné de raison spéciale pour ce faire. Me Jacques Perrault agit pour la défense, tandis que Me Gérard Fauteux est le représentant de la Couronne.

Le communiqué de Berlin

Berlin, 7 (A.P.). — Voici le texte du bulletin émis aujourd'hui par le haut commandement allemand:

"A l'est, il y a une accalmie sur de larges secteurs du front. Dans le secteur du nord, il se déroule des engagements locaux mais violents au cours desquels l'ennemi a subi de lourdes pertes. En Laponie et sur le front de Mourmansk, nos propres contre-attaques se sont poursuivies avec de bons résultats. On a repoussé des attaques renouvelées de puissantes forces ennemies. Au cours d'attaques aériennes contre Sébastopol auxquelles ont participé des pilotes croates, on a observé des coups directs sur le port et les installations de l'aérodrome.

"En Afrique-nord, des unités de la Luftwaffe ont dispersé des concentrations de camions anglais et obtenu des coups directs contre des avions au sol dans un aérodrome du désert. A Malte, on a bombardé efficacement des fortifications et des aérodromes ainsi que des objectifs navals dans l'île de Gozo,

à considérer cet épisode comme une étape de la libération de son pays, y compris l'Alsace-Lorraine, du joug allemand".

L'Amirauté, le War Office, le ministère de l'Information et le premier ministre ont tous fourni leur part de détails sur cette opération rapide qui a débuté par le débarquement sur la côte nord-ouest de l'île dans la baie de Courrier, qui a progressé vers l'est par la prise du village de Diégo, puis la ville principale d'Antsirane, puis de la base navale de Diégo-Suarez, qui se trouve tout au fond de la baie, au sud-ouest d'Antsirane.

On a révélé qu'en outre des débarquements principaux dans la baie de Courrier on avait débarqué des fusiliers marins au nord et que ces fusiliers marins ont exécuté une diversion utile. "La situation à l'heure actuelle, dit le bulletin conjoint de l'Amirauté et du War Office, c'est que les commandants de la marine et de l'armée française à Antsirane se sont rendus, mais qu'il reste encore à nettoyer des poches de résistance".

On a révélé qu'un sous-marin et un aviso français ont été coulés dans le port de Diégo-Suarez par le feu des vaisseaux de l'escadre anglaise. Si l'on en croit Vichy, ces vaisseaux sont le sous-marin Beveziers, qui avait torpillé le cuirassé Resolution au large de Dakar en 1940, et le croiseur auxiliaire Bougainville, de 5,000 tonnes.

La base navale de Diégo-Suarez se trouve dans une baie qui atteint dix milles de largeur à l'extrémité nord de l'île de Madagascar. La principale ville, Antsirane, se trouve sur une petite péninsule au sud de la baie. Le village de Diégo, que les troupes anglaises ont occupé hier, se trouve à l'extrémité de la péninsule d'Andrakaka à l'ouest de la baie. L'entrée de la baie n'a qu'un mille de largeur et ce passage est défendu du côté de la mer par de puissantes batteries côtières dans le voisinage du cap Tanifotsi au nord et près de la ville d'Oranija au sud. Comme les Japonais à Singapour, les Anglais ont tourné ces batteries en attaquant la base à revers du côté de la terre au lieu de lancer les vaisseaux de guerre dans une attaque frontale contre ces puissants canons.

D'après les dépêches de Vichy, le gouverneur général Armand Annet aurait télégraphié que vingt-trois vaisseaux anglais qui se trouvaient dans la baie de Courrier débarquaient sans cesse des troupes fraîches pour accroître l'écrasante supériorité numérique et matérielle des assaillants". Vichy a rapporté qu'un corps de débarquement formé parmi l'équipage de l'avisos D'Entrecasteaux, avait réussi à reprendre quelques-unes des positions qui avaient dû être abandonnées et que la bataille se poursuivait furieusement hier. Trois avions anglais auraient été descendus. Les Français auraient fait des prisonniers dont quatre officiers anglais,

"Au large de la côte sud de l'Angleterre, des bombardiers allemands légers ont coulé un navire marchand de 2,500 tonnes et un patrouilleur. On a effectué d'autres attaques contre d'importants objectifs militaires ainsi que contre un port au nord de Douvres.

"Des sous-marins allemands ont coulé 20 navires marchands ennemis d'une jauge



Jeudi, 7 mai 1942

Sommaire des postes locaux

4.15 Récital de chant.	10.00 Concert symphonique.	4.10 Town Crier.
4.30 Musique de chambre.	11.00 Radio-Journal.	6.15 Nouvelles-éclairs.
5.00 Heure du thé.	11.15 British speaks.	6.25 What's happening.
5.15 Planina.	11.30 Nouvelles de BBC.	6.30 Lucky melodies.
5.30 Beaux disques.		6.40 Nouvelles.
6.00 Sport.		6.45 Musique.
6.15 Radio-Journal.		7.00 Nouvelles de Hollywood.
6.30 Lionel Parent.		7.10 Musique.
6.45 Intermède.		7.15 Lum et Abner.
7.00 Pension Velder.		7.30 Uncle Roy.
7.15 Fokiera.		7.45 Billy Sugar and Spice.
7.30 Causerie du Service d'information.		8.00 Let's we forget.
7.45 M. Balthazar.		8.05 Houdini.
8.00 Le curé de village.		8.20 Musique.
8.30 Sur les boulevards.		8.30 Sur les boulevards.
9.00 A choisir.		8.45 Melodies.
9.30 Mexicana.		9.00 Studio.
10.00 Orchestre symphonique de Toronto.		9.45 Melodies.
10.30 Cordes de Chulhalin.		10.00 Bata in the belt.
11.00 Radio-Journal.		10.30 Nouvelles.
11.15 Sport.		11.00 Orch. Lucas.
11.30 Musique symphonique.		12.55 Nouvelles.

Vendredi, 8 mai 1942

Sommaire des postes locaux

7.30 Nouvelles.	4.45 A choisir.	10.00 Nouvelles.
8.00 Radio-Journal.	5.00 Front line family.	10.10 Musical Headlines.
8.15 Elevations.	5.15 La radio ce soir.	10.25 Musique.
8.30 Pot-pourri.	5.30 Musique.	10.30 Stars of the country.
9.00 Madame est servie.	5.45 Trio vocal.	10.40 String time.
9.15 15 minutes avec...	6.00 Little Orphan Annie.	10.50 Your fortune.
9.30 Chansons.	6.15 Radio-Journal.	11.15 A to Z.
9.57 Intermède.	6.30 Sport.	11.30 News.
10.00 Vie de famille.	6.35 Intermède.	11.45 Orchestre.
10.15 Moulin de la chanson.	6.45 Nouvelles de BBC.	11.55 Melodies.
10.30 Grand d'oeil.	6.50 As matter of fact.	12.00 Melodies.
10.45 C'est la vie.	7.00 Rex Battle.	12.15 Récital de chant.
11.00 Maitre d'oeil.	7.15 Newbridge family.	12.30 Chansons.
11.15 Récital de piano.	7.30 Newbridge family.	12.45 Musique.
11.30 Joyeux troubadours.	7.45 Les livres.	12.55 Nouvelles de BBC.
11.45 Midi-Jour.	7.50 Commentaires.	
12.15 Quelles nouvelles?	8.05 At Manning depot.	
12.30 Nouvelles françaises de la BBC.	8.20 Chansons de marche.	
12.45 Rue Principale.	8.30 L'heure de la valse.	
12.55 Signal-horloge.	8.45 Théâtre de l'air.	
1.00 Radio-Journal.	8.55 Voices of victory.	
1.15 Tante Lucie.	9.00 L'heure de la valse.	
1.30 Réveil rural.	9.15 World affairs.	
1.45 Maitre d'oeil.	9.30 Nouvelles de BBC.	
2.00 Maitre d'oeil.		
2.15 A choisir.		
2.30 A choisir.		
2.45 A choisir.		
3.00 Musique.		
3.15 Musique.		
3.30 Nouvelles.		
3.45 Chansons.		
4.00 A choisir.		
4.15 Musique.		
4.30 Musique.		
4.45 A choisir.		
5.00 Heure du thé.		
5.15 Planina.		
5.30 Musique.		
5.45 A choisir.		
6.00 Programmes.		
6.15 Musique.		
6.30 Programme.		
6.45 Intermède.		
7.00 Pension Velder.		
7.15 Un homme et son péché.		
7.30 Nouvelles françaises de BBC.		
7.45 M. Balthazar.		
8.00 Je me souviens.		
8.30 Chansons de marche.		
8.45 L'heure de la valse.		
9.00 The Cosmopolitans.		
9.30 Orchestre.		
10.00 Orchestre.		
10.30 Cette semaine à l'actualité.		
10.45 A choisir.		
11.00 Nouvelles.		
11.15 Sport.		
11.30 Poèmes symphoniques.		

Au Jardin botanique

Pour le soin de la pelouse

C'est M. Philip Chandler, jardinier en chef au Jardin botanique, qui fera mercredi soir dernier la conférence hebdomadaire offerte par cette institution en collaboration avec la Carnegie Corporation of New-York. Voici le résumé de cette causerie:

"Parce qu'une pelouse bien entretenue constitue l'un des plus beaux éléments du jardin, il importe d'apporter beaucoup de soin à sa construction et à son entretien."

Quand on décide l'établissement d'une pelouse, on doit voir au drainage, au terrassement, au sol et à la préparation au mélange des graines, au temps de semis. Une pelouse bien construite est moins délicate qu'une autre pour laquelle on a épargné le travail et l'argent.

On doit porter une attention constante à l'entretien de la pelouse.

DIMANCHE

Fête des Mères

Faites plaisir à votre mère en lui envoyant des fleurs.

ARCHAMBAULT

FLEURISTE

4283, Notre-Dame O. W. 3338

A QUEBEC

L'industrie de la betterave à sucre

La motion Beaulieu à l'Assemblée législative

Québec, 7 (D.N.C.) — La Chambre a discuté hier après-midi la question de la betterave à sucre. M. Paul Beaulieu, député de St-Jean-Napierville, avait inscrit une motion pour production de documents au sujet de l'industrie de la betterave à sucre que le gouvernement a établi dans la vallée du Richelieu.

M. Beaulieu se demande si cette industrie réussira, étant donnée la compétition commerciale des industries sucrières déjà établies. Il demande quelle forme prendra l'entreprise au point de vue capitalisation, etc.

M. Godbout

M. Adélard Godbout, ministre de l'Agriculture, répond que l'industrie en question sera établie dans la vallée du Richelieu. Ce n'est pas une compagnie qui en assume l'organisation, mais le gouvernement qui avancera une somme de \$800,000 à \$900,000. Comme le lancement d'une industrie de ce genre comporte nécessairement des risques, le gouvernement n'a pas voulu que les cultivateurs soient exposés à la cour, mais il a voulu les assurer. Quand l'entreprise sera lancée, elle sera transportée aux cultivateurs sous forme de coopération.

Le gouvernement entre dans cet affaire avec toutes les garanties de réussite et après avoir pris toutes les précautions possibles, après avoir obtenu les renseignements des meilleurs experts, et fait des expériences concluantes. Une des principales était de vérifier si la betterave cultivée en terre québécoise avait un teneur en sucre importante. Aussi le gouvernement au cours des années passées, a-t-il fait expédier aux raffineurs antérieures, des wagons de betteraves cultivées en diverses sections de la province. L'expérience a démontré que la betterave cultivée dans la province avait un teneur en sucre supérieure de 1-2 pour cent à celle cultivée en Ontario, ce qui assure un produit convenable.

M. Duplessis

M. Duplessis, chef de l'opposition, dit que le premier ministre reconnaît lui-même que l'industrie est hasardeuse, lorsqu'il admet que le gouvernement ne veut pas laisser les cultivateurs courir les risques.

La culture de la betterave sucrière et son exploitation industrielle peut avoir du bon, mais il est certain que la mise en pratique peut être dangereuse au point de vue financier, surtout à l'époque actuelle, par suite du rationnement quantitatif, du plafonnement des prix, de la rareté de main-d'œuvre, etc. En fait le succès de l'entreprise reste si problématique, que le gouvernement a dû faire des démarches considérables pour obtenir le droit de construire l'usine.

L'an dernier, le gouvernement a fait passer une loi l'autorisant à dépenser \$150,000 pour acheter toute la machinerie nécessaire. Or, on voit, dans l'état des mandats, spéciaux, que le gouvernement a adopté un mandat spécial de \$350,000 pour payer les dépenses, soit donc une dépense déjà faite de \$500,000. M. Duplessis dit qu'il n'a guère confiance dans une industrie qui part de cette façon, pour laquelle on prévoit une dépense de \$150,000 et pour laquelle on dépense \$500,000 en moins d'un an.

De plus, la machinerie que l'on a achetée est vieille de 35 années. On l'a payée la peau et les os, si l'on peut ainsi dire, sans compter que depuis longtemps, elle ne fonctionnait plus. Le risque était si grand que la compagnie qui devait acheter la machinerie, suivant la loi de l'an dernier, a refusé de s'engager et que c'est le gouvernement qui a dû le faire.

fonctionnait plus. Le risque était si grand que la compagnie qui devait acheter la machinerie, suivant la loi de l'an dernier, a refusé de s'engager et que c'est le gouvernement qui a dû le faire.

M. Rochette et autres

M. Edgar Rochette, ministre du Travail, trouve que c'est une belle initiative que prend le gouvernement. Les circonstances présentes favorisent l'entreprise, à cause de la rareté du sucre. La machinerie a été achetée à bon compte, car un professeur de l'Université du Michigan, expert en la matière, consulte, a dit que ladite machinerie valait \$340,000. Or le gouvernement l'a payée \$135,000.

Si le gouvernement a lancé lui-même l'entreprise, c'est qu'il était difficile de grouper les cultivateurs en une entreprise aussi considérable.

M. Onésime Gagnon, député de Matane, dit que le refus de la compagnie qui devait lancer l'affaire, de s'engager, n'est pas un très bon signe.

M. Matheson dit que le gouvernement n'a pas peur de prendre des risques quand il le faut. C'est une aventure nouvelle, mais où le gouvernement a pris toutes les garanties possibles de succès. On a l'agriculture, en favorisant le développement des industries connexes à l'agriculture.

M. Antonio Talbot, député de Chicoutimi; J.-A. Francoeur, député de Mercier; Albion Paquette, député de Labelle, parlent ensuite. M. Paul Beaulieu termine le débat en signalant que les circonstances ne semblent pas très propices à l'entreprise; rareté de main-d'œuvre, rationnement quantitatif du sucre, plafonnement des prix. Si l'affaire était si bonne, il y a beaucoup de temps que les hommes d'affaires s'y seraient intéressés.

La motion est ensuite adoptée.

Des fleurs rue St-Jacques

Les arbres et le gazon ont cessé de pousser depuis longtemps sur le pavé de la rue Saint-Jacques et des autres grandes artères de la métropole tricentenaire, mais à partir de la semaine prochaine, les fleurs feront une nouvelle conquête en envahissant les fenêtres et les porches des maisons d'affaires qui contribueront ainsi à la grande campagne de nettoyage et d'embellissement, du 9 au 25 mai.

Les quartiers généraux de la campagne du nettoyage nous annoncent hier, qu'un concours de contributions florales et de boîtes à fleurs aux fenêtres fera partie intégrante de la campagne annuelle. Ce concours de fleurs aux fenêtres ne sera jugé qu'à la fin de l'été, mais débutera dès la semaine prochaine avec le nettoyage et l'embellissement pour les fêtes du tricentenaire et la récupération des objets utilisables.

La rue Saint-Jacques, le quartier des affaires, les édifices publics, les banques, les maisons de courtes, les bureaux d'avocats et de notaires, les maisons de finance paieront de fleurs et de boîtes de fleurs pour le début de la campagne et la durée de l'été. La Ligue du Progrès civique s'est faite l'initiatrice de ce mouvement parallèle à la campagne de nettoyage pour embellir et élever la cité en guerre.

M. F. D. Todd, vice-président de la Ligue, a chargé de ce concours qui ralliera tous les Montréalais fiers de leur cité. Les détails de la participation et l'organisation du concours seront annoncés sous peu.

Les éleveurs ripostent

Chicago, 7 (A.P.) — Les producteurs de bestiaux des Etats-Unis ont réagi rapidement à la baisse des prix qui a suivi la déclaration du gouvernement que l'on imposait un plafond sur le prix du bœuf. Ils ont notamment diminué leurs envois à tous les principaux marchés.

Le général Giraud restera en France

Vichy, 7 (A.P.) — De source sûre, on apprend que le cas du général Henri Giraud, qui s'est enfui le mois dernier de la prison de la Saxe, en Suisse, puis en France, est réglé et qu'il est entendu qu'il restera en France. Le général a promis fidélité au maréchal Pétain, ce qui enlève aux Allemands la crainte qu'il ne passât du côté adverse; en outre, il a donné sa parole qu'il ne ferait pas de politique tant que la guerre ne sera pas terminée.

Le VAGABOND
Qui CHANTE

Les Dimanches,
Mardis et Jeudis soir



CKAC 7 hrs

Il est l'Hôte de
MONGEAU & ROBERT CIE LTEE

IMPORTATEURS D'ANTHRACITES GALLOIS ET AMERICAINS

1600 est, rue MARIE-ANNE

AM. 2131-4

Simone Simon au Théâtre Lux ce soir

Simone Simon, une des plus grandes et des plus célèbres actrices françaises de Hollywood, sera en vedette dans la pièce bien connue, *Froufrou*, une présentation du Radio-Théâtre Lux Français, diffusée du poste CKAC et transmise par un réseau de postes canadiens, ce soir, de 9 h. à 10 h.

Simone Simon, dont le charme et le talent magnifique lui ont permis d'atteindre aux sommets de la gloire, à Hollywood comme dans sa France natale, tiendra le premier rôle de la pièce dramatique *Froufrou*, due à la plume de Henry Meilhac et de Ludovic Halévy. Le rôle que jouera Simone Simon est particulièrement adapté à son grand talent et à sa souplesse d'interprétation. *Froufrou* est l'histoire d'une jeune fille et de son charme, et de la "joie de vivre" qui vient se heurter violemment aux idées et au mode de vie de son mari.

Le Radio-Théâtre Lux Français est heureux et fier de pouvoir présenter à ses micros une aussi célèbre étoile de Hollywood. Ce sera d'ailleurs la première visite de Simone Simon à Montréal et sa première émission radiophonique diffusée de notre métropole canadienne. Le délicieux et piquant personnage français de Mlle Simon saura sûrement captiver la province de Québec, tout comme ses interprètes à la scène et à l'écran en ont fait une des plus grandes figures du théâtre moderne.

Dans *Froufrou*, Simone Simon sera assistée des artistes montroviens de talent: Armande Lebrun, Madeleine Monet, Jean Lavolette, Lise Prince, Albert Cloutier, Paul de Vassal, Pierre Durand et Teddy Burns. (Comm.)

Au Saint-Denis

La mer, les marins... tel est le sujet du film "La Porte du Large", qui prendra l'affiche samedi au Saint-Denis. L'auteur du film "Veille d'armes", M. Marcel L'Herbier, va nous donner un autre beau film plein d'idéalisme, de vérité et de tact. Il a voulu nous initier à la vie des cadets de la marine française et c'est à l'école navale de Brest qu'il a tourné ses principales scènes.

Disons un mot des interprètes de cette belle œuvre. Au premier plan: Victor Francen, Jean-Pierre Aumont, Marcelle Chantal, Roland Toutain, Guy Sloux et une foule d'autres artistes de qualité. Cette troupe défend admirablement le film et le couple Francen-Aumont se surpasse, car les scènes entre le père et le fils sont d'un tragique impressionnant.

Le second film à l'affiche sera "La chaste Suzanne", avec un trio unique: Raimu, Henri Garat et Mlle Lemmonier. Ces trois artistes ont juré de nous faire rire et y parviennent avec succès. Quant aux avantages de cette Suzanne, style moderne, c'est à voir!

La Symphonie Féminine au Plateau, ce soir

C'est ce soir qu'aura lieu à l'Auditorium du Plateau, le grand concert du printemps de la Symphonie Féminine de Montréal, dirigée par Mlle Ethel Starke.

Audition d'élèves

Les pupilles du Conservatoire Lassalle, sous la direction de Mme Suzanne Paquette-Govette, donneront leur dernière audition de l'année, dimanche, 10 mai, à 3 h. de l'après-midi, dans la grande salle de l'école Cherrier, angle des rues St-Hubert et Cherrier.

Un travail littéraire sur Lambert Closse, des poèmes de l'abbé Lionel Groulx, Gustave Zidler, et la lecture expressive d'un conte de Marie-Claire Daveluy sont au programme de cette séance d'étude, consacrée à la célébration du IIIe centenaire de Montréal.

Entrée libre: les personnes intéressées à assister à cette audition du dimanche, sont priées de demander des cartes d'invitations à la directrice des cours, 1200 est, boul. Saint-Joseph, FR. 2675.

Adoration nocturne

Les Adorateurs sont convoqués pour une seule réunion: dimanche, le 10, à l'Eglise St-Arsène, 1015 rue Bélanger, pour 7 h. 30 du soir.

Le prix Marcel-Benoist à l'auteur du plan des cultures

Berne, 7 — Le prix Marcel-Benoist, d'un montant de 25,000 francs suisses, est une des plus hautes distinctions suisses. Il est décerné chaque année à un auteur qui a accompli l'œuvre la plus utile pour ses concitoyens. Le prix Marcel-Benoist pour 1941 a été attribué à M. F. T. Wahlen, qui, par ses études des problèmes économiques et agricoles, a permis l'élaboration et l'exécution du plan d'extension des cultures, appelé couramment plan Wahlen. Ce plan doit assurer à la Suisse un ravitaillement suffisant en denrées alimentaires pendant la durée de la guerre.

"Revue de l'Université d'Ottawa"

AVRIL-JUN 1942
Sommaire: Monseigneur Louis-Adolphe Faquet, la Rédaction; Nationalisme du roman américain, Harry Bernard; Responsabilité des nos éducateurs, Rodrigue Normandin, O.M.I.; The American Key, Professor A. L. Burt; D'une culture catholique, Sylvio Ducharme, O.M.I.; A quoi bon les arts? Marc de Beauvoir, Ville, O. M. A. ville, Roger Dhamel; The Guild Social order, Thomas Manning, O.M.I.; Actualité: Chronique, Partie documentaire: Bibliographie.

Section spéciale: La pensée mathématique d'Aristote, Thom Greenwood; L'enseignement de la morale et saint Alphonse, Thomas Pinal, C.S.S.P.; Rapport de la Société thomiste de l'Université d'Ottawa; Bibliographie; Recension des revues.

Au comptoir .75, par la poste .85. Sans la section spéciale: au comptoir .60, par la poste .70. Service de librairie du Devoir.

A LA SCENE, AU CONCERT ET A L'ECRAN

Au Princess

Le film "Ghost of Frankenstein" prendra l'affiche des vendredis au cinéma Princess. Les principaux acteurs, ce sont: Cedric Hardwicke, Lon Chaney, Lionel Atwill, Ralph Bellamy, Bela Lugosi, Evelyn Ankers et Janet Ann Galow.

Le premier film de la série "Frankenstein" avait été toute une sensation en 1931. Vintrent ensuite "The Bride of Frankenstein" et "Son of Frankenstein".

Cette fois c'est Lon Chaney qui interprète le rôle du monstre. Cet acteur a hérité tous les talents de son célèbre père pour le maquillage. On se souvient du récent succès qu'il a remporté dans le film "The Wolf Man".

Le second film à l'affiche sera "Flying Cadets" avec William Gargan, Edmund Lowe et Peggy Morgan.

Au Loew's

Le plus récent film dirigé par Cecil B. de Mille prendra l'affiche au cinéma Loew's des vendredis. Il porte comme titre "Reap the Wild Wind". Les vedettes en sont Ray Milland et Paulette Goddard.

La distribution de ce film est particulièrement brillante puisque, en plus des vedettes, on y trouve Raymond Massey, Lynne Overman, Robert Preston, Susan Hayward, Charles Bickford, Martha O'Driscoll, Louise Beavers, Janet Beecher et Walter Hampden, tous acteurs de grand talent qui ont déjà tenu des rôles importants dans d'autres films.

"Reap the Wild Wind" est le 66e film de Cecil de Mille, le pionnier du cinéma. Ce film a été tourné d'après une nouvelle de Thelma Strabel, parue dans le *Saturday Evening Post*.

Au Capitol

Le film qui prendra l'affiche des vendredis, au cinéma Capitol, s'intitule "Martin Eden". La vedette en est le jeune acteur canadien, Glenn Ford. Le scénario est basé sur un roman du grand écrivain Jack London. La distribution groupe, aux côtés de Glenn Ford, Claire Trevor, Evelyn Kayes, Stuart Erwin, et plusieurs autres excellents acteurs.

Stuart Erwin, qui avait joué jusqu'à présent dans des comédies, trouve dans "Martin Eden" son premier rôle dramatique et il s'en tire avec un vif succès. L'interprétation de Glenn Ford a été remarquée et louangée par tous les critiques. Cet acteur est en train de devenir un des meilleurs jeunes premiers de Hollywood.

Au Palace

La plus récente comédie de Bob Hope prendra l'affiche des vendredis, au cinéma Palace. Elle s'intitule "My Favorite Blonde". Fait à remarquer, la grande actrice Madeleine Carroll y tient le premier rôle féminin. Après plusieurs autres tragédies, Madeleine Carroll se tourne vers la comédie, et les critiques affirment qu'elle y excelle.

La distribution de ce film groupe, en plus des vedettes, Gale Sondergaard, George Zucco, Lionel Royce, Walter Kingsford, Victor Varconi et Otto Reichow.

Le film a été dirigé par Sydney Lanfield.

Bob Hope y connaît des aventures qui dépassent encore en drôle-rie tout ce qu'il avait fait dans "Caught in the Draft" et "Nothing But the Truth".

Au Gala du Printemps

Trois des plus grands noms de l'histoire de la musique — on ose à peine presque dire les trois plus grands noms — représenteront le Concerto à la soirée du 13 mai du gala du printemps. Ce sont Bach, Beethoven et Brahms, les trois "B" comme on les nomme souvent depuis von Bülow. Et l'on se demande quand leurs œuvres sont au même programme, si cette initiative identique, au lieu d'être un caprice du destin, n'est pas un signe des dieux pour recommander aux mortels de les unir quand ils veulent les entendre.

De ces trois auteurs, Brahms nous est sans doute le moins familier. Mais ainsi qu'un critique le disait si justement: "La moitié de la joie de la beauté est dans la découverte de la beauté". Ceux qui ne connaissent pas Brahms auront la joie de la découverte du second Concerto pour piano, et ceux que le musicien de Hambourg a déjà conquis, saient quelles révélations leur apporte chaque nouvelle audition de ses œuvres.

Si ses amis le comparaient à Bach et à Beethoven, Brahms n'en tirerait aucune vanité. On raconte qu'un jour, en arrivant à une répétition où l'on préparait le programme, qui comprenait deux de ses œuvres, dont le Concerto en si bémol, il entendit l'ouverture Leonore no 3. Il écoute un moment et dit: "La malchance veut que partout où je dois conduire mes œuvres, cette pièce soit au programme. Mais vous savez, à côté de cela, rien n'y peut tenir."

A côté de Bach et de Beethoven, Brahms tiendra, et glorieusement, surtout quand il aura comme interprètes l'incomparable pianiste Rudolf Serkin et le chef d'orchestre de réputation internationale, Désiré Defauw, à qui nous sommes redevables de tant de profondes et impalpables émotions! (Comm.)

"Green Pastures" ce soir

La "première" de *Green Pastures*, de Marc Connelly, sera donnée ce soir, au *His Majesty's*, au bénéfice du Fonds du Lait pour la Grande-Bretagne, sous les auspices du Kinsmen Club de Montréal. Autres représentations les 8 et 9 mai.

L'Inouïse ce soir, au Monument

On est prié de se rappeler que la Comédie de Montréal donnera la première représentation de *L'Inouïse*, ce soir, au Monument National, avec Sita Rieders et Jacques Auger dans les premiers rôles.

L'horaire des spectacles

SAINT-DENIS	"Au Service du Tzar"
1 h. 25, 4 h. 25, 6 h. 50, 10 h. 02.	
LOEW'S	"To The Shores of Tripoli"
11 h. 20, 2 h. 40, 7 h. 20, 10 h.	
PALACE	"Courtship of Andy Hardy"
11 h. 15, 1 h. 55, 4 h. 40, 7 h. 20, 10 h.	
CAPITOL	"Ships with Wings"
11 h. 20, 2 h. 40, 7 h. 20, 10 h. 45.	
PRINCESS	"Blue, White and Perfect"
11 h. 25, 2 h. 05, 4 h. 40, 7 h. 30, 10 h. 15.	
HONOLULU LU	"Honolulu Lu"
10 h. 05, 12 h. 45, 3 h. 30, 6 h. 10, 8 h. 55.	

Ciné-Guide

Indications sur quelques films à l'affiche aujourd'hui

(Titres et textes enregistrés — Tous droits réservés d'Octavia 1937)

"Capitol"
SHIPS WITH WINGS — Film d'aventures qui raconte l'histoire d'un marin et d'un aviateur qui se retrouvent quant à l'arme la plus propre à faire la guerre moderne. Vedettes: Jane Dexter, Basil Sydney, Leslie Banks.

"Imperial"
CAPTAINS OF THE CLOUDS — Film à la gloire de l'aviation commerciale et militaire. Vedettes: James Cagney, Dennis Morgan, Brenda Marshall.

"Loew's"
TO THE SHORES OF TRIPOLI — Film d'aventures en costumes naturels. Vedettes: Randolph Scott, Nancy Kelly, Henry Morgan, Russell Hicks.

"Palace"
JOAN OF PARIS — Film d'actualité. La France aux prises avec la guerre. Vedettes: Michèle Morgan, Thomas Mitchell, Paul Henreid.

"Princess"
SHUT MY BIG MOUTH — Comédie. Vedettes: Joe E. Brown, HONOLULU LU — Comédie. Vedettes: Roger Clark, Leo Carrillo, Lupe Vélez.

Saint-Denis
LA CHANSON D'UNE NUIT — Comédie musicale. Vedettes:

Votre testament et votre succession

Deuxième série (Dernier article)

- 10 Calculs pratiques des droits successoraux fédéraux et provinciaux;
- 11 Pourquoi, mesdames, vous devez faire votre testament;
- 12 Comment tout homme d'affaires peut établir à l'avance un plan de règlement de sa succession;
- 13 Quelques suggestions testamentaires;
- 14 Relations entre l'impôt fédéral sur le revenu et sur les successions;
- 15 Placements des fonds par un exécuteur testamentaire dans le cas d'un défunt et nue propriété;
- 16 Donations entre vifs et donations fiduciaires;
- 17 Assurance sur la vie et la loi des droits successoraux;
- 18 Comment effectuer vos placements en vue de votre succession;
- 19 Conclusions.

Chers Lecteurs,

Nous sommes rendus au terme de notre exposé et c'est à regret que nous vous quittons; plusieurs, parmi vous, nous ont encouragé dans la poursuite de notre travail et ont poussé la bienveillance jusqu'à nous exprimer vivement toute leur satisfaction. Nous les en remercions.

Notre tâche est maintenant accomplie. Nous tenions la chronique de l'actualité depuis assez longtemps (5 mois) dans votre journal si bienveillant, lorsqu'il s'agit de faire connaître à ses lecteurs des problèmes que le public ignore en partie et dont la solution est toujours onéreuse: notre part doit être suffisante.

Nous remercions le journal de sa patiente obligeance; c'est à lui que vous devez de la reconnaissance pour nous avoir permis de diffuser une partie des principales notions avantageuses à connaître pour protéger l'avenir de vos familles.

L'auteur de ces articles se rend compte parfaitement de leur imperfection littéraire et admet que le sujet aurait pu comporter plus de développements et plus d'explications.

La plupart des articles que nous avons rédigés pour le public ne comprennent pas tous les sujets que nous avons envisagés avant d'en extraire l'essentiel pour publication. Nous avons compris que nous ne pouvions décemment demander aux journaux qui nous ont fait le plaisir d'ouvrir généreusement leurs colonnes de tenir la chronique de l'actualité perpétuelle en écrivant, sur le même sujet, pendant douze mois.

Nous avons volontairement réduit l'expression de nos exposés aux considérations que nous paraissent les plus utiles à faire connaître au grand public intéressé personnellement à savoir la complexité et l'étendue d'un tel problème. Espérons qu'on nous saura gré d'avoir fait grâce aux lecteurs de bien des exposés, éminemment profitables bien souvent, mais forcément trop techniques, pour faire le sujet d'autres articles.

Notre but était bien simple: renseigner nos concitoyens sur l'ampleur et la variété presque infinies du sujet et les convaincre de trouver une solution profitable pour eux-mêmes, de leur vivant, et utiles surtout pour leurs héritiers, c'est-à-dire les êtres chers et dignes d'une protection adéquate qu'ils laisseront à leur décès.

Nous aimons cependant à faire remarquer ici que dans nos études sur le placement des capitaux, nous n'avons pas voulu traiter de l'aspect élémentaire des disponibilités d'un testateur, prêtées sur hypothèque, ni de la gestion, par un exécuteur testamentaire, des placements de tout repos que la loi édicte dans le cas des mineurs ou autres incapables, et pour les très nombreuses successions dont les dispositions, quant aux placements, sont régies par l'article 9810 du Code Civil de la Province de Québec: obligations du fidèle ou des provinces, effets publics du Royaume-Uni ou des États-Unis, obligations municipales de la Province de Québec, obligations scolaires de la même province, biens-fonds dans cette province ou premières hypothèques sur des biens-fonds (immeubles) dans la province à un montant n'excédant pas les 3-5 de l'évaluation municipale, etc., car bien peu ignorent la technique d'une semblable gestion.

Nous nous sommes peut-être trompé en n'en parlant pas, mais nous avons cru préférable d'attirer l'attention du lecteur sur le placement moderne des capitaux en valeurs mobilières à revenu fixe, obligations ou rentes, et à revenu variable, actions ou parts sociales.

Notre décision provient du fait que cette technique moderne de gestion deviendra de plus en plus en usage dans l'administration financière des successions futures et aussi en considérant que la gestion des capitaux immobiliers — propriétés et hypothèques — est presque universellement connue, sinon facilement accessible pour tous.

Nous ne voudrions pas qu'on interprète faussement nos intentions lorsque nous disons dans notre article "Quelques suggestions testamentaires" que, "dans bien des circonstances qu'il serait trop long d'énumérer ici, les restrictions lé-

gales, quant aux placements, sont souvent désavantageuses aux héritiers".

Nous n'avons pas voulu prétendre que les dispositions du Code civil (art. 9810) ne sont pas sages et ne représentent pas ce que nous aurons toujours considéré ici des "placements de tout repos".

Avec bien des économistes français, anglais et américains, et des administrateurs avertis de fortunes mobilières, nous croyons que bien d'autres genres de placement peuvent aussi être actuellement et seront dans l'avenir, à moins que tout croule, considérés comme étant d'un égal tout repos. Cette vieille expression "de tout repos" financière parlant, peut être considérée non adéquate et même erronée parfois dans l'instabilité financière, fiscale et surtout monétaire, qui caractérise, depuis de nombreuses années, l'instabilité économique de notre monde moderne.

Tout évolue effroyablement et la conception économique et la gestion scientifique des portefeuilles des fortunes modernes ne peuvent rester stables. C'est un point qui mériterait des développements considérables pour être compris: nous y renonçons pour le moment.

Nos conseils concernent aussi bien les petites successions que les moyennes et les grosses. Nos gens de la classe moyenne, hommes d'affaires, professionnels, rentiers, etc., et nos gens de conditions plus modestes ont besoin d'une grande protection et c'est pour ceux-là qu'une bonne partie de nos considérations ont été faites: nous avons essayé de les exprimer en langage aussi clair et précis que possible.

Il ne reste plus qu'à remercier tous ceux qui ont eu la patience de lire, en tout ou en partie, ces chroniques hebdomadaires et ceux qui ont poussé l'amabilité jusqu'à nous consulter sur certains aspects particuliers de leurs propres problèmes ou encore sur l'ensemble de leurs dispositions testamentaires. Nous avons essayé de leur donner satisfaction; espérons y avoir réussi, aussi pleinement que possible.

Par suite des nombreuses demandes reçues de différents coins de la province, de gens de toutes les conditions sociales, nous avons décidé de prendre le risque d'imprimer, en volume, les quelques considérations que nous vous avons présentées, en y ajoutant plusieurs autres explications qui nous ont paru avantageuses à faire connaître. Nous avons développé, dans le volume, certaines idées afin d'être plus explicites et mieux compris de l'ensemble des gens qui ont pris connaissance de ces notions de vulgarisation testamentaire et successorale.

Ceux qui seraient intéressés à conserver, pour références ultérieures, ces études légales et fiscales, sous une forme plus facile à manipuler que les découpures de journaux, savent où s'adresser pour se les procurer.

Votre journal se fera un plaisir de vous transmettre le volume qui les renferme.

En vous renouvelant mes remerciements, je vous dis, au revoir. (Pierre Boucher)

de La Bruère FORTIER, notaire à Québec.

Nota:—Ces deux séries d'articles, revues et augmentées, seront réunies en volume, format ordinaire, 6 x 9, d'environ 160 pages et qui paraîtra vers le 10 mai.

Reservez dès maintenant votre exemplaire à la Librairie du Devoir, au prix de \$1.10 franco.

"Aux origines de Montréal"

par l'abbé GEORGES THUOT

Voici un livre qui remet sous les yeux de tout Canadien, fier des origines si catholiques et françaises de la métropole de notre pays, une épopée de souffrances, de vaillance et de foi, dans la grandeur sévère et pure n'a pas été, semble-t-il, dépassée ni même atteinte dans l'histoire d'aucune autre cité.

C'est le livre que voudront consulter confédérés, professeurs et élèves, afin de pouvoir évoquer, grâce à des documents authentiques, les grands héros de la Ville-Québec: afin de comprendre et d'expliquer pourquoi il ne fallait point que passât inaperçue le tricentenaire de Montréal.

Au comptoir 75s., par la poste 80s. Service de Librairie du Devoir.

Chant grégorien

Concours à Montréal

On a déjà annoncé quelques dates pour les concours de chant grégorien qui vont s'ouvrir cette semaine. Voici un résumé du programme général de 1942.

Vendredi après-midi le 8 mai, à trois heures, à l'église Notre-Dame, quatorze chorales d'écoles se rencontreront pour l'attribution des Trophées Mgr-Charbonneau et Mgr-Gauthier. Ces trophées sont un drapeau papal pour les garçons et une bannière papale pour les filles. Les gagnants recevront en plus un prix de \$10, et les seconds de chaque section, un prix de \$5. Son Excellence Mgr l'archevêque de Montréal a accepté la présidence d'honneur de ce premier concours.

Samedi, le 9 mai, à trois heures, au couvent du Sacré-Cœur, huit chœurs de nos principaux couvents de Montréal auront aussi leur concours de chant grégorien et un prix de \$10 sera accordé aux gagnants. La pièce imposée dans cette section est l'Introit Gaudens gaude de la fête de l'Immaculée-Conception. Les juges ont été choisis pour ce concours et seront les RR. RR. Alfred Bernier, S.J., Conrad Latour, O.M.I., et M. Clément Morin, P.S.

Pour toutes les autres sections, chorales d'hommes, de femmes et pour les collèges, le concours est fixé au dimanche de la Pentecôte, 24 mai, à l'église St-Stanislas.

Le concours final entre les chœurs d'hommes des différents diocèses qui sont affiliés à la Commission des Concours de Chant grégorien aura lieu le 31 mai à la cathédrale de Sherbrooke.

Le bill de Montréal

La demande d'indemnité des conseillers municipaux

Débat à Québec — MM. Perrier et Drouin se montrent sympathiques au projet — Les ventes pour non-paiement des taxes purgeront les immeubles grevés de substitution

Québec, 7 (D.N.C.). — Le comité des bills privés a continué hier soir l'étude du bill de Montréal, sous la présidence de M. Domina Joyal, député de Chamblay.

On a commencé immédiatement l'étude de la clause 19, par laquelle les conseillers demandent une indemnité annuelle de \$1,000 pour frais de voyage et de représentation, moins une pénalité de \$10, par séance à laquelle un conseiller n'assistera pas.

M. Edouard Jeannotte, conseiller A., suggère que cette indemnité soit rétroactive au 27 décembre 1940. On demande au trésorier s'il a prévu dans le budget une allocation pour ladite indemnité de \$1,000. M. Roberge répond que non, mais M. A.-E. Goyette fait observer que le budget n'est pas encore voté.

M. Groves Contant, représentant du Comité des citoyens, déclare au nom du Comité que ses représentants sont prêts à continuer à remplir leurs fonctions sans indemnité d'ici la fin de leur terme.

M. Naud — Je pense bien! ils ne viennent jamais! M. Hanley, conseiller, dit que pour la période de 15 mois qu'il est conseiller, il en a coûté aux conseillers une moyenne de \$1,500 de leur argent. Il ajoute que les citoyens qu'il représente seraient satisfaits qu'une indemnité de \$1,000 fût accordée à leurs conseillers.

M. Quintin dit que le comité Quintin est aussi de cet avis. Personnellement, M. Quintin est entré au conseil décidé à respecter le régime de gratuité jusqu'à la fin. Mais il constate que si personnellement il peut assumer les dépenses de représentation, d'autres ne peuvent pas. Et si on s'est plaint du manque d'assiduité des représentants municipaux, c'est que leur intérêt les appelle ailleurs. C'est pourquoi une compensation aux dépenses assurerait une assistance plus régulière, à condition, bien entendu, qu'une pénalité soit établie pour les absences. "Nous avons été obligés", dit M. Quintin, de nous rendre à l'évidence, et que raisonnablement le public ne peut s'attendre à ce que les représentants dépendent leur propre argent pour prendre ses intérêts, sans être indemnisés. Il est certain que nous ne viendrons pas pour un autre terme, si on ne rembourse pas leurs dépenses, quand on sait que pour une période de 15 mois, il leur a fallu siéger pendant 79 séances. Les députés savent d'ailleurs personnellement ce qu'il en coûte comme représentants du peuple.

M. Quintin termine en disant que comme président du comité Quintin, pour les amendements à la charte, il favorise le paiement de l'indemnité.

M. Victor Lévesque, conseiller, dit que les conseillers ne demandent pas un salaire, mais le remboursement de leurs frais personnels, en reconnaissant d'ailleurs la nécessité d'une pénalité pour ceux qui négligent d'assister aux séances du conseil.

M. Perrier

M. Hector Perrier, secrétaire de la province, dit que les responsabilités des conseillers diffèrent suivant les activités et les quartiers. Car en certains endroits, le conseiller, tout comme le député d'ailleurs, se trouve assiéger littéralement de demandes de charité que de fonctions sociales et publiques, tandis que d'autres conseillers, demeurant en d'autres régions, en sont pratiquement exempts. Il s'ensuivrait qu'un représentant de cette dernière classe, avec une pénalité de \$10 par séance non suivie, recevrait tout de même \$750 pour avoir pas fait grand-chose alors que le conseiller d'un quartier populaire, moins riche, accomplirait une besogne énorme, subirait de lourdes dépenses. M. Perrier dit qu'il n'est pas opposé au principe de la rémunération pour services publics, mais il faudrait trouver un régime où le conseiller qui travaille pour le public soit payé en proportion de son travail et de ses services.

M. Lévesque dit qu'il ne réclame pas l'indemnité pour lui personnellement, car il peut se passer et très bien finir le terme commencé, mais c'est une question d'ordre élémentaire que les représentants publics doivent être indemnisés au moins de leurs dépenses personnelles faites pour frais de représentation publique.

M. Drouin demande si on serait satisfait d'une indemnité de \$20 par séance jusqu'à concurrence de 50 séances quoiqu'il faille déterminer de façon claire en quoi doit consister une séance du conseil.

M. Edouard Jeannotte fait observer que les frais de représentation aux séances ne sont pas les seuls frais des conseillers. Il y a le transport, par exemple. Ainsi le représentant du quartier d'extrême nord doit parcourir 10 milles aller et retour à chaque séance, et on doit songer que, déjà, il y en a eu 79. Et puis il y a une foule de dépenses suivant le nombre de paroisses, les cas d'assistance. Il est évidemment difficile pour un conseiller de fermer sa porte quand on vient le solliciter pour une oeuvre de charité et on sait que les conseillers sont, comme les députés, les premiers que l'on vient visiter. Il y a aussi le cas des conseillers qui doivent subir l'élection: le coût des listes électorales, des assemblées, etc., etc., tandis que les élus de la classe C sont exempts de ces ennuis.

M. Drouin demande ce qu'on penserait d'une indemnité de \$1,000, mais avec une pénalité de \$25 pour chaque absence, mais le conseiller Jeannotte croit que c'est une somme un peu élevée, lorsque l'on considère que les absences peuvent être attribuables à des raisons majeures. Il suggère que \$20 serait une somme assez élevée.

Le conseiller Joseph Benoit, pour sa part, dit que la charge de conseiller mérite une rémunération.

Le comité déclare qu'il étudiera l'amendement au cours des séances. Comme il est 11 heures, le comité s'ajourne à ce matin.

La grande crise de la République française

PAR YVES SIMON

Le procès des partis qui se sont déchiré la France pendant 25 ans. Prix: \$1.25; par la poste: \$1.30. En vente au Service de Librairie du Devoir.

Le travail féminin dans les usines de guerre

"Ne rien faire qui soit de nature à détruire l'âme du foyer canadien"

La motion Paquette à l'Assemblée législative

(par Alexis GAGNON)

Québec, 7 (D.N.C.). — La Chambre a adopté hier après-midi à l'unanimité une motion de M. Albiny Paquette, député de Labelle, priant le gouvernement fédéral de ne pas intensifier le recrutement féminin au-delà de la limite permise par les nécessités familiales, et surtout de ne rien faire qui soit de nature à détruire l'âme du foyer canadien.

Qu'il me soit permis tout d'abord de souligner la haute importance sociale et morale de la question qui fait l'objet de la motion présentée. Nous sommes en guerre et je comprends que, conséquemment, il nous faut subir des bouleversements considérables, tant économiques que sociaux, sans nous en plaindre. Nous sommes en guerre, et nos pays doivent faire tendre tous leurs efforts pour obtenir la victoire sur ses ennemis. La guerre est sans pitié, et des exigences cruelles. Elle demande que les hommes partent pour l'armée, qu'ils acceptent la rude discipline des camps, qu'ils se séparent des êtres qui leurs sont chers, et qu'ils abandonnent leurs habitudes du temps de paix.

L'industrie nationale subit de par la guerre des modifications considérables. Les usines établies doivent fournir le matériel nécessaire à l'équipement des armées; et des centaines de nouveaux établissements fabriquent jour et nuit des munitions et des armes de tous genres.

Tout cela, nous le concevons bien, et nous devons nous y soumettre sans hésitation. Récemment, on a fait paraître au firmament politique de notre nation le spectre de la conscription pour outre-mer. D'un côté, nous avons le service militaire obligatoire, pour la défense du Canada. Et plus récemment encore, le ministre fédéral annonçait que nous allions bientôt avoir une loi de conscription des femmes de notre pays. M. le président, je veux protester contre cette dernière mesure, car je considère qu'elle constituerait un danger formidable pour les assises mêmes de notre société. Je ne puis, sans appréhension, voir les autorités fédérales procéder à l'application d'une loi aussi dangereuse et aussi radicale. Tous ceux qui réfléchissent, tous ceux qui s'intéressent à l'avenir du Canada, sont unanimes à dénoncer cet assaut contre le foyer canadien. Si l'on a cru bon de conduire les hommes de tous âges, soit dans les usines, soit dans les camps militaires, nous demandons que les femmes restent libres de tout service obligatoire, soit dans les usines, soit dans l'armée et ses corps auxiliaires. Il y a actuellement plusieurs dizaines de milliers de femmes ou de jeunes filles, 75,000 dit-on, au travail dans les usines de munitions du Québec.

Leur travail pénible, épuisant, se poursuit jour et nuit, sans relâche. La santé d'un grand nombre d'entre elles en souffre déjà, et nous entrevoisons l'anémie et la tuberculose préparer ses ravages dans leurs rangs. La présence des mères dans le foyer, est essentielle et impérative. Personne, absolument personne ne peut les remplacer car elles en sont la lumière, elles en sont le rempart moral et physique. Quand la mère est absente ou disparue, l'atmosphère du foyer est changée et la moralité de celui-ci baisse...

Et que dire de ces milliers de jeunes filles poussées par la coercition, à abandonner leur vie habituelle pour servir soit dans les cantines, soit dans les usines ou les corps auxiliaires? Croit-on qu'on améliorera leur état moral? Croit-on que la promiscuité qui y existera ne comportera pas des risques effrayants? La moralité publique est suffisamment à la baisse, pourquoi lui porter atteinte davantage?

Croît-on que, la guerre terminée, les foyers se reconstitueront avec le même admirable esprit d'autrefois? Est-ce que l'émancipation, corollaire inévitable de la liberté du temps de guerre, ne conduira pas à la

destruction de l'âme familiale? Ce n'est pas exprimer un pessimisme exagéré que de déplorer d'avance les ravages que causera la conscription appliquée à nos filles. Qu'on y songe à deux fois avant de recourir à des mesures trop drastiques. Il ne faut pas sacrifier sur l'autel de l'impérialisme l'âme de nos foyers canadiens. C'est le bien le plus précieux que nous restons; gardons-le intact. Un pays n'a pas le droit de détruire ce qui fait sa force, sa valeur morale et sa raison d'être. Ne perdons pas la tête; gardons notre sang-froid en présence de ceux qui l'ont perdu. Nos familles constituent les cellules sociales indispensables à la vigueur et à la survie de notre vie nationale, et je demande à la Législature de Québec, de veiller à ce qu'on respecte leur intégrité.

Motion

Je propose donc que la motion suivante soit lue et adoptée: "Qu'attende que le gouvernement fédéral décide d'utiliser de plus en plus la main-d'œuvre féminine pour intensifier l'effort de guerre canadien;

"Attende que la propagande fédérale a pour but de diriger vers les usines de munitions des milliers de femmes mariées et de jeunes filles;

"Attende que le travail des femmes mariées présente de sérieux inconvénients;

"Attende que la désorganisation des foyers par l'absence des mères aura une pénible répercussion sur la santé morale et physique des enfants;

"Attende qu'il est du devoir de tout gouvernement de veiller à ce qu'il ne soit pas porté atteinte à la cellule sociale, base de notre société;

"Cette Chambre prie instamment le gouvernement fédéral du Canada de ne pas intensifier le recrutement féminin au-delà de la limite permise par les nécessités familiales et, surtout, de ne rien faire qui soit de nature à détruire l'âme du foyer canadien".

La motion a été ensuite adoptée à l'unanimité.

Le conseil central

La séance régulière du conseil central des syndicats catholiques aura lieu ce soir à 8 h. 15 à l'édifice syndical, sous la présidence de M. Ph. Girard.

AUX SYNDICATS

C'est demain soir, que les officiers et les membres des syndicats catholiques de Montréal sont invités à se rendre en groupe à la chapelle de Marie-Réparatrice, 1025 boul. Mont-Royal, pour participer à l'exercice de la neuvaime solennelle de réparation.

Le marché suisse du travail en 1941

Lausanne 7 — Le nombre moyen des chômeurs complets, qui était de 36,663 en 1939 et de 14,784 en 1940, est tombé à 9,095 en 1941, ce qui représente une diminution de 38 p.c. sur le chiffre de 1940. Sur 1000 personnes travaillant pour le compte d'autrui, il n'y en avait plus que 6 qui chômaient en 1941, contre 10 en 1940, 37 pendant la dernière année d'avant-guerre, et 56 en 1936, au moment où la crise économique avait atteint son point culminant. Cette régression du chômage est due avant tout à l'activité satisfaisante de l'industrie et au fait que l'agriculture ainsi que les travaux intéressant la défense nationale ont occupé davantage de main-d'œuvre qu'au paravant.

Retraite sacerdotale

22-26 juin

Une retraite fermée de quatre jours en silence sera donnée à la Villa Saint-Jean de la Lande, Saint-Jean, P.Q., du lundi soir 22 juin prochain au vendredi soir 26; le prédateur sera le R. P. G. Goulet, S.J., Maître des Novices au Saul-au-Récollet.

Les prêtres, désireux de prendre part à cette retraite, n'auront qu'à faire parvenir leur nom au R. P. Joachim Primeau, S.J., supérieur de la Villa Saint-Jean, Saint-Jean, P.Q. (Tél.: 2539).

TARIF des annonces classifiées du "DEVOIR"

Téléphone: Belair 3361

1 cent le mot 25c minimum comptant. Annonces facturées 15c le mot. 40c minimum. NAISSANCES, SERVICES, SERVICES ANNIVERSAIRES, GRANDS MARIAGES, REMERCIEMENTS, SYMPATHIES ET AUTRES 2c par mot minimum de 50c. PIANOS, CHAÎNES, PROCHES, MARIAGES, \$1.00 par insertion.

Solliciteur demandé

Pour imprimerie. — Dire âge, expérience, états de service, salaire demandé et donner références. Ecrire à L. N. Boite postale 500, (Place d'Armes), Montréal.

FILLE DEMANDEE

Jeune fille demandée, orpheline de père, âgée de 20 à 35 ans, que les travaux de la guerre et les bouleversements des grandes villes n'intéressent pas, trouverait un emploi et un chez-elle en s'adressant au sous-agent. Qualifications requises: honnêteté, discrétion, pondération, connaissances du français, d'un peu de dactylographie, de sténographie et d'anglais. Travail de bureau et assistance aux menus travaux domestiques. Position pour le temps de la guerre et pour l'après-guerre. Salaire à être établi après entrevue. Ecrire (Tableau) case 39, le "Devoir", 11-5-42.

Les Editions de l'Action Nationale présentent: ACTUALITÉ NO 8 POURQUOI NOUS N'ACCEPTERONS "JAMAIS" LA CONSCRIPTION POUR SERVICE OUTRE-MER

par François-Albert ANGERS

Les Canadiens français sont-ils au courant de ce qui se passe à l'extérieur du Canada?

OUI

Les Canadiens français s'intéressent-ils à l'avenir de leur pays, le Canada?

OUI

Et ils sont quand même opposés à la conscription pour service outre-mer?

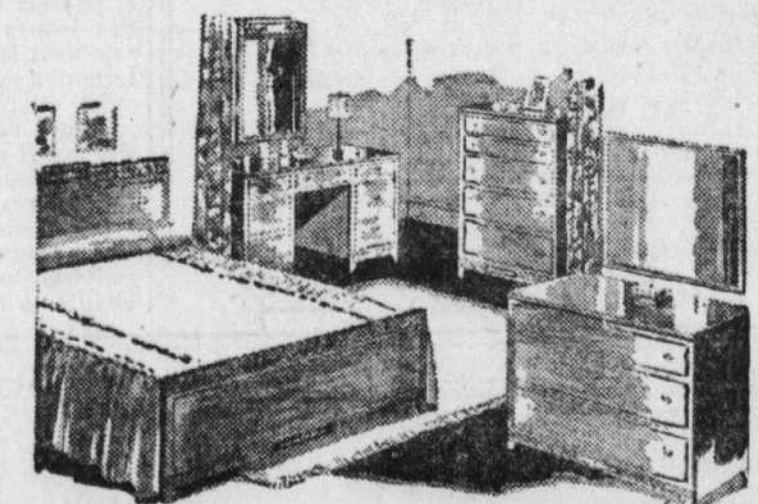
OUI

POURQUOI?

Lisez l'étude la plus neuve, la plus solide et la plus clairvoyante jamais publiée sur le sujet: POURQUOI NOUS N'ACCEPTERONS "JAMAIS" LA CONSCRIPTION POUR SERVICE OUTRE-MER

par François-Albert ANGERS

(Les Editions de l'Action Nationale, actualité no 8.) En vente au Devoir, 430 est, Notre-Dame, Montréal, et à l'Action Nationale, c.p. 133, Outremont, P.Q. 10 l'unité, \$1.00 la douzaine, \$8.00 le cent, \$70.00 le mille.



Chez "Bélanger" l'économie s'allie à l'élégance, au bon goût et au style

Le service qui a fait la renommée des spécialistes en poêles A. Bélanger Ltée, s'étend à l'ameublement général de maison. Qu'il s'agisse de meubles de chambre à coucher, de vivants, salles à dîner ou cuisines votre intérêt vous commande de consulter la Maison "Bélanger".

SOYEZ AVISES — CHOISISSEZ CHEZ "BÉLANGER"

A. BÉLANGER

SPECIALISTES EN POÊLES

Bureau-chef pour Montréal: 1950, ONTARIO est. Tél.: FA. 1128*

1149, MONT-ROYAL est. • 2907, MAISON (Rosemont)

3714, NOTRE-DAME ouest • 6879, SAINT-HUBERT

858, STE-CATHERINE est • 4423, WELLINGTON (Verdun)

POÊLES - FOURNAISES - RÉFRIGÉRATEURS - LESSIVEUSES - MEUBLES

Achetez des TIMBRES d'ÉPARGNE de GUERRE aux BANQUES • BUREAUX DE POSTE MAGASINS À RAYONS • PHARMACIES ÉPICERIES • DÉBITS DE TABAC LIBRAIRIES ET AUTRES DÉTAILLANTS



CÉLÉBRONS LE TRICENTENAIRE DE MONTRÉAL

NOTRE DON
Une magnifique montre sera choisie au hasard parmi les participants dont la réponse sera exacte, et qui auront écrit notre nom sur le coupon à remplir.
Inspecteur officiel du C.N.
HORLOGER-BIJOUTIER
Léopold GARANT
3981, Notre-Dame ouest,
(face au théâtre Cartier)
Date: 1910 — Congrès

FOURRURES
FI. 6906
Pour chaque réponse exacte, nous offrons un escompte important sur l'achat d'un manteau de fourrures évalué à cent dollars ou plus.
H. PAGEAU
COTE SAINT-PAUL
1793, avenue de l'Eglise
Emmagasinage 2-2½% — Réparations Date: 1689 — Massacre

CONCOURS DES DATES HISTORIQUES

COURTOISIE DE IMPRIMERIE ATWATER
Lucien KALTENBACK, prop.
3009, Notre-Dame ouest
WI. 5440
IMPRESSIONS RELIURE REGLAGE
Date: 1900 — Hon. Parent

COUPONS de CONGOLEUM
J. A. COUSINEAU
MAGASIN A RAYONS
6239-45 BOUL. MONK FI. 7940
Variété de dessins — chacun mesurant 1 à 4 verges carrées. Quantité suffisante du même dessin pour couvrir un appartement au complet. Prix, la verge .29 carrée.
Date: 1813 — Salaberry

AUX NOUVEAUTÉS
UN CADEAU S'ACHÈTE
Poterie, lampes, verrerie, cendriers, fleurs, miroirs, horloges, services de vaisselle, bibelots.
R. GRANDCHAMP, prop.
3560 ouest, Notre-Dame WI. 4408
Date: 1642

AGENCE EXCLUSIVE DES VERNIS ET EMAUX
NARVO V. MARQUIS
FERRONNERIE
TAPISSERIES — VITRES — PEINTURES, etc.
Coin Boul. Monk et Springland WE. 0303
Date: 1860 — Visite

Gâteaux de Noces
Pâtisseries françaises
SERVICE DE noces, banquets, fêtes, etc.
NOUS LOUONS verrerie — vaisselle — couverts — tables.
SALLE DE BANQUET
à la disposition de nos clients.

Pour vos cadeaux: Choix varié, poterie, lampes, verrerie, vaisselle, miroirs, bibelots, etc.
QUINCAILLERIE COUSINEAU
Peinture — Tapisserie — Articles de sport — Ustensiles de cuisine
6219 boul. MONK - WE. 2623

21 ANS D'EXPERIENCE A VOTRE SERVICE — 1921-1942
CHARLES ROLLAND
WE. 6445 COURTIER EN ASSURANCES AT. 3608
4030, NOTRE-DAME OUEST
Edifice de l'Union St-Joseph
Amable DAUNAS, préposé à l'Assurance-Vie Date: 1825 — Canal
Pierre FRANCOEUR, préposé à l'Ass.-automobile Date: 1892 — Hérolisme

CHOISIS au HASARD Parmi tous les participants avec réponse exacte
LES GAGNANTS RECEVRONT CENT DOLLARS EN ARGENT
Pour être classé parmi les candidats au CENT DOLLARS nous soulignons que le coupon doit être entièrement rempli avec exactitude. La distribution de ces CENT DOLLARS se fera comme suit: quarante dollars (\$40.00) en argent au premier gagnant, vingt-cinq dollars (\$25.00) en argent au deuxième gagnant, deux prix de dix dollars (\$10.00) chacun au troisième et quatrième gagnants, deux prix de cinq dollars (\$5.00) chacun au cinquième et sixième gagnants, et cinq prix d'un dollar (\$1.00) chacun aux 7ème, 8ème, 9ème, 10ème et 11ème gagnants. Les gagnants ou gagnantes, selon le cas, seront choisis et proclamés à une réunion publique qui aura lieu au sous-sol de l'église Saint-Henri le lundi soir 22 juin à 8 h. 30 p.m. sous la présidence de M. le curé Sylvio Clouthier. — CE CONCOURS EST FACILE. AUCUN ACHAT N'EST REQUIS.

Emile Gougeon
PATISSIER-TRAITEUR
4601, Saint-Jacques - WE. 5211
2516, N.-Dame ouest - FI. 0303
Date: 1617 — Le Hébert

MARCHAND DE GLACE
A.O. LAVOIE
Enr'g.
Bois, Charbon, Huile à chauffage
6501 Boulevard Monk
WI. 7252 Date: 1929 — Pont

COIFFURE adaptée à votre personnalité
YVETTE
Mlle J. SIMONEAU, prop.
6061 Boul. Monk FI. 8624
Date: 1907 — Pont

SPECIALITES pour bébés
Lingerie, Layettes
Articles de fantaisie pour cadeaux
Mme B.-B. DEMERS
Le Nid du Bébé
6208 Boul. Monk Date: 1929 — Timbrea
Ville Emard

CADEAU d'un flacon MOLINARD (¼ de drachme) avec chaque réponse exacte à notre nom.
Horace LEFEBVRE
Pharmacien-chimiste
3618, Notre-Dame ouest (angle Bourget et Rose-de-Lima)
WI. 7353 Date: 1886 — Inauguration

"S'habille bien qui s'habille chez..."
ALBERT LEFEBVRE INC.
ARTICLES POUR HOMMES
2380, N.-Dame O. C. Vinet WI. 9429
1351 S.-Catherine Est
C. Panet FR. 2507
1604 St-Royal E. C. Marquette CH. 1420
VETEMENTS CONFECTIONNES ou SUR MESURES
Date: 1908 — Fondation

Nul besoin d'acheter pour participer à ce concours de cent dollars

HOMMAGES A NOTRE METROPOLE . . .
. . . TROIS FOIS CENTENAIRE
Chapeaux --- Merceries
DUBOIS
P.-E. Dubois, 3459 N.-Dame ouest, St-Henri
Art. Dubois, 1888 Av. de l'Eglise, Côte St-Paul
Jean Dubois, 6107 boul. Monk, Ville-Emard
Date: 1692 — Hérolisme



HOMMAGES DE
JEAN-L. HEBERT
PHARMACIEN-CHIMISTE
Spécialité: PRESCRIPTIONS
Qualité — Précision
3495 Notre-Dame ouest
Tél.: WI. 1046
1868 — langue parlementaire

Miles J. & B. CHEVALIER
possèdent un assortiment complet de corsets et corselettes Nu Back ainsi que brassières Gothic et autres. Elles mettent à votre disposition des corsetières diplômées ainsi que chambre d'essayage.
Spécialités pour dames
NuBack TELESCOPIC
6233, boulevard Monk, Ville-Emard - WI. 2952

AU VRAI COIN
CUISINE CANADIENNE
BONBONS, TABACS, CIGARETTES, "HOT-DOGS"
RESTAURANT
Yves LEMIEUX, prop.
SERVICE DE LIVRAISON
3000 Notre-Dame ouest (coin Atwater)
FI. 5062 Date: 1774 — Acte

Nos Manteaux de Fourrures sont remarquables par leur individualité, leur style et leur confection.
REPARATIONS DE TOUS GENRES
SATISFACTION GARANTIE
La Maison Larivière
3487, Notre-Dame ouest (2ème étage)

4271 N.-Dame ouest - WE. 2101 (coin St-Philippe)
J.-F. BOURDUAS, B. PH.
Date: 1868 — Zouaves
Pharmacie BOURDUAS

C. HAYEUR
Marchandises sèches, lingerie, etc.
4601, NOTRE-DAME OUEST
CHAUS-SURES et VALISES
Date: 1924 — Fête locale

Comment procéder
Examinez attentivement toutes les annonces environnantes afin de choisir l'annonceur qui posséderait l'article que vous désirez. Pour l'obtenir gratuitement ou à très bon compte, selon les indications fournies par chaque annonceur — certains offrant des cadeaux, d'autres des remises ou escomptes sur les marchandises qu'ils ont à vendre — il vous suffit de répondre correctement à la date historique placée au bas, côté droit, de votre annonce choisie. Par exemple, 1492 porterait comme réponse: découverte de l'Amérique par Christophe Colomb.
Vous pouvez maintenant remplir en entier le coupon à cette fin et l'adresser à CONCOURS DES DATES HISTORIQUES, s/s le "Devoir", 430, rue Notre-Dame est, Montréal.
HATEZ-VOUS. CE CONCOURS SE TERMINE LE 5 JUIN 1942 A MIDI



L'un des nôtres
"Tout jeune encore (38 ans) M. J.-A. Cousineau est à la tête d'un commerce "considérable, situé de 2725 à 2731, rue "Notre-Dame ouest. Il ne néglige rien "qui soit susceptible de le perfectionner. "Tout dernièrement il a doublé la superficie "de son local afin de faire face à l'augmen- "tation constante de ses affaires et de con- "tinuer plus efficacement sa devise: Rapi- "dité et Courtoisie.
"Ce Canadien français prouve que notre "race, à, pour les affaires, autant d'aptitu- "des que les mieux doués sous ce rapport. "M. Cousineau a su conquérir l'amitié et "la considération de tous ceux qui ont été "en contact avec lui par son caractère aimable et son exquise politesse. D'un juge- "ment sûr, il s'est entouré d'un personnel "d'expérience, honnête, poli et courtois."
(Extrait des biographies locales)

A L'OCCASION DU TRICENTENAIRE
A tous les participants, avec réponse exacte, dont M. J.-A. Cousineau sera l'annonceur choisi, une boîte d'émail NARVO sera remise à son magasin même aux numéros 2725-2731 Notre-Dame ouest, à la fin du concours.
FERRONNERIE J. A. COUSINEAU
"LA MAISON DU CADEAU"
Spécialités: Tapisserie — Vaisselle — Plomberie — Electricité
SAINT-HENRI
2725-31 ouest, rue Notre-Dame, (près Atwater) FI. 7439
Date: 1786 — Carillon

Où SATISFACTION VOUS EST GARANTIE
Rés. Tél. WI. 8059
ADRIEN POIRIER
HORLOGER-BIJOUTIER
Montres — Bijoux — Cadeaux
1828 AVE DE L'EGLISE
COTE SAINT-PAUL
Date: 1492 — Découverte

COUPON A REMPLIR
Nom de l'annonceur de votre choix: _____
Son adresse: _____ Son numéro de tél.: _____
Votre propre nom: (en caractères bien lisibles) _____
Votre adresse: _____ Votre numéro de tél.: _____
Sans aucune obligation de votre part, veuillez remplir en entier ce coupon et l'adresser à CONCOURS DES DATES HISTORIQUES, s/s LE DEVOIR, 430, rue Notre-Dame est, Montréal.
Ce concours se termine le 5 juin 1942 à midi.

Toutes les pièces de votre foyer peuvent être meublées chez C.-L. Corriveau.
Profitez de nos conditions de paiements faciles établies d'après la loi.

C. L. Corriveau
MARCHAND DE MEUBLES
2471 ouest, NOTRE-DAME
Tél. WI. 2168 Montréal
Date: 1910 — Journal

FLEURS...
Tributs floraux
Gerbes de nocces
NOUS LIVRONS partout
CARTES pour toutes occasions
de BELLEFEUILLE, Fleuriste
6101, boul. Monk WI. 9484
Date: 1849 — Incendie

LAMARRE FRERES
est le marchand de meubles tout trouvé pour satisfaire la clientèle la plus exigeante
MEUBLES — TAPIS — POELES — RADIOS — PRELARTS
Modes de paiement conformes à la loi fédérale.
FERRONNERIE GENERALE
FI. 4681★
3721-23 Notre-Dame Ouest
Date: 1886 — Cardinal

Choix considérable de radios de toutes les grosseurs et à tous les prix; aussi radios-phonos et phono "pick-up".
MEUBLES BROPHY
1957 AVENUE DE L'EGLISE
FI. 6990
Date: 1867

CHAUSSURES
pour tous LES MEMBRES de la FAMILLE
4285, N.-Dame O. 5933, Boul. Monk 6341, Boul. Monk
J. BEAUDIN, Limitée
WE. 4201-2
Date: 1834 — Duvernay

Le plébiscite

Vote des comtés acadiens du Nouveau-Brunswick

Gloucester, N.-B.

Votes en 1940 — 16,081.

M. C.-L. Veniot, d. f. lib., s'est déclaré contre la conscription.

OUI NON

Turgeon 97 29

Pointe-Verte 71 123

Beresford 42 238

Petit-Rocher 109 215

La-Plante 19 214

Roberville 68 184

Bathurst-Ouest 313 242

Salmon Beach 160 15

Bathurst Mines 16 7

Allardville 10 179

Allardville-Est 50 116

Bathurst 563 581

Bathurst-Sud 560 155

Maisonnette 248 221

Blue Cove 64 130

Grande-Anse 47 64

Saint-Léon 73 170

Stone Haven 133 10

Caracquet 124 196

Le Bouthillier 157 76

Blanchard Settlement 47 23

Haut-Caracquet 68 236

Saint-Simon 82 147

Middle-Caracquet 124 228

Bas-Caracquet 188 94

Paquetville 43 294

Trudel 47 122

Notre-Dame-Trudel 7 105

Val-Doucet 114 119

Sheila 283 234

Tracadie 37 226

Saint-Isidore 50 124

Dugayville 26 157

Chippigan 92 207

Island River 106 106

Shipigan Island 66 176

Lamèque 63 361

Misco Centre 155 75

Savoie Landing 66 176

Haut-Pokemouche 30 67

Inkerman 39 139

Six Roads 32 132

Totaux 4835 6866

Pour le NON — 59 %.

Kent, N.-B.

Votes en 1940 — 8,707.

M. A.-D. Léger, d. f. lib.

OUI NON

Richibouctou 254 89

Rexton-Nord 118 30

Richibouctou-Village 22 392

Rexton-Sud 174 31

Ferd's Mills 77 11

Beersville 56 22

St-Norbert 34 106

West Branch 151 34

Kent Junction 29 37

Moules River 125 5

Bouchette 111 534

Saint-François 67 387

Saint-Anne 53 281

Saint-Antoine 45 391

Upper-Bouchette 17 120

Sainte-Marie 63 351

Saint-Paul 48 298

Grande-Digue 61 236

Notre-Dame-Sud 29 131

Cocagne 23 137

Cormierville 29 280

Notre-Dame-Nord 20 210

Acadieville 56 89

Acadieville-Siding 45 84

Pointe-Sapin 13 148

Claire-Fontaine 12 75

Kouchibouguac 98 27

Saint-Louis 127 292

Saint-Ignace 13 259

Adamsville 59 84

Harcourt 118 12

Petite-Aldouane 124 102

Totaux 2395 5320

Quatre polls à venir.

Pour le NON — 69 %.

Restigouche-Madawaska, N.-B.

Votes en 1940: 17,623.

M. J.-E. Michaud, d. f. lib. des

deux comtés réunis et ministre des

Pêcheries, a préconisé le OUI.

OUI NON

New Mills 95 36

Durham Centre 69 94

Nash's Creek 78 33

Dalhousie 1192 475

Eel River 123 133

Charlo Station 109 137

Totaux 16,350 7,414

Pour le NON: 31 p.c.

Dawsonville 105 1

Atholville-Est 94 51

Millers 85 41

Richardsville 146 22

Campbellton 2072 420

Balmoral 43 300

McKinnon's Hill 85 39

Upper Charlo 110 27

Grimmer West 51 117

Kedgwick 32 179

Grimmer East 10 161

Flatlands 102 0

McKendrick 17 201

Atholville Centre 100 79

Tide Head 142 16

Dalhousie Junction 138 36

Shannon Vale 39 80

Blair-Albol 12 160

Lorne 25 163

St-Quentin-Nord 41 212

St-Quentin-Sud 20 189

Five Fingers 25 99

Athol-Ouest 113 71

Jacques River 88 54

—Madawaska

Connors 28 92

Pelletier Mills 8 165

St-François 18 212

Clair 23 238

Lac Baker 7 299

Baker Brook 34 334

Albertine 8 153

Madawaska 68 326

St-Jacques 35 457

St-Joseph 72 338

Edmundston 961 1244

St-Basile 50 496

Rivière Verte 25 383

Ste-Anne 36 556

Notre-Dame de

Lourdes 13 136

St-Léonard 95 608

St-André 39 592

Poll avancé 6 12

Totaux 7080 10420

Onze polls à venir.

Pour le NON: 60 %.

Westmorland, N.-B.

Votes en 1940: 26,916.

M. E. R. Emerson, d. f. lib.

OUI NON

Moncton, ville 8080 2122

Shediac Bridge 181 156

Shediac 518 537

Barachois 12 186

Haute-Abojagane 5 235

Saint-André 23 191

Dupuis Corner 13 336

Scoudouc 159 193

Dorchester 483 136

College Bridge 12 139

St-Joseph 37 317

Memramcook-Ouest 53 397

Memramcook 18 119

College Bridge 13 114

Pré-de-Haut 33 129

Belliveau Village 6 193

Petitcodiac 474 21

The Glades 121 49

Salisbury 202 23

North River 114 5

Humphrey Mills 282 97

River Glade 149 14

RR. No. 4, Moncton 48 30

Harrisville 136 8

Lakewood 80 81

Saint-Anselme 78 193

Scott Settlement 53 6

Léves Corner 71 130

Lewville 260 131

Sunny Brae 370 65

Gallagher Ridge 49 4

Newton Heights 361 51

Hildgarde 342 121

Indian Mountain 40 4

Berry Mills 128 8

The Gorge 146 16

Port Elgin 98 20

Shenogme 61 139

Cape Bald 53 334

Bayfield 233 38

Upper Sackville 95 38

Middle Sackville 152 15

Mapleburg 1120 75

Sackville 217 12

Pointe-de-Bute 32 27

Midgie 216 12

Baie-Verte 158 60

Port Elgin 158 60

Totaux 16,350 7,414

Pour le NON: 31 p.c.

Moré du Dr J.-E. Duhamel

Les conférences

L'Apocalypse romantique de la révolution

Conférence de M. Lednicki à l'Université de Montréal

Il y a un peu plus d'un siècle, le comte Sigismund Krasinski a écrit sa *Comédie non-dramatique ou l'Apocalypse romantique de la révolution polonaise*.

Mardi soir, à l'Université de Montréal, sous le patronage de l'Académie, M. Lednicki, professeur aux Universités de Cracovie et de Bruxelles avant la guerre et présent professeur de philologie et d'histoire du monde slave et oriental à l'Université Harvard et à l'École Libre des hautes Études de Cambridge et de New-York, a traité du chef-d'œuvre de Krasinski, l'un des plus grands et l'un des plus beaux de la poésie romantique polonaise.

L'Apocalypse de la révolution était le titre de la seconde conférence publique prononcée à Montréal par l'éminent professeur polonais. La veille, il avait parlé de Rome et de Byzance dans les pays slaves.

Voici un résumé de la seconde conférence de M. Lednicki:

L'auteur de nombreuses publications littéraires polonaises et russes a esquissé en premier lieu la biographie du poète Krasinski, tout en montrant ses origines sociales ainsi que l'atmosphère politique et intellectuelle dans laquelle le poète a conçu son drame.

Ensuite le conférencier a attiré l'attention de ses auditeurs sur la valeur artistique de cette œuvre, sur les traits de l'école romantique qui la caractérisent ainsi que sur les accents de son originalité, sur les "traces de la griffe du lion" que le génie du grand poète y a laissées. Le drame représente l'un des plus beaux spécimens de la prose poétique polonaise, il apparaît donc à juste titre à la poésie romantique.

M. Lednicki a cependant et surtout insisté sur le caractère synthétique de ce drame, admirablement riche, souverainement concis, malgré la richesse polyphonique et l'étendue de son envergure idéologique. Saisissant est surtout le jeu des introductions lyriques (qui précèdent chaque acte) avec la couleur romantique des scènes. Une exceptionnelle maîtrise de la forme poétique, un don de composition, une architecture ne connaissant aucune défaillance, aucune équivoque, voilà en quoi se révèle le caractère dominant de ce chef-d'œuvre.

Pourtant ce sont les idées, sa "philosophie", son "historiosophie", qui créent la véritable grandeur de ce drame. C'est un drame domestique d'une rare audace et précision. C'est un drame psychologique très profond. C'est un jugement sévère et même amer sur le Poète et la poésie, sur son rôle dans la vie.

C'est enfin et par excellence un drame social et même sociologique, conçu dans un plan de catégories d'ordre religieux et philosophique. Deux mondes y sont juxtaposés: le vieux monde, gouverné par les classes privilégiées et le monde de la révolution, le monde des classes opprimées. C'est une philosophie de la Révolution. Le poète se révèle dans son drame en sa qualité de juge perspicace et impartial, et c'est avec un beau courage pour l'aristocrate tout jeune qu'il était alors — qu'il dévoile la terreur et secrète éloquence des "punitions" que les nouveaux crimes viendront appliquer aux crimes anciens du monde". Les deux groupes — les aristocrates et les révoltés — sont représentés avec une franchise que seule une très haute poésie peut faire paraître. La vision du Christ qui termine la "comédie" apporte à l'œuvre un sens symbolique qui a donné lieu à de nombreuses interprétations.

M. Lednicki a ajouté à son exposé un chapitre sur "la vie" de ce drame dans la poésie des XIX et XX siècles, il a fait des rapprochements avec V. Hugo, Leconte de Lisle, Wyspianski, Kasprzowicz (grands poètes polonais) avec Dosztoevsky et enfin avec *Les Douze*, poème du poète russe Alexandre Blok.Il a également démontré l'actualité étonnante de cette comédie, trait qui justifie entièrement le titre de sa conférence: *Comédie non-dramatique "Apocalypse de la Révolution"*.

M. Victor Barbeau, président de la Société des Écrivains canadiens, avait présenté lundi soir M. Lednicki à l'auditoire; mardi soir, le juge Édouard Fabre-Survery, de la Cour supérieure de Montréal, également membre de la Société des Écrivains, l'a remercié.

Contrats de bois à pâtes

(Communiqué) Ottawa, 6 mai. — Les ordonnances rendues récemment par l'administrateur du bois à la Commission des prix et du commerce en temps de guerre, fixant les prix maxima pour le bois à pâte en Ontario, Québec, Nouveau-Brunswick et Nouvelle-Écosse, n'affectent en rien l'obligation de soumettre tous les contrats de bois à pâte à l'approbation de l'administrateur. Cette déclaration a été faite aujourd'hui par l'administrateur du bois en vue de prévenir tout malentendu.

Bien que les prix maxima s'appliquent seulement au bois à pâte pour la consommation domestique, l'exigence que les contrats soient soumis à l'approbation de l'administrateur en vue de l'exportation a été maintenue.

Les réalisations de la Corporation des cyclistes, Congrès, journal, cours de cyclotourisme, randonnées à prix modique, grâce aux *Auberges de la Jeunesse*, soins médicaux et médicaux gratuits: rien n'a été épargné pour aider les cyclistes. Une assemblée de la Corporation des Cyclistes, pour les représentants des clubs affiliés ou de ceux qui aimeraient l'être, aura lieu au cours de cette semaine en vue de l'élection des officiers de l'association pour l'année et de l'étude des meilleures façons d'aider aux clubs cyclistes et d'encourager le cyclotourisme dans la province de Québec.

A QUEBEC

La réouverture des usines de Chicoutimi

La motion Talbot à l'Assemblée législative

Québec, 7. — La Chambre a discuté hier après-midi la motion de M. Antonio Talbot concernant la réouverture des usines de Chicoutimi.

M. Antonio Talbot

M. Talbot fait d'abord l'historique de ces usines, construites aux environs de 1900 par des promoteurs canadiens-français et vendues par la suite à la compagnie *Quebec Pulp and Paper*. Depuis qu'elle en a fait l'acquisition, cette compagnie a maintenu les usines fermées. En 1939, les gens de Chicoutimi espéraient que l'on ferait servir les usines à l'effort de guerre. Quand on nous chante, dit-il, que tout doit servir à l'effort de guerre, il n'y a aucune raison pour que ces industries ne soient pas utilisées d'une façon ou d'une autre.

Le député de Chicoutimi déplore que l'agent de la province de Québec à Ottawa n'ait pas réussi à convaincre les autorités fédérales de fournir ces usines, soit pour continuer à y faire de la pulpe, soit pour les utiliser à d'autres fins utiles à l'effort de guerre. Il y a là quatre moulins en pierre solide et une usine de réparations qui a coûté un million. Quand on demande aux gens de conserver même le papier d'étain qui enveloppe les cigarettes, quand dans tout le Canada on ne cesse de construire des usines nouvelles, pourquoi maintenir ce scandale? Les moulins sont situés à 5 minutes du port de Chicoutimi, le port de la province de Québec qui est le plus rapproché de l'Europe.

M. Talbot cite à l'appui de ses remarques des articles du *Progress of Saguenay* et de l'*Action Catholique*. Il termine en disant que le gouvernement provincial a tout ce qu'il faut, dans les statuts, pour forcer la compagnie à sortir de l'inaction.

M. Pierre-Emile Côté, ministre des Terres et Forêts, a demandé l'ajournement du débat. M. Duplessis a insisté pour que le débat se poursuive immédiatement. Il a demandé le vote sur la motion d'ajournement. Celle-ci a été adoptée par un vote debout.

Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de Librairie du "DEVOIR", 430 rue Notre-Dame (est), Montréal.

CARTES D'AFFAIRES

L'ART DE VENDRE Groupe de dix fascicules qui vous enseigneront rapidement et facilement l'art de vendre.

L'ART DE VENDRE

No 1 Savoir la manière de vendre sa marchandise ou ses services.

No 2 Savoir la manière de vendre sa marchandise ou ses services.

No 3 Savoir la manière de vendre sa marchandise ou ses services.

No 4 Savoir la manière de vendre sa marchandise ou ses services.

No 5 Savoir la manière de vendre sa marchandise ou ses services.

No 6 Savoir la manière de vendre sa marchandise ou ses services.

No 7 Savoir la manière de vendre sa marchandise ou ses services.

No 8 Savoir la manière de vendre sa marchandise ou ses services.

No 9 Savoir la manière de vendre sa marchandise ou ses services.

No 10 Savoir la manière de vendre sa marchandise ou ses services.

No 11 Savoir la manière de vendre sa marchandise ou ses services.

No 12 Savoir la manière de vendre sa marchandise ou ses services.

No 13 Savoir la manière de vendre sa marchandise ou ses services.

No 14 Savoir la manière de vendre sa marchandise ou ses services.

No 15 Savoir la manière de vendre sa marchandise ou ses services.

No 16 Savoir la manière de vendre sa marchandise ou ses services.

No 17 Savoir la manière de vendre sa marchandise ou ses services.

No 18 Savoir la manière de vendre sa marchandise ou ses services.

No 19 Savoir la manière de vendre sa marchandise ou ses services.

No 20 Savoir la manière de vendre sa marchandise ou ses services.

No 21 Savoir la manière de vendre sa marchandise ou ses services.

No 22 Savoir la manière de vendre sa marchandise ou ses services.

No 23 Savoir la manière de vendre sa marchandise ou ses services.

No 24 Savoir la manière de vendre sa marchandise ou ses services.

No 25 Savoir la manière de vendre sa marchandise ou ses services.

No 26 Savoir la manière de vendre sa marchandise ou ses services.

Au Collège Sainte-Marie

Double exposition de documents anciens

A l'occasion du troisième centenaire de Montréal et du centenaire du retour des Jésuites au Canada

Il se tient depuis quelques jours au collège Sainte-Marie, rue Bleury, une exposition de documents anciens organisée par les Pères Paul Desjardins et Léon Pouliot, Jésuites, à l'occasion du troisième centenaire de Montréal et du centenaire du retour des Jésuites au Canada.

Les fervents de la petite et de la grande histoire trouveront profit à visiter cette exposition, ouverte de 9 à 11 heures du matin et de 4 à 6 heures de l'après-midi. Les volumes, cartes, portraits, photographies, journaux, documents originaux sont exposés dans la salle des Anciens. Pour la visite, on demande de la Pèrre Desjardins ou le Père Pouliot.

Avec ce dernier comme cicerone, nous avons fait le tour de la salle. Voici quelques pièces qui nous ont frappé au cours de la visite:

Des autographes de Cartier, calculés par le Père Félix Martin, à Québec. Ce Père Félix Martin était un homme extraordinaire. Fondateur des Jésuites au Canada en 1842, historien et dessinateur, il fut l'ami de Jacques Viger, premier maire de Montréal et historien passionné lui aussi. En raison de cette profonde amitié et de cette similitude de goût pour l'histoire, Viger a laissé au Père Martin, conséquemment au collège Sainte-Marie, de précieux documents dont on retrouve un bon nombre à l'exposition même.

Outre de nombreuses cartes de la Nouvelle-France et de la ville de Montréal, on aperçoit la grande et la petite édition de l'histoire de la Nouvelle-France du Père Charlevoix.

Les yeux tombent ensuite sur quelques volumes des éditions originales des *Relations des Jésuites*.

Tout près, on voit un grand portrait authentique du Père Lejeune, le premier rédacteur des *Relations* qu'il a dirigées pendant dix années. Passé en France, il se fit là-bas l'apôtre du Canada. Il était aussi un grand maître de la vie spirituelle.

Suivent des éditions de 1632 des *Voyages de Champlain*.

Ville-Marie ou Montréal

Deux autographes de Marguerite Bourgeoys, alors la blanchisseuse de Notre-Dame, soulèvent la question de l'appellation de la ville fondée par de la Dauversière et de Maisonneuve. Il s'agit de recueillir les sommes versées à elle pour le blanchissage de la lingerie d'autel. Sur un reçu de 1666, elle y mentionne "l'église de Ville-Marie"; sur l'autre, de 1670, elle écrit "église de Montréal". Que conclure? Apparemment, on a abandonné vers cette époque l'appellation de Ville-Marie pour adopter celle de Montréal.

Dans les deux langues

Les archives du collège Sainte-Marie renferment de nombreux documents relatifs aux premiers journaux et livres publiés à Montréal. Jacques Viger leur en a légué plusieurs pour sa part. Parmi les pièces rares, sans compter les ouvrages imprimés par Mesplet, à compter de 1776, on voit un exemplaire de la lettre d'Auguste-Norbert Morin, alors étudiant, sur la langue française, publiée en 1825; le premier ouvrage en vers publié au Canada: les *Épîtres et Satires* de Michel Bibaud; le rapport Durham, publié en anglais l'année même où il a été rendu public (1839); des documents officiels de l'époque de Georges III, publiés dans les deux

Requêtes de huit opticiens accordées

M. le juge Décary, de la Cour supérieure, a accordé hier la requête de huit opticiens qui demandaient à la Cour d'ordonner la Corporation des opticiens d'ordonnance de la province de Québec de les admettre comme membres.

Vingt-quatre opticiens qui exercent la profession d'opticiens d'ordonnance avant l'adoption de la loi du 24 juin 1940, avaient demandé au conseil de la Corporation de les admettre. La Corporation avait refusé et ils avaient porté l'affaire en appel devant la Cour supérieure. Ces requêtes ont été entendues l'an dernier.

Le juge a accueilli huit des vingt-quatre demandes, et il a ordonné à la Corporation d'admettre MM. Lucien Dame, Paul-Emile Lamarche, Gaston Desjardins, Paul Touchette et Harry Wood, de Montréal; Charles Lemire, de Sainte-Croix-de-Lotbinière; Cyriac Michaud, de Notre-Dame-du-Lac, et J.-A. Napper, de Warwick.

Le fonctionnement du corps humain

Les quatre dernières leçons du cours de M. Laugier, sur les fonctions du corps humain, porteront sur le système nerveux en général, les nerfs, l'intelligence, les réflexes, les réflexes conditionnés, les mécanismes cérébraux, les ondes électriques de l'activité cérébrale.

Ce soir, à 8 h. 30, à l'Université de Montréal, rue St-Denis, M. Laugier traitera du fonctionnement général des nerfs, des nerfs moteurs et de l'intelligence.

IMAGES DE PIE XII

Images de S. S. Pie XII, couronné de la tiare et bénissant, ses armoiries, la prière indulgenciée du Missel romain pour le pape, une invocation, un mot d'ordre du Souverain Pontife, sa devise, impression "duotone" sur papier couché chamois. Prix: le cent, 35 sous; le mille, \$2.50; les 5,000, \$10.50 franco. Chez M. l'abbé V. Germain, 680 bis, chemin Sainte-Foy, Québec.

La loi des élections provinciales

Québec, 7. — Le comité spécial chargé d'étudier la loi concernant les élections à l'Assemblée législative s'est ajourné à 11 h. 20, hier soir, après avoir passé en revue près de 150 articles. On s'est arrêté au no 229. Il y en a en tout 385. La discussion a été paisible, sauf dans la dernière partie de la séance, où l'on a rencontré quelques pierres d'achoppement.

L'article 218 dit que tout employeur doit accorder à son employé deux heures pour voter. M. Duplessis a réclamé trois heures. Un vote a été pris et le résultat a été de 4 contre 3.

L'article 222 a soulevé un très vif débat. Cet article dit que le scrutateur ne doit pas rejeter un bulletin pour la seule raison qu'il a omis d'en détacher le talon. Il dit également qu'un bulletin peut être initié après coup, par le scrutateur, si celui-ci est convaincu qu'il a lui-même fourni le bulletin et qu'il a véritablement omis de l'initier.

M. Duplessis a prétendu qu'il n'y a aucune raison pour un sous-officier rapporteur de ne pas initier un bulletin et pour un voteur de ne pas s'en apercevoir. C'est une question de fait qui ne requiert aucune science. La clause autorise l'officier rapporteur à être négligent.

M. Casgrain et M. Bienvenue ont expliqué que la loi avait pour but de ne pas défranchiser un électeur de bonne foi, parce que le sous-officier rapporteur a été négligent.

Pour M. Duplessis, c'est une négligence coupable et sans excuse. M. Casgrain répliqua que cette disposition existe dans la loi fédérale et a subi l'épreuve du temps. On prend le vote et le résultat est de 4 contre 2.

Avant l'ajournement, un autre débat eut lieu sur la clause 228, relative aux rapports qui doivent être faits au candidat. M. Duplessis a insisté pour qu'on donne aussi le

Au club Kiwanis-Saint-Laurent

"L'épi soutient l'épée"

"Tandis que d'autres font des discours et beaucoup de bruit, il y a des gens qui, au Canada, dans le silence et le travail des laboratoires, font oeuvre nécessaire".

Telles sont les paroles que prononçait, hier midi, M. Georges Bouchard, ingénieur agricole et sous-ministre adjoint de l'agriculture à Ottawa, lors du déjeuner-causerie hebdomadaire du club Saint-Laurent-Kiwanis, tenu en l'hôtel Ritz-Carlton.

M. Bouchard avait choisi comme sujet de causerie: "L'épi ou l'épée?"

Le sujet qu'il traita à la fois avec sérieux et beaucoup d'humour.

Parlant de la production agricole de guerre, M. Bouchard dit que grâce à la bonne volonté de tous les intéressés, nous sommes en mesure de bien nourrir le peuple canadien et le peuple anglais, auquel nous vendons cette année plus de 60,000,000 de douzaines d'œufs, plus de 600,000,000 de livres de bœuf et 125,000,000 de livres de fromage.

Le gouvernement encourage par des primes la production de ces aliments, de dire M. Bouchard.

Au cours de sa causerie, M. Bouchard a insisté sur la nécessité d'une bonne nutrition et a souligné que la guerre, qui nous apporte bien des maux, aura peut-être valu aux Canadiens une meilleure connaissance de la bonne nutrition. Les laboratoires fédéraux ont perfectionné, grâce aux recherches de Dr Newman, spécialiste fédéral, une farine qui donne un pain contenant tous les éléments essentiels du blé naturel, à dire M. Bouchard, car il est apparu aux recherches que les gens mangent souvent un pain blanc dépourvu de tout ce qui fait un bon pain facile à digérer.

Voilà un point de l'alimentation qui pourra être amélioré, de dire M. Bouchard, grâce aux recherches

faites en ce sens. Point important qui a ses répercussions dans toute la nation.

Cependant, a fait remarquer M. Bouchard, il est triste de songer que dans un pays où il y a un surplus de produits alimentaires, il puisse se trouver des gens sous-alimentés, comme on en voit dans les rues de certaines villes.

La tâche du gouvernement, à l'heure présente, est de produire pour les besoins de la guerre et aussi de songer à l'après-guerre, a continué M. Bouchard. Il y aura probablement alors une nécessité de mieux nourrir l'humanité épuisée par un long effort. Ce sera peut-être la tâche du Canada. En ce domaine de la production agricole le Canada, aidé des Etats-Unis offre aujourd'hui un spectacle vraiment harmonieux, de dire M. Bouchard. Toute cette production est guidée par des experts qui conseillent quoi produire plus spécialement de façon à obtenir l'équilibre et de répondre aux besoins plus immédiats.

Sans bruit, les problèmes qui échappent souvent aux prises de la foule sont étudiés et exécutés par les différents services du gouvernement pour le bien commun, dit le conférencier.

Espérons, dit M. Bouchard en terminant, après avoir exprimé diverses considérations sur l'agriculture et avoir fait l'éloge de la vie urbaine, que le beau spectacle que nous voyons aujourd'hui sera demain encore plus riche de réalisations et que nous ne verrons plus des gens dans la misère au milieu de l'abondance.

M. Albert Blais avait présenté le conférencier. M. André Brûlé le remercia.

Le déjeuner était sous la présidence de M. Eugène Gibeau, président du club Saint-Laurent-Kiwanis.

Le "Marblehead"

Washington, 7 (A.P.). — Le département de la marine des Etats-Unis annonce que le croiseur *Marblehead*, dont les Japonais ont annoncé à maintes reprises la destruction, vient d'arriver dans un port de l'est des Etats-Unis. Le navire est fort avarié, mais il est resté à flot.

Le département annonce également le torpillage d'un navire marchand norvégien au large de la côte est des Etats-Unis.

PRIERES

DE CHARLES PEGUY

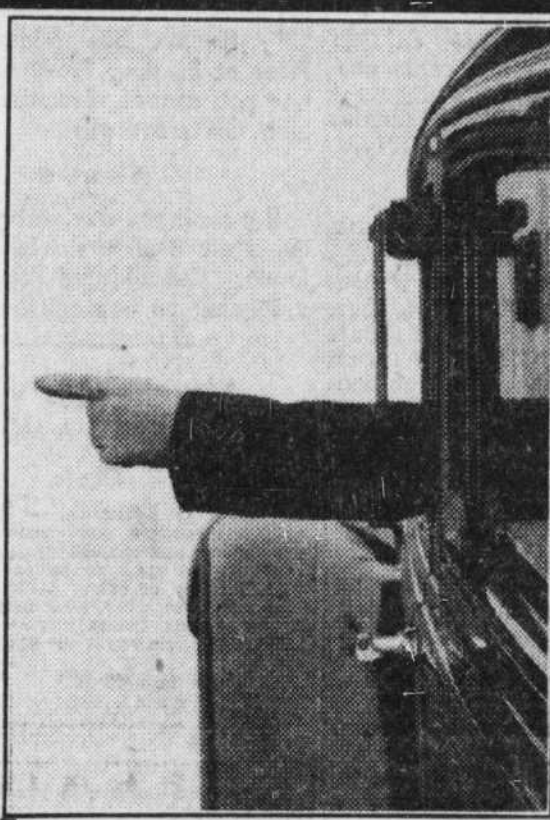
"Il y a longtemps qu'on n'oserait plus parler de chapelle à propos de Charles Peguy. Son oeuvre n'est plus le bien de quelques amis, le privilège d'une élite, elle touche un public de jour en jour plus vaste".

(Pierre Peguy dans la préface de *Prières*).

Prières comprend les meilleures pages de l'oeuvre de Charles Peguy. Elles ont été superbement groupées dans cet ouvrage en vue d'un double but: donner au lecteur, demeuré étranger à Peguy, une occasion inoubliable de faire sa connaissance; apporter au public déjà friand de Peguy un recueil qu'il pourra ouvrir n'importe où et qui lui fournira toujours quelques pages saines entre les plus pures, entre les plus simples.

Dans les heures de crise que nous traversons, le grand écrivain catholique Charles Peguy est probablement l'auteur qui peut susciter le plus d'intérêt. A tout événement, c'est l'un des grands témoins de la France et l'un des écrivains dont on parlera le plus au cours des prochaines années.

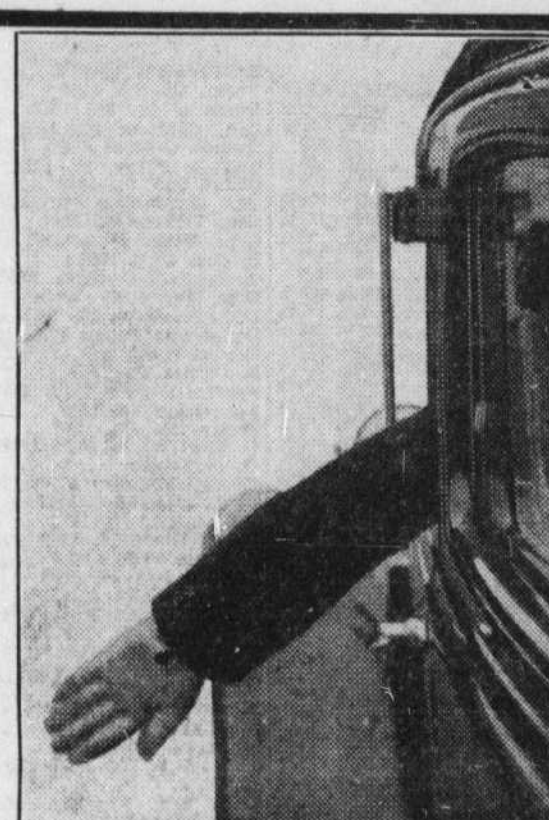
Brochure de 125 pages. Au comptoir et par la poste, 60s.



VIRAGE à GAUCHE ou PARTANT de la BORDURE.



VIRAGE à DROITE.



ARRÊT ou RALENTISSEMENT

Conducteurs, FAITES SIGNE DE LA MAIN

Indiquez clairement que vous voulez tourner ou arrêter

EN temps de guerre, le silence est d'or. Il faut savoir garder un secret militaire... mais quand vous conduisez, vous devez indiquer ce que vous allez faire.

Apprenez les signaux illustrés ci-haut, et faites-les! Le Règlement établi en vue d'améliorer la circulation à Montréal vous ordonne de faire les signaux nécessaires lorsque vous conduisez un véhicule. Les agents comprennent les signaux d'usage; ils dirigent eux-mêmes la circulation au moyen de signaux établis et lorsque le Règlement est observé, tout le monde y gagne du temps.

Pour le plus grand avantage de la population et afin d'accroître la production du matériel de guerre, il importe de résoudre le problème de la circulation à Montréal. Les agents ont le moyen de vous forcer à faire les signaux d'usage, comme ils ont le pouvoir de faire respecter chacun des articles du Règlement, mais on préfère vous demander de coopérer librement avec les autorités.

Lisez le Règlement. Observez-le! Vous contribuerez ainsi à faciliter le transport de notre matériel de guerre.

Offert par

Canadian Progress Club	Optimist Club
Gyro Club	Rotary Club of Montreal
Kinsmen Club	Rotary Club of Montreal-Westward
Kiwanis Club of Montreal	Rotary Club of Westmount
Lions Club of Montreal	St. Lawrence Kiwanis Club
Lions Club of Verdun	Zonta Club

et

Le Conseil Général des Clubs d'Entr'aide

LES RÈGLEMENTS DE LA CIRCULATION

- 1—Ne jamais laisser sa voiture aux endroits où les autorités ont placé des affiches DEFENSE DE STATIONNER.
- 2—Ne jamais laisser sa voiture à côté d'une voiture stationnée.
- 3—Aux heures d'affluence (8 h. à 9 h. 30 du matin, 4 h. 30 à 6 h. 30 du soir) ne jamais laisser sa voiture dans les rues où le stationnement est interdit, soit: dans les "boulevards" et les rues où circule le tramway.
- 4—Aux heures d'affluence, ne jamais faire stationner dans les rues principales où le stationnement est interdit, un véhicule avec lequel on livre ou on va chercher des marchandises.
- 5—Aux heures d'affluence, les agents ont le pouvoir de vous faire changer de route, mais les conducteurs de véhicules faciliteront la circulation en évitant, dans les quartiers encombrés, les rues où circule le tramway.
- 6—Il est interdit de circuler sur la voie du tramway aux points d'arrêt, lorsque la ligne blanche vous l'indique.
- 7—Les agents de circulation et les conducteurs de véhicules doivent faire les signaux prescrits.

Automobilistes, cyclistes, conducteurs de tramways, d'autobus et de tout autre véhicule, vous devez observer les Règlements de la circulation. Que chacun fasse sa part!

MAINTENEZ LA CIRCULATION LIBRE

Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de Librairie du "DEVOIR", 430 rue Notre-Dame (est), Montréal.

Bourse de Montréal

Table with 3 columns: Ticker, Price, Change. Includes various stocks like 25 Asbestos, 100 Asso. Brew, 25 Bell Tel, etc.

Bourse des Mines

Table with 3 columns: Ticker, Price, Change. Includes 650 Aldermac, 1500 Amm, 1000 Am. Can, etc.

Les obligations canadiennes

Table with 3 columns: Description, Price, Yield. Includes Dominion du Canada, 2% juin 1984, 2% déc. 1984, etc.

Table with 3 columns: Description, Price, Yield. Includes Alberta 4 1/2% 1984, B.C. 4 1/2% 1984, etc.

Table with 3 columns: Description, Price, Yield. Includes C.P.R. 3 1/2% 1984, C.P.R. 4% 1984, etc.

Table with 3 columns: Description, Price, Yield. Includes C.P.R. 4 1/2% 1984, C.P.R. 5% 1984, etc.

Table with 3 columns: Description, Price, Yield. Includes C.P.R. 5 1/2% 1984, C.P.R. 6% 1984, etc.

COMMERCE ET FINANCE

Les nouvelles en raccourci

La grève de la B. C. N.

Mlle Eileen Tallman, secrétaire générale du Comité d'organisation des employés de bureau, a déclaré hier, à l'issue de la séance du Conseil régional du travail...

La Banque Canadienne Nationale a fourni les renseignements suivants au sujet des employés qui ont quitté le travail depuis jeudi dernier...

On annonce une réunion conjointe des employés de la Banque Canadienne Nationale et de la Banque Provinciale qui aurait lieu ce soir.

Sudbury Basin Mines a obtenu un bénéfice plus élevé en 1941; il s'est élevé à \$192,564 ou 11.4 cents par action, de capital comparé à \$140,679 ou 8 cents par action l'année précédente.

Les revenus bruts se sont chiffrés à \$367,590 contre \$243,620 en 1940. Les frais généraux, les amortissements, la réserve pour les placements (\$100,000 contre \$50,000 en 1940), la provision pour les impôts ont pris un montant global de \$175,026.

La compagnie a versé en 1941 deux dividendes de 2 1/2 cents chacun, ce qui a entraîné un déboursé de \$84,481; le compte de surplus est passé de \$756,208 à \$864,291.

Fruits et légumes

ARRIVAGES. — Pommes 13; bananes 1; pamplemousses 15; citrons 6; oranges 64; poires 2; fruits agrumes mélangés 5; fraises 10; tomates 19; autres fruits 11; choux 13; carottes 17; céleri 25; oignons 1; laitue 15; pommes de terre 109; légumes mélangés 21; autres légumes 7; total 354.

POMMES. — N-E, Northern Spy, dom. 86.25-87; C.B., Winesap, caisse, comb. \$3.25-3.50; Newton, caisse, comb. \$3.25-3.50; N.Y. Ben Davis, boiss. no 1, \$2.25-2.50; Beauté de Rome, cagout, no 1, \$3; Md. Albemarle Pippin, cagout no 1, \$2.50-2.65; Virg. Beauté de Rome, caisse, belles \$3.35-3.50; York Imperial, cagout no 1, \$2.50; Wash, Winesap, belles \$2.90-3.25; très belles \$3.35-3.50.

BANANES. — Stocks des Ant. brit. \$10 le qt.

RAISINS. — Stocks de l'Argentine, veris, lug. \$4.

PAMPLEMOUSSES. — Stocks de Floride, cagout \$4.75-5.75; de Flo. caisse "bruce" \$4.75-5.75; de Flo. caisse "bruce", \$4.75-5.75.

POIRES. — Stocks de l'Oregon, Anjou, caisse \$5.50-5.75; Winter Nellis, \$4.50.

RHUBARBE. — Stocks de l'Ont., carton de 10 livres \$1.25-1.30; de grande culture, la douz. 30-35c.

FRUITS. — Stocks de Louisiane, cagout de 24 chps. \$3.50-3.75.

TOMATES. — Stocks du Mexique, \$3.75-5.75.

ASPERGES. — Stocks du Qué., douz. de boîtes, no 1, \$1.60-1.75; de l'Ont., 11 points, no 1, \$1.25-2.25.

BETTERAVES. — Stocks du Qué., sac de 50 liv. \$1.15-1.25; de Texas, 4 douz., \$2.50; 50 liv. sac \$2.20-2.30; de Texas, boiss., \$2.25-2.50.

CAROTTES. — Stocks du Qué., sac de 50 liv., \$1.25-1.50; de Calif., cagout de 6 douz., \$4.40-5.40; de 4 douz., \$2; de Texas, manne de 1 boiss., \$2.25-2.50; sac de 50 liv., \$2.15; cagout \$4.40-5.40.

CONCOMBRES. — Stocks de serre, de l'Ontario, carton de 1 dz., \$1.40-1.75; 2 dz \$3.35-3.50; de l'Ont., panier de 11 ptes \$2.40-2.75.

CHOUX-FLEURS. — Stocks de Calif., cagout \$2.75-3.75.

CELERI. — Stocks de Flo., et Calif., cagout \$3.35-3.50.

LAITUE. — Stocks locaux, douz. 75 cts-1 \$1; de Calif., cagout \$5.89.

OIGNONS. — Stocks du Qué., sac de 50 liv., \$3.35-3.50; de l'Ont., jaunes, qt. no 1, \$6.50-7.50; de C.B., jaunes, no 1, qt \$5.50-5.75; de Tex., jaunes, \$2.85-3.10; de Texas, Silverskin, \$4.50-5.85.

PANAI. — Stocks du Qué., sac de 50 liv., no 1 \$1.25.

RADIS. — Stocks du Qué., douz. de boîtes, 50c-1 \$1.25.

POMMES DE TERRE. — Stocks du Qué., no 1, blanches, sac de 75 liv., \$1.65-1.75; no 2 \$1.25-1.50; 1, P.E., no 1, sac de 75 liv., Mountain, \$1.80-1.90; no 2, N.B., no 1, \$1.80-1.85; de Man., no 2, sac de 75 liv., blanches, \$1.55-1.70; de Maine, qt. blanches, no 1 \$2.35-2.40.

EPINARDS. — Stocks de Virg., manne de 1 boiss., \$1.40-1.75.

NAVETS. — Stocks du Qué., sac de 50 liv., 65-75 cts; de l'Ont., cirés, sac de 50 liv., \$1.15.

Moyennes de la Bourse de Montréal

Table with 3 columns: Ticker, Price, Change. Includes 25 Asbestos, 100 Asso. Brew, 25 Bell Tel, etc.

Bourse de Montréal

Table with 3 columns: Ticker, Price, Change. Includes 60 Abitibi, 40 Alum. Ind., 20 Bell Tel, etc.

Bourse de New-York

Table with 3 columns: Ticker, Price, Change. Includes 60 Abitibi, 40 Alum. Ind., 20 Bell Tel, etc.

Y a-t-il rareté de bœuf au pays?

Ottawa, 7 (D.N.C.) — M. Liguori Lacombe, député de Laval-Deux-Montagnes, a obtenu les renseignements suivants du gouvernement: Questions:

1. Y a-t-il une rareté de bœuf à Montréal et dans d'autres villes du Canada? Dans l'affirmative, pourquoi?

2. Le gouvernement a-t-il institué une enquête minutieuse ou se propose-t-il de le faire pour fixer la responsabilité d'une telle crise?

3. Quelles mesures le gouvernement entend-il prendre pour parer à cette situation?

Réponses par M. James-G. Gardiner

1. Une rareté dans l'approvisionnement du bœuf, dans quelques régions importantes de consommation dans l'est du Canada, due aux prix plus élevés offerts concernant certaines classes de bœufs sur le marché d'exportation que ceux offerts sur le marché canadien.

2. Aucune enquête n'est considérée nécessaire.

3. Certaines mesures ont été considérées, mais toute décision a été différée en attendant d'autres développements du marché.

Questions

1. Le Canada a-t-il exporté du bœuf aux Etats-Unis depuis le 1er janvier 1942?

2. Dans l'affirmative, quelle quantité pour les mois de janvier, février, mars et avril 1942?

3. Quelle quantité de bœuf le Canada a-t-il exporté aux Etats-Unis durant les mois correspondants des années 1941, 1940 et 1939?

Réponses

1. 2 et 3. Exportations de bœuf frais aux Etats-Unis:

Table with 3 columns: Month, 1939, 1940, 1941. Includes Janvier, Février, Mars, Avril.

Cours moyens de la Bourse de Toronto

Table with 3 columns: Ticker, Price, Change. Includes 60 Abitibi, 40 Alum. Ind., 20 Bell Tel, etc.

Marché des changes

De la Banque Canadienne Nationale. Service des relations étrangères. D'après les taux de la Banque du Canada, le prix d'achat du dollar canadien est de 10 pour cent et le prix de vente de 10 pour cent.

Le pourcentage à Montréal aujourd'hui dans la Banque du Canada, le prix de vente de 10 pour cent et le prix de l'ouverture sur le marché de New-York.

Angleterre, livre (cable, chèques) 4.03% France, franc 234.00 Belgique, Couronne 234.00 Suisse, franc 234.00

Cours des trusts fixes

Table with 3 columns: Ticker, Price, Change. Includes 60 Abitibi, 40 Alum. Ind., 20 Bell Tel, etc.

Le conseil d'administration de la Banque Canadienne Nationale a déclaré pour le trimestre finissant le 30 mai 1942, un dividende de deux pour cent (2%) (soit au taux de 8% par an), sur le capital-versé de la Banque. Ce dividende, portant le no 205, sera payable au bureau principal ou à toute succursale de la Banque à partir du 1er juin 1942, aux actionnaires inscrits dans les registres le 15 mai à trois heures de l'après-midi.

Par ordre du Conseil d'administration. Le gérant général, CHARLES ST-PIERRE

AVIS PUBLIC

Le vingt-six mai mil neuf cent quarante-deux à dix heures de l'après-midi (10 h) sera tenu à l'enchère publique au plus offrant et dernier enchérisseur, au Palais de la Ville de Montréal, les immeubles suivants: L'ensemble des terrains situés à l'angle de la rue Notre-Dame et de la rue Saint-Paul, à Montréal, les Nos 21289 et 21290.

10- Un emplacement ou immeuble connu sous le nom de "CINQ CENT TROIS" de la subdivision du lot originnaire numéro DEUX CENT DIX-SEPT (217-301, 302, 303, 304, 305, 306, 307, 308, 309, 310, 311, 312, 313, 314, 315, 316, 317, 318, 319, 320, 321, 322, 323, 324, 325, 326, 327, 328, 329, 330, 331, 332, 333, 334, 335, 336, 337, 338, 339, 340, 341, 342, 343, 344, 345, 346, 347, 348, 349, 350, 351, 352, 353, 354, 355, 356, 357, 358, 359, 360, 361, 362, 363, 364, 365, 366, 367, 368, 369, 370, 371, 372, 373, 374, 375, 376, 377, 378, 379, 380, 381, 382, 383, 384, 385, 386, 387, 388, 389, 390, 391, 392, 393, 394, 395, 396, 397, 398, 399, 400, 401, 402, 403, 404, 405, 406, 407, 408, 409, 410, 411, 412, 413, 414, 415, 416, 417, 418, 419, 420, 421, 422, 423, 424, 425, 426, 427, 428, 429, 430, 431, 432, 433, 434, 435, 436, 437, 438, 439, 440, 441, 442, 443, 444, 445, 446, 447, 448, 449, 450, 451, 452, 453, 454, 455, 456, 457, 458, 459, 460, 461, 462, 463, 464, 465, 466, 467, 468, 469, 470, 471, 472, 473, 474, 475, 476, 477, 478, 479, 480, 481, 482, 483, 484, 485, 486, 487, 488, 489, 490, 491, 492, 493, 494, 495, 496, 497, 498, 499, 500, 501, 502, 503, 504, 505, 506, 507, 508, 509, 510, 511, 512, 513, 514, 515, 516, 517, 518, 519, 520, 521, 522, 523, 524, 525, 526, 527, 528, 529, 530, 531, 532, 533, 534, 535, 536, 537, 538, 539, 540, 541, 542, 543, 544, 545, 546, 547, 548, 549, 550, 551, 552, 553, 554, 555, 556, 557, 558, 559, 560, 561, 562, 563, 564, 565, 566, 567, 568, 569, 570, 571, 572, 573, 574, 575, 576, 577, 578, 579, 580, 581, 582, 583, 584, 585, 586, 587, 588, 589, 590, 591, 592, 593, 594, 595, 596, 597, 598, 599, 600, 601, 602, 603, 604, 605, 606, 607, 608, 609, 610, 611, 612, 613, 614, 615, 616, 617, 618, 619, 620, 621, 622, 623, 624, 625, 626, 627, 628, 629, 630, 631, 632, 633, 634, 635, 636, 637, 638, 639, 640, 641, 642, 643, 644, 645, 646, 647, 648, 649, 650, 651, 652, 653, 654, 655, 656, 657, 658, 659, 660, 661, 662, 663, 664, 665, 666, 667, 668, 669, 670, 671, 672, 673, 674, 675, 676, 677, 678, 679, 680, 681, 682, 683, 684, 685, 686, 687, 688, 689, 690, 691, 692, 693, 694, 695, 696, 697, 698, 699, 700, 701, 702, 703, 704, 705, 706, 707, 708, 709, 710, 711, 712, 713, 714, 715, 716, 717, 718, 719, 720, 721, 722, 723, 724, 725, 726, 727, 728, 729, 730, 731, 732, 733, 734, 735, 736, 737, 738, 739, 740, 741, 742, 743, 744, 745, 746, 747, 748, 749, 750, 751, 752, 753, 754, 755, 756, 757, 758, 759, 760, 761, 762, 763, 764, 765, 766, 767, 768, 769, 770, 771, 772, 773, 774, 775, 776, 777, 778, 779, 780, 781, 782, 783, 784, 785, 786, 787, 788, 789, 790, 791, 792, 793, 794, 795, 796, 797, 798, 799, 800, 801, 802, 803, 804, 805, 806, 807, 808, 809, 810, 811, 812, 813, 814, 815, 816, 817, 818, 819, 820, 821, 822, 823, 824, 825, 826, 827, 828, 829, 830, 831, 832, 833, 834, 835, 836, 837, 838, 839, 840, 841, 842, 843, 844, 845, 846, 847, 848, 849, 850, 851, 852, 853, 854, 855, 856, 857, 858, 859, 860, 861, 862, 863, 864, 865, 866, 867, 868, 869, 870, 871, 872, 873, 874, 875, 876, 877, 878, 879, 880, 881, 882, 883, 884, 885, 886, 887, 888, 889, 890, 891, 892, 893, 894, 895, 896, 897, 898, 899, 900, 901, 902, 903, 904, 905, 906, 907, 908, 909, 910, 911, 912, 913, 914, 915, 916, 917, 918, 919, 920, 921, 922, 923, 924, 925, 926, 927, 928, 929, 930, 931, 932, 933, 934, 935, 936, 937, 938, 939, 940, 941, 942, 943, 944, 945, 946, 947, 948, 949, 950, 951, 952, 953, 954, 955, 956, 957, 958, 959, 960, 961, 962, 963, 964, 965, 966, 967, 968, 969, 970, 971, 972, 973, 974, 975, 976, 977, 978, 979, 980, 981, 982, 983, 984, 985, 986, 987, 988, 989, 990, 991, 992, 993, 994, 995, 996, 997, 998, 999, 1000.

Cour immeubles appartenant pour une partie indivise à Joseph Lachapelle et pour l'autre moitié indivise à ses enfants mineurs: Jules Lachapelle, Marie Lachapelle, et Louis Lachapelle. Le tout en vertu d'un acte de vente s'adressant au notaire, en date du 26 mai 1942, enregistré au bureau des hypothèques de la ville de Montréal, sous le no 21289 et 21290.

ANT. BRIEN, notaire, 934 Ste-Catherine Est, Montréal.

LA VIE SPORTIVE

Les Royaux de Clyde Sukeforth ont gagné la dernière joute de la série contre le Jersey City

Les salariés du président Racine ont eu raison de leurs adversaires par 3 à 2, en dix manches, pour rester seuls en deuxième position — Johnny Wittig, quoique brillant au bâton, a fait des lancers erratiques qui ont causé l'échec des Giants — Le crédit de la victoire à Smith — Shofety compte le point décisif — Pas de joute aujourd'hui

Les Royaux de Montréal n'avaient peut-être pas besoin de l'effort de Johnny Wittig pour vaincre les Giants de Jersey City mais les lancers erratiques du meilleur lanceur des visiteurs furent d'une aide précieuse aux locaux et ces derniers remportèrent les honneurs de la victoire dans la dernière joute de la série, disputée hier au Stade de l'avenue Delormier, par un compte de 3 à 2 après un duel de dix manches.

Le droïtier des Giants n'a accordé que cinq coups sûrs aux Montréalais, pendant que les trois lanceurs de Clyde Sukeforth accordaient dix coups sûrs à son équipe. Les Royaux ont gagné la joute par 3 à 2, en dix manches, pour rester seuls en deuxième position dans la course au championnat du circuit Shaugnessy, avec l'avantage d'une demi-partie sur les Orioles de Baltimore, et trois parties seulement en arrière des Ours de Newark, qui devaient commencer une nouvelle série dans la métropole canadienne cet après-midi, mais qui devront attendre à demain pour s'attaquer aux Royaux, à cause de la température peu propice au jeu de baseball.

Wittig avait réussi à enregistrer quatre victoires depuis le début de la saison et il semblait devoir en mettre une autre à son crédit grâce à ses balles décevantes, mais il a pratiquement fait cadeau de la joute d'hier aux salariés du président Racine en lançant erratiquement sur les buts et particulièrement à la 10^e manche, lorsqu'il permit à Shofety de compter le point décisif en lançant par-dessus la tête de Kerr au 3^e en tentant de retirer le coureur. Précédemment Wittig avait fait un faux lancer au marbre.

Wittig a totalement manqué de contrôle au cours de cette dernière joute, car il accorda pas moins de neuf buts sur quatre balles, et si les Royaux avaient réussi à frapper en temps opportun, une manche supplémentaire n'aurait pas été nécessaire pour donner le triomphe à nos joueurs.

Sukeforth a eu recours à une excellente stratégie pour vaincre ses rivaux, car le pilote du Montréal fit plusieurs changements sur son alignement au cours de cette rencontre, profitant de toutes les ouvertures qui s'offraient à lui et pas moins de quinze joueurs ont été utilisés par le club local.

Les McCrabb débata sur le monticule pour les Royaux mais fut remplacé par Ed. Spaulding après avoir lancé à deux frappeurs à la 9^e manche. Spaulding fut retiré pour un frappeur d'urgence dans la deuxième moitié de cette manche et Spencer Smith lança la manche supplémentaire. Ce dernier a reçu le crédit de la victoire.

Le receveur Herman Franks fut atteint à l'orteil par un "foul" et dut être remplacé par un coureur à la 8^e manche après avoir frappé un deux-buts qui permit aux Royaux d'égaliser le résultat.

Les Royaux complétèrent à la 3^e alors que Wittig passa Tatum pour ouvrir la manche. Furillo obtint un coup sûr dans l'intérieur et Gene Moore frappa un long coup en ligne à Johnny Rucker au centre, Tatum se rendant au troisième après que la balle eût été attrapée. Tatum et Furillo organisèrent un double vol, Tatum arrivant au marbre avant le relai du deuxième. Les Little Giants égalisèrent à la 5^e manche

La rencontre de ce soir sera à finir

C'est de ce soir qu'a lieu l'importante rencontre entre Yvon Robert et Earl McCready, au Forum, alors que trois championnats seront en jeu. Les deux athlètes précités se disputent les championnats du Canada, de l'Empire britannique et de l'univers dans un match de deux dans trois, à finir.

McCready vient de battre Robert le forçant à abandonner mais Robert a crié partout depuis que son titre n'était pas en jeu dans ce match, que seuls les championnats de l'Empire et du Canada étaient en cause. Robert exhibe un plan de son dernier contrat comme preuve de sa bonne foi.

McCready au contraire dit que ses championnats étaient en jeu mais celui de Robert l'était aussi. On s'est disputé vivement dans ces journaux à ce sujet. La commission est intervenue pour faire cesser tout ce tapage; elle a aidé le matchmaker Eddie Quinn à organiser ce match et elle a même invité le champion de la National Wrestling Association à venir se mesurer contre le gagnant de cette rencontre. La multiplicité des titres et des prétentions au championnat l'ennuie comme elle ennue d'ailleurs tous les amateurs, d'où la commission a décidé de régler l'affaire en enjoignant aux deux luteurs de se rencontrer dans un autre match à finir; elle a exigé une garantie de chacun et une forte garantie du matchmaker Eddie Quinn.

L'amateur peut être sûr de voir se terminer ce soir cette affaire Robert-McCready. Les deux hommes sont prêts. McCready aura l'avantage du poids et Robert celui de la rapidité et de la complexité. C'est le meilleur match de lutte de l'année jusqu'à date. On a toute raison de croire que les deux hommes devront faire appel à toutes leurs ressources car ce sont tous deux des athlètes et de véritables champions.

Un match qui intéressera vivement aussi est celui qui mettra aux prises Leo Lefebvre avec Black Jack Katan. Ce sont deux champions du monde. Lefebvre est l'un des plus forts luteurs au monde; Katan a déjà battu Earl McCready en Australie dans un match qu'il prétend avoir été pour le championnat de l'Empire britannique. Ce sont deux athlètes de taille et qui devraient fournir un match endiable.

Larry Moquin, étoile du football local, avant de devenir luteur, est aussi au programme. Il rencontrera George Pavich dans une préliminaire. Ce sont encore deux Canadiens qui seront à l'affiche et qui ont leurs ambitions.

La semi-finale mettra aux prises Billy Hanson avec George Linnehan de Boston. Le programme comprendra donc les matches suivants: finale de deux dans trois à finir pour le championnat du monde, Earl McCready vs Yvon Robert; semi-finale de 30 minutes, Billy Hanson vs George Linnehan; préliminaires, Leo Lefebvre vs Black Jack Katan; George Pavich vs Larry Moquin.

Les Athlétiques sont à l'oeuvre

Cooperstown, 7 (P.C.) — Seize joueurs se sont rapportés au parc Doubleday où les Athlétiques de Québec, dirigés par Mel Simons, ont commencé l'entraînement. Les joueurs de la Ligue Internationale, ont commencé leur entraînement en vue de l'ouverture de la saison de la Ligue Canadienne-Américaine mardi prochain à Orono.

Les Athlétiques sont la première équipe de baseball organisée à s'entraîner à Cooperstown, la "ville natale" du baseball, où est érigé le musée en l'honneur des immortels du jeu national américain.

L'équipe pratique trois heures par jour et Simons est confiant que sa troupe possèdera une offensive redoutable. Simons, qui remplace Roland Gladu comme gérant, est champion frappeur de la ligue Kitty, l'an dernier, avec une moyenne de 386 pour 106 parties. Trois nouveaux joueurs sont arrivés ces jours derniers, le receveur Rudy Sero, le lanceur Eddie Metro, qui était avec le Rome l'an dernier, et Carbonaro, un autre lanceur.

Les trois lanceurs d'expérience de l'équipe sont Eddie Selway, Metro et Bruno Shedis. L'arrêt-court Charlie Langood promet de devenir un redoutable frappeur. Les Athlétiques joueront une partie d'exhibition demain contre une équipe de Cooperstown et les deux mêmes équipes se feront face de nouveau dimanche.

Voici quel sera l'alignement du Québec demain: Trotta, 2b.; Small, c.; Hearn, c.; Gladu, 3b.; Langood, a.c.; Gorman, 1b.; Simon, c.g.; Morrison, receveur, et Barthelmore, lanceur.

Les Royaux au bâton et au monticule

	P.	Ad.	Cs.	2b.	3b.	C.	Pp.	Bv.	Pc.
Macon	9	17	9	2	0	0	0	0	529
Paepke	4	10	4	1	1	1	1	0	400
Moore	10	21	10	4	1	1	1	0	500
Graham	11	37	11	3	1	1	1	0	296
Franklin	13	37	11	3	1	1	1	0	292
Rojek	11	37	11	3	1	1	1	0	288
Stewart	9	31	9	2	0	0	0	0	234
Wurillo	11	39	11	3	1	1	1	0	257
McCrabb	2	1	0	1	0	1	0	0	250
Spaulding	19	64	19	6	1	1	1	0	234
Gelbert	13	36	8	1	0	2	8	1	211
Tatum	19	77	15	6	0	0	2	4	185
Sherlock	17	51	17	5	1	0	0	0	143
Morgan	6	7	1	0	0	0	0	0	143
Sherer	6	14	2	1	0	0	0	0	143
Kraus	4	2	0	0	0	0	0	0	143
Howell	8	29	2	0	0	0	2	0	089
Showfety	1	4	0	0	0	0	0	0	000
Hatten	5	10	0	0	0	0	0	0	000
Smith	1	0	0	0	0	0	0	0	000
Falzone	1	0	0	0	0	0	0	0	000
Mulach	3	1	0	0	0	0	0	0	000
Spaulding	0	0	0	0	0	0	0	0	000

LES LANCEURS

	P.	Ad.	Cs.	2b.	3b.	C.	Pp.	Bv.	Pc.
Macon	9	17	9	2	0	0	0	0	529
Paepke	4	10	4	1	1	1	1	0	400
Moore	10	21	10	4	1	1	1	0	500
Graham	11	37	11	3	1	1	1	0	296
Franklin	13	37	11	3	1	1	1	0	292
Rojek	11	37	11	3	1	1	1	0	288
Stewart	9	31	9	2	0	0	0	0	234
Wurillo	11	39	11	3	1	1	1	0	257
McCrabb	2	1	0	1	0	1	0	0	250
Spaulding	19	64	19	6	1	1	1	0	234
Gelbert	13	36	8	1	0	2	8	1	211
Tatum	19	77	15	6	0	0	2	4	185
Sherlock	17	51	17	5	1	0	0	0	143
Morgan	6	7	1	0	0	0	0	0	143
Sherer	6	14	2	1	0	0	0	0	143
Kraus	4	2	0	0	0	0	0	0	143
Howell	8	29	2	0	0	0	2	0	089
Showfety	1	4	0	0	0	0	0	0	000
Hatten	5	10	0	0	0	0	0	0	000
Smith	1	0	0	0	0	0	0	0	000
Falzone	1	0	0	0	0	0	0	0	000
Mulach	3	1	0	0	0	0	0	0	000
Spaulding	0	0	0	0	0	0	0	0	000

Le lanceur Shoun avec le St-Louis

Cincinnati, 7 (P.A.) — Les Reds de Cincinnati ont annoncé hier plusieurs transactions. La plus importante a été l'achat du lanceur gaucher Clyde Shoun, des Cardinals de Saint-Louis. Shoun, qui a 27 ans, est un lanceur de relève depuis plusieurs saisons avec les Cards, se rapportera aux Reds immédiatement.

Les conséquences de cette acquisition ont été la vente du lanceur droïtier Lloyd "Whitey" Moore aux Ailes Rouges de Rochester de la ligue Internationale et l'acquisition du voltigeur Max Marshall de Columbus, dans l'Association Américaine, en échange pour le voltigeur Jim Gleason, qui va à Columbus sous option, une somme d'argent et une option sur les services de Ch. Aleno, qui terminera la saison à Columbus.

Les Reds ont aussi annoncé que le voltigeur Ed Lukon, qui était avec Syracuse dans la ligue Internationale, depuis le début de la saison, a été envoyé sous option lui aussi à Columbus.

BASEBALL AU STADIUM

aujourd'hui à 4 p.m.

Newark Bears

vs

Royaux de Montréal

Aussi demain à 4 hrs p.m. JOURNÉE DES DAMES

Joueurs de hockey dans l'armée

Toronto, 7 (P.C.) — Le Globe & Mail annonce ce matin que Wally Stanowski, Pete Langelle et Johnny McCready des Maple Leafs de Toronto, et Roy Conacher, des Bruins de Boston, ont reçu l'ordre de se rapporter aux registres de leurs districts militaires immédiatement pour un examen médical en vue de l'entraînement militaire obligatoire.

Le journal ajoute que Don Metz, un ailier droit des Leafs, a aussi été appelé et le sera bientôt, à Wilcox, Saskatchewan, où il demeure.

Langelle et Stanowski ont reçu leurs avis mardi matin, comme ils se préparaient pour retourner chez eux, à Winnipeg, et on croit savoir qu'ils ont obtenu la permission de faire le voyage, mais qu'ils devront se rapporter aux autorités militaires dans le Manitoba pour leur examen médical. L'autre jour, Langelle et Stanowski avaient été "transférés" du régiment des Rifles de Winnipeg au Scottish de Toronto.

McCready se rapportera aux quartiers-généraux de l'armée à Toronto, tandis que Conacher, qui fait partie d'un régiment de réserve de Toronto depuis 2 ans, a reçu avis de se rapporter d'ici trois jours pour son examen médical.

Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de Librairie du "DEVOIR", 430 rue Notre-Dame (est), Montréal.

Les Yankees de Joe McCarthy en tête de la Ligue Américaine

Ils ont supplanté les Indiens de Cleveland en triomphant hier des joueurs pilotés par Lou Boudreau — Les New-Yorkais ont gagné la première joute de la série par 3 à 0 — Les Red Sox amoéliorent leur position — Saint-Louis et Washington victorieux — Les Cardinals ont déclassé les Phillies dans la Ligue Nationale

Les Yankees de New-York, tel que nous le prévisions hier, ont devancé les Indiens de Cleveland, dans la course au championnat de la Ligue Américaine de baseball. Dans la première joute de la série entre ces deux équipes, disputée hier, à New-York, les hommes de Joe McCarthy ont eu raison des protégés de Lou Boudreau. Les New-Yorkais ont maintenant l'avantage d'une demi-partie.

Les Yankees ont vaincu leurs adversaires par un compte de 3 à 0 pendant que les Red Sox de Boston leur ont fait perdre la joute par 3 à 1 et que les Browns de St-Louis sortaient victorieux des Athlétiques de Philadelphie par 7 à 3. De leur côté, les Sénateurs de Washington ont causé une surprise en blanchissant les Tigers de Détroit par 7 à 0.

Ernie Bonham a tenu les Indiens à cinq coups sûrs et il a remporté sa 4^e victoire consécutive et son troisième blanchissage de la saison. C'est aussi la 4^e défaite consécutive des Indiens, après 12 victoires de suite.

Deux lanceurs qui n'avaient pas été battus cette saison, Bonham et Jim Bagby, qui avait cinq victoires sur son crédit, se sont fait face devant une foule de 18,000 amateurs.

Bagby, qui a accordé six coups en 7 manches, a été maître de la situation dans les deux premières manches, mais Bill Dickey a commencé la troisième avec un simple, et lorsque la balle a ricoché sur la jambe d'Oris Hockett, Dickey a filé au 3^e but. Bill a compté après que Jeff Heath eut attrapé le coup de Phil Rizzuto.

Après deux retraits dans la quatrième, des simples consécutifs de Charley Keller, Joe Gordon et Dickey ont donné un autre point aux Yankees. Les champions ont compté leur dernier point à la 8^e manche, ils ont frappé un sacrifice de Buddy Hassett et un autre simple de Tommy Henrich.

Bonham n'a permis à aucun coureur de dépasser le deuxième but, pendant la partie. Tous les cinq coups qu'il a accordés ont été des simples, et en toute et partout, Cleveland n'a frappé que 12 coups au champ extérieur.

Deux coups de circuit de Bobby Doerr ont fait monter les Red Sox en deuxième place sur un pied d'égalité avec les Indiens alors que Boston a défait les White Sox de Chicago par 3 à 1 en 10 manches.

Cinq combats au St-Jacques

Les fervents du sport de la lutte auront à choisir entre deux séances ce soir, car la Commission Athlétique de Montréal a permis au promoteur Eddie Quinn de donner le match Robert-McCready ce soir au lieu d'hier et tout porte à croire que les organisateurs des séances du marché Saint-Jacques verront l'assistance grandement diminuée. Le combat pour le championnat mondial des poids lourds a suscité un intérêt tout particulier, mais les réguliers du Saint-Jacques se sont sagement retirés afin de voir Victor Delamarre faire face à Paul Lortie dans la finale qui se fera de deux dans trois.

C'est aussi l'athlète Lortie qui récemment et Pusie lundi dernier, que Delamarre vient d'obtenir un match-revanche de deux dans trois contre le détenteur du titre tant convoité par les athlètes pratiquant le sport de la lutte.

Ces deux hommes ont chacun une victoire à leur crédit et ce soir les amateurs devraient connaître la réelle valeur de chacun. On peut aussi s'attendre à une rencontre fort mouvementée. Lortie, reconnu comme un très solide athlète, y joint aussi la rudesse et on se demande si Delamarre, avec sa force prodigieuse, pourra tenir devant de telles tactiques.

Dans la semi-finale, Jean Pusie sera opposé à Bob Lortie, frère du champion, et ici encore, on sera assuré d'un match mouvementé, car Bob suit les traces de son frère pendant que l'athlète de Chambly n'est pas de ceux qu'on maltraiterait impunément.

Tiger Jim Delisle et Marcel Oumet en viendront aux prises dans une rencontre, qui à elle seule, vaudra le prix d'admission, car elle mettra aux prises des rivaux de longues années. A chacune de leurs rencontres ces deux luteurs se sont ardemment disputé la victoire.

Jacques Trudeau et Mike Demitri feront les frais d'une préliminaire pendant que Sam Chuck et George Miller se rencontreront dans le premier combat de la soirée.

L'Union catholique des raquetteurs

L'assemblée annuelle de l'Union canadienne des raquetteurs aura lieu samedi de cette semaine le 9 mai à Montréal, dans l'hôtel Queen's salons D et F, à 8 h. 15 du soir.

Tous les clubs sont priés de prendre note du changement de la date, car à l'avenir les réunions annuelles auront toujours lieu le 2^e samedi au lieu du 3^e samedi de mai.

L'ordre du jour comprend: rapport financier pour l'année 1941-42, avis de motion, rapport des championnats de courses, élections annuelles, etc.

Tous les clubs de raquettes sont priés d'envoyer des délégués à cette réunion importante, car elle sera une des plus intéressantes concernant le sport depuis plusieurs années.

Les délégués devront être munis d'une lettre de créance signée par le président et le secrétaire de leur club respectif.

Une délégation venant de la part de l'Union américaine est attendue pour cette réunion annuelle.

Pas de joute au Stade du Royal

La direction du club de baseball Montréal nous prie d'annoncer que la joute qui devait avoir lieu cet après-midi entre les Royaux et les Ours de Newark a dû être contremandée à cause de l'inclémence de la température.

La série entre les deux premiers clubs du circuit de la Ligue Internationale commencera donc demain après-midi alors que les deux équipes se disputeront les honneurs de la victoire dans une joute simple qui commencera à 4 heures au Stade de l'avenue Delormier.

Les résultats dans le circuit des majeures

Américaine

HIER: New-York 3, Cleveland 0. Boston 3, Chicago 1. Washington 7, Detroit 0. St-Louis 7, Philadelphie 2.

LE CLASSEMENT:

	G.	P.	P.C.
New-York	15	7	682
Cleveland	14	7	667
Boston	14	7	667
Détroit	15	10	600
Washington	11	12	478
St-Louis	10	14	417
Philadelphie	8	16	333
Chicago	4	18	182

AUJOURD'HUI: Cleveland et New-York. Chicago et Boston. Detroit et Washington. St-Louis et Philadelphie.

Nationale

HIER: St-Louis 11, Philadelphie 2. Brooklyn et Chicago, remises. New-York et Pittsburgh, remises. Boston et Cincinnati, remises. Philadelphie 4, Chicago 2.

LE CLASSEMENT:

	G.	P.	P.C.
Brooklyn	15	7	682
Pittsburgh	13	8	618
Baltimore	12	12	550
St-Louis	12	11	522
New-York	10	11	476
Cincinnati	9	12	450
Chicago	9	12	429
Philadelphie	6	16	273

AUJOURD'HUI: Brooklyn et Chicago. New-York et Pittsburgh. Philadelphie et St-Louis. Boston et Cincinnati.

Internationale

HIER: Montréal 3, Jersey City 2, 10 m. Syracuse 9, Rochester 4. Newark et Toronto, 2 parties remises. Baltimore et Buffalo, remises.

LE CLASSEMENT:

	G.	P.	P.C.
Newark	13	4	765
Montréal	11	8	579
Baltimore	10	8	536
Syracuse	10	9	526
Jersey City	10	11	476
Rochester	8	12	450
Buffalo	7	11	389
Toronto	6	12	333

AUJOURD'HUI: Newark et Montréal, 4 h. p.m. Baltimore et Toronto. Syracuse et Buffalo. Seules parties au programme.

Ligue Juvenile

L'assemblée de la ligue Montréal Juvenile de Baseball (catégorie de 16 à 18 ans) qui devait avoir lieu hier soir, mercredi, a été remise à demain soir vendredi à 8 h., au No 7093, rue Saint-Denis. Déjà plusieurs applications ont été reçues et les clubs intéressés à se joindre à ce circuit sont priés d'avoir des représentants à cette assemblée. Pour plus amples informations s'adresser à Gaston Nolet, 7092 rue S-Denis, Montréal. Tél.: DO. 2547.

Le Masque Vert contre Jackson

Les promoteurs Julien et Mathieu présenteront un combat de championnat entre Eddy Ben Jackson et le fameux luteur inconnu, le Masque Vert, vendredi, au stade Ontario.

Le luteur inconnu, qui n'a pas cessé de se signaler depuis quelques mois, exige depuis longtemps un combat de championnat dans sa catégorie. Il a finalement réussi à l'obtenir et nul doute que cette rencontre de 2 de 3 à finir sera sensationnelle au possible.

Le Masque Vert a prouvé qu'il était un athlète fort solide car pendant la saison finale à la salle Delormier il n'a jamais refusé un combat contre les plus solides luteurs de sa division et chaque fois, bien qu'il fût

La décision de M. King en marge de la conscription

(suite de la première page)

ptées du ministère, il se trouve encore des gens pour revenir sur le sujet. Cela doit faire partie d'un mouvement de propagande.

L'incident de Madagascar remet d'actualité nos relations diplomatiques avec la France. M. Hanson a fait la déclaration suivante immédiatement après avoir parlé du plébiscite: "Je désire poser une autre question au premier ministre. Le mardi 28 avril, le premier ministre a déclaré qu'il avait prié M. Pierre Dupuy de revenir au Canada. Il a fait savoir qu'à moins que la situation n'exigeât de prendre une décision avant le retour de M. Dupuy, il ne ferait pas de commentaires au sujet de nos relations diplomatiques avec le gouvernement de Vichy, tant qu'il n'aurait pas l'occasion de conférer avec M. Dupuy. Je demande maintenant au premier ministre si la situation survenue à Madagascar n'est pas une situation semblable à celle à laquelle il a fait allusion et, dans l'affirmative, si le gouvernement prend une décision. Quand le premier ministre croit-il que M. Dupuy sera ici pour conférer sur cette question?"

M. Mackenzie King a répondu: "Je ne puis dire si M. Dupuy est en ville ou non. Je l'attends cette semaine, s'il n'est déjà arrivé. Je n'ai pas eu le temps, ce matin, de m'en assurer. Tant que je n'aurai pas une entrevue avec M. Dupuy, je préfère garder le silence sur cette question."

Toujours Toronto

Au sujet de nos relations avec la France, M. Herbert Bruce, député conservateur de Toronto-Parkdale, avait inscrit les questions suivantes: 1.—Est-ce que M. Pierre Dupuy, chargé d'affaires du Canada en France, en Belgique et aux Pays-Bas, demeure à Vichy? 2.—Sinon, où demeure-t-il et quelles occasions a-t-il d'entrer en relations directes avec le maréchal Pétain? 3.—Quand s'est-il rendu à Vichy la dernière fois? 4.—A-t-il conféré avec M. Pierre Laval depuis l'entrée de celui-ci en fonctions en France? 5.—Sinon, quel profit le premier ministre retirera-t-il de son entretien avec M. Dupuy? 6.—A-t-on porté plainte auprès du ministre de Vichy, M. Risthelueber, parce que le consul de Vichy à Québec distribuait des brochures antibritanniques? 7.—Dans l'affirmative, quelles mesures M. Risthelueber a-t-il prises? 8.—Combien a-t-il de consulats de Vichy dans la province de Québec? 9.—Y a-t-il des émissions radiophoniques, en français, à l'adresse de ce continent, en provenance de Paris actuellement sous la dépendance des Nazis? 10.—Y a-t-il des émissions radiophoniques, en français, à l'adresse de Vichy? 11.—A-t-on pris quelques mesures à ce sujet?

Le gouvernement a répondu que M. Pierre Dupuy ne demeure pas à Vichy. M. Dupuy réside à Londres. Il a eu l'occasion d'entrer en relations directes avec le maréchal Pétain, lors de ses visites à Vichy. On ne considère pas toutefois qu'il

soit d'intérêt public de fournir des renseignements au sujet des visites de M. Dupuy à Vichy. Ce dernier n'a pas conféré avec M. Pierre Laval depuis que celui-ci est entré en fonctions à Vichy; toutefois on considère qu'il sera avantageux d'avoir un entretien avec une personne qui connaît la situation à fond. Quant à la question de la distribution de brochures antibritanniques qui aurait été faite à Québec, et des représentations qui auraient été faites à M. Risthelueber à ce propos, il n'est pas d'usage de fournir des renseignements sur les entretiens confidentiels qui ont lieu entre les représentants diplomatiques et les gouvernements auprès desquels ils sont accrédités. Il y a deux consulats de France dans la province de Québec, l'un à Montréal et l'autre à Québec. Les deux sont actuellement administrés par le consul général à Montréal. Le gouvernement a admis qu'il y avait des émissions radiophoniques, en français, à l'adresse de ce continent, en provenance de Paris et de Vichy, et que l'on a pris des mesures à ce sujet.

Sur l'île de Montréal

Le gouvernement fédéral et les services de guerre s'occupent beaucoup de l'île de Montréal. M. Fautaux, député libéral de Sainte-Marie (Montréal) avait inscrit les questions suivantes au feuillet de la Chambre: "1. Combien de maisons la Wartime Housing Limited a-t-elle construites dans les limites de ce qu'on est convenu d'appeler le Greater Montreal? 2. Quels genres de logements a-t-on construits et combien de chaque genre? 3. Quel a été le coût, par groupe, de chaque genre de logements? 4. Combien de chaque genre sont actuellement habités? 5. Quel loyer demande-t-on pour chaque genre de maisons?"

M. Fautaux a posé d'autres questions de même nature, se rapportant à cette question. M. C.-D. Howe, ministre des Munitions et Approvisionnements, a répondu que la Wartime Housing Limited n'a construit aucune maison dans le Greater Montreal. La réponse aux autres questions de M. Fautaux s'inspirent de la première. En résumé, on n'a rien fait, absolument rien. C'est probablement ce que M. Fautaux savait déjà et depuis longtemps. Mais il voulait sans doute faire confirmer d'officialie façon l'inertie du gouvernement libéral. Cela peut toujours servir en temps d'élection.

Le budget de guerre

La Chambre des communes a repris l'étude du budget de guerre de \$2,000,000,000. C'est devenu une scie d'importance. On ne comprend pas qu'on ne mette promptement terme à pareille discussion puisqu'elle ne donne guère de résultats pratiques. Le ministre de la Défense nationale a annoncé qu'il y aurait enquête, par une commission spéciale des quartiers généraux, sur la récente évasion de deux prisonniers allemands du camp de Bowmanville. M. Jean-François Pouliot s'est de nouveau porté à l'attaque du ministère. M. John Diefenbaker, conservateur de Lake Centre, a déclaré qu'il serait impossible de se faire une idée exacte du succès du volontariat, tant que l'on ne connaîtrait pas le nombre d'hommes qui ont anticipé leur appel en vertu de la loi de la mobilisation, en s'enrôlant dans l'armée active. M. Diefenbaker a dit qu'un officier-recruteur d'Ottawa avait écrit à un jeune homme, l'avisant qu'il serait bientôt appelé sous les armes et lui demandant s'il ne préférerait pas offrir ses services comme volontaire. Le député de Lake Centre a demandé au ministre si on fournissait aux officiers recruteurs la liste des mobilisables. "Je suis presque certain qu'on ne le fait pas," a répondu M. Ralston, mais je m'en assure."

Vacances au Sénat

Il y a quinze vacances au Sénat. On commence à s'inquiéter du retard apporté par M. King à redonner à la Chambre haute son prestige d'autorité. Au début de la séance, M. D.-G. Ross, conservateur de Toronto-St-Paul, a demandé quand M. King serait en mesure de remplir les vacances sénatoriales, parce qu'en ces temps graves il serait grandement désirable de fortifier nos institutions parlementaires en "recrutant" des hommes et des femmes de grand talent. "Je serai heureux de prendre note du désir de mon honorable ami et de l'étudier," a répondu le premier ministre. "Je devrais donc envoyer ma demande", a dit aussitôt M. Ross. Plusieurs députés que nous connaissons — et que le lecteur connaît — riaient jaune pendant que les autres s'amusaient ferme. C'est que le temps des récompenses politiques appro-

che, semble-t-il, aux députés qui aspirent à la retraite. Ils croient mériter une récompense, vu leur attitude lors du plébiscite. Le premier ministre, fin renard, les fera probablement attendre. Il les obligera d'approuver ses prochaines mesures. Et l'on sait ce que cela veut dire...

Léopold RICHER

Bloc notes

(suite de la première page)

pion indéfectible et vigoureux de la cause d'un deuxième front. Comme il n'est âgé que de 36 ans et est considérable, les autorités militaires l'ont récemment appelé en service. Des dépêches de Londres mentionnent, selon la loi de l'armée, le soldat Owen, No 7956306, attaché à un régiment d'entraînement du Royal Armored Corps, se voit interdit d'écrire ou de prononcer des discours sur des sujets d'ordre politique. Voici donc que doit s'interrompre, jusqu'à nouvel ordre, sa prédication de la croisade pour un deuxième front. Il n'y a pour lui qu'un moyen de la pouvoir reprendre, et ses amis y ont pensé: c'est d'être candidat à un siège vacant de la Chambre des Communes. Celui de la conscription de Landaff-Barry s'offre fort opportunément. Le soldat Owen redeviendrait alors M. Frank Owen, journaliste, et aurait le droit tout au long de la campagne électorale, et ensuite tant qu'il serait député, dans le cas où il le deviendrait, de reprendre, par la parole et par la plume, le combat forcément abandonné.

En Grande-Bretagne et chez nous

Un fait qui ressort très nettement de ces choses que rapportent les dépêches londoniennes, c'est que le militaire britannique, de Grande-Bretagne, n'a pas le droit, en tant que militaire, de soulever des polémiques sur des questions politiques, de prendre aucune part à ces polémiques, même quand elles se font sur des sujets qui se rapportent à la guerre. Le soldat Owen n'a pas le droit de contester, à propos de l'ouverture d'un deuxième front, la campagne commencée par le journaliste de bonne réputation qu'est M. Frank Owen. La discipline militaire le défend.

Il en est certes autrement dans notre pays et nous trouvons, c'est malheureux. Des agents recruteurs, portant l'uniforme, ou simplement de hauts officiers de l'armée canadienne, se constituent agents recruteurs, parcourent les provinces, notamment la province de Québec, et abordent des questions qui relèvent de la politique, qui concernent si l'on veut la politique de guerre du Canada, mais qui n'en restent pas moins des questions politiques. Ces agents recruteurs et ces officiers ne sont ni députés ni candidats à un siège de député. En Grande-Bretagne, selon la loi militaire que les députés mentionnent à propos de M. Frank Owen, il ne leur serait pas permis de se comporter ainsi. La loi de l'armée de Grande-Bretagne paraît bien faite pour assurer le maintien du prestige militaire, du prestige de l'armée elle-même. Il ne nous paraît pas mauvais qu'il en soit de même chez nous. L'exemple de Grande-Bretagne a parfois du bon, du très bon.

Le chômage existe toujours

Un rapport statistique que vient de publier la Commission de l'assurance-chômage indique une augmentation substantielle du nombre des chômeurs, au Canada, au cours de la période de deux mois entre le 31 janvier et le 31 mars de cette année. Le même rapport mentionne que la tendance n'est pas à la régression. A la fin de mars, le nombre des personnes, hommes et femmes, inscrites aux bureaux de placement et aux bureaux des réclamations de la Commission, était de 37,600, en comparaison de 32,211, fin février, et de 31,930, fin janvier. Ces chiffres ne donnent pas toutefois une idée du tableau général du chômage. Après trente jours, les noms des personnes inscrites aux bureaux de la Commission sont automatiquement rayés, s'il n'y a pas eu inscription nouvelle; de plus, un grand nombre de gens susceptibles de tomber en chômage ne sont pas bénéficiaires des avantages de l'assurance offerte par l'Etat et elles ne s'adressent pas à la Commission pour obtenir des indemnités et de l'emploi. Les statistiques de la Commission sont donc très incomplètes, pour ce qui est du chômage en général. Il n'est pas impossible qu'à l'heure présente, au Canada, l'armée des chômeurs soit de 50,000, ou de 60,000, peut-être davantage. Ce qui ne manque pas d'être étonnant, étant donné que le gouvernement a cru nécessaire d'imposer, par décret, une sorte de conscription du travail, le "service sélectif".

7-7-42 Emile BENOIST

Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de Librairie du "DEVOIR", 430 rue Notre-Dame (est), Montréal.

L'actualité

Un millionnaire

Un individu de nom royal, aux intentions vraiment royales d'ailleurs, c'est le cas de le dire, a comparu hier en Correctionnelle sous l'accusation d'avoir payé un paquet de cigarettes de 25 sous avec un chèque de \$5,000,000.—sans provision.

Le commis qui a vendu les cigarettes, ou plutôt qui a tenté de les vendre (car le marché n'est pas concla), ne s'est pas arrêté à ce moment pour se demander si l'homme n'avait pas l'intention d'acheter, avec son chèque, la compagnie fabricante des cigarettes, en plus du paquet demandé. Tout de suite, perspicace, le vendeur s'est dit: "C'est un fou", et il a pris les mesures nécessaires pour faire arrêter un homme qui n'a peut-être comme seul défaut que celui de n'être pas assez explicite dans ses volontés.

Pauvre homme, il n'était pas au bout de ses peines. La police ne l'a pas plus compris et l'a traîné devant le tribunal qui n'a pas à juger des intentions mais des faits.

Les poursuivants ont demandé qu'un examen mental eût lieu de ce prodige. Ils ont cru, comme ce confrencier hurmoisie, que non plus jadis hier midi au club Saint-Laurent Kiwanis, que celui qui dépensait tant ne devait pas beaucoup penser.

L'homme n'a pas dit un mot à la barre des accusés. Il s'est laissé entraîner dans les cellules en attendant de comparaître devant un médecin. Et s'il a voulu simplement tenter d'amuser avec son chèque de \$5,000,000, sa farce aura été tardivement comprise. Mais s'il n'est jamais trop tard pour bien faire, il ne doit être non plus jamais trop tard pour comprendre. Il est vrai que nous ne sommes pas précisément au pays de l'humour. Quel qu'un tente-t-il au peu de désirer son voisin de d'anciens assurent avec un visage sinistre qu'il lui faudrait subir un examen mental.

L'examen mental est certes une belle institution. Il a rendu de très grands services à la société en général et à l'administration de la justice en particulier; cependant, il ne faudrait pas croire que la loi a été de toutes les situations.

Il se peut que le malheureux qui a comparu hier soit atteint de la folie des grandeurs, cela s'est déjà vu. Si au contraire, il est jugé sain d'esprit, il n'aura qu'à s'en prendre à lui-même d'avoir tenté de déridier ses contemporains en des temps où le sérieux semble obligatoire vingt-quatre heures par jour. Il aura appris à ses dépens que pour amuser ses contemporains aujourd'hui, il faut ouvrir un théâtre, payer de lourds impôts et exiger du rieur en puissance un droit d'entrée également grevé de taxes. Maint d'un permis officiel, on peut produire des spectacles de l'indignité les moins drôles qui prétendent vouloir amuser, mais à qui on ne fera pas subir d'examen mental, s'ils ne réussissent pas.

Garé à celui qui tente de faire rire sans permis. C'est un fou. Que l'on ordonne son examen mental. C'est la farce sur commande que requiert l'Etat; autrement, vite, le médecin, c'est un fou!

M. H.

A L'HOTEL-DIEU

Troisième centenaire

Programme du triduum d'action de grâces

L'Hôtel-Dieu de Montréal organise, à l'occasion du troisième centenaire de sa fondation, qui coïncide avec le troisième centenaire de la ville de Montréal, un triduum d'action de grâces les 14, 15 et 16 mai. Voici le programme détaillé des cérémonies:

Premier jour

Le Jeudi, 14 mai. — Journée des religieuses.

A 10 h.: Messe pontificale célébrée par S. Exc. Mgr J.-C. Chausson, auxiliaire de Montréal.

Sermon: L'Hôtel-Dieu et ses Trois Siècles de Charité, par M. Henri Garoutelet, P.S.S. Choeur de chant des RR. PP. du T. S. Sacrement.

A 3 h.: Sermon: L'Eucharistie et son Rayonnement sur notre Histoire, par le R. P. Saint-Cyr, S.S.S., supérieur provincial. Salut du T. S. Sacrement par S. Exc. Mgr E. Yelle, P.S.S., archevêque d'Archievêque. Choeur de chant des RR. PP. du T. S. Sacrement.

Deuxième jour

Le vendredi, 15 mai: Journée des prêtres et des religieux.

A 9 h.: Messe pontificale célébrée par S. Exc. Mgr G. Courchesne, évêque de Rimouski. Sermon: La Vierge Marie dans la Fondation de Montréal, par le R. P. Louis Chagnon, S.J. Choeur de chant du Séminaire de Philosophie.

A 3 h.: Salut du T. S. Sacrement par S. Exc. Mgr L. Whelan, auxiliaire de Montréal. Choeur de chant de l'Externat classique de Saint-Sulpice.

DUPUIS

HEURES D'AFFAIRES: 10 h. a.m. à 6 h. 30 p.m. le samedi: 10 h. a.m. à 10 h. p.m.

Couvre-lits en chenille "Bébé"

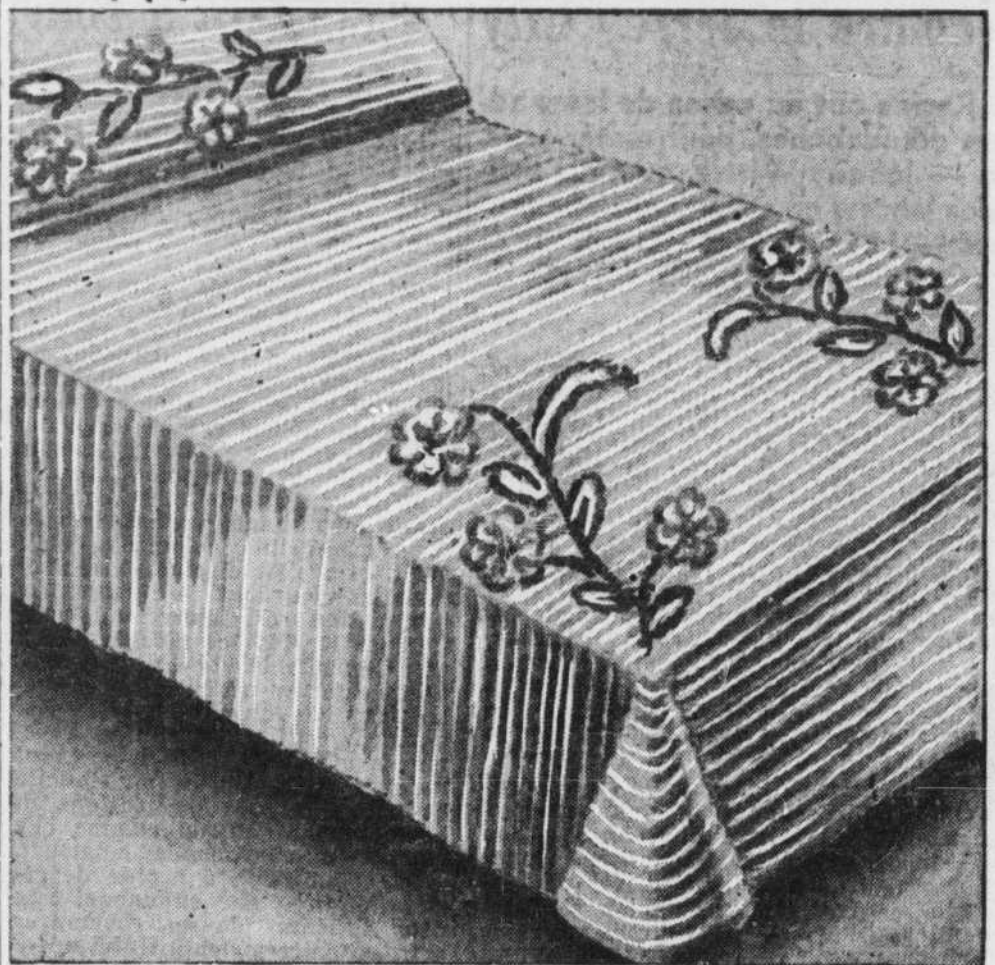
Deux jolis patrons floraux — CHACUN

11.79

Couvre-lits pour lit double. C'est la parure toujours fraîche, surtout pour les mois d'été. Chenille bébé touffue et serrée. Or — vert — bleu — mauve — bois de rose — beige — rose cendré — pêche.

Un cadeau idéal pour "La Fête des Mères" — pour la future mariée.

DUPUIS — deuxième (Ste-Catherine)



Dupuis Frères

ALBERT DUPUIS, président A.-J. DUGAL, v.-p. et dir.-gér. ARMAND DUPUIS, sec.-trés.

A 4 h.: L'Auditorium des Gardes-Malades, sous la présidence d'honneur de S. Exc. Mgr G. Courchesne. Allocution par M. le Dr J. Roméo Pepin, F.R.C.P., professeur titulaire à l'Université de Montréal. Conférence par M. Jean Bruchési, sous-secrétaire de la province: Aux Temps héroïques de Ville-Marie.

Troisième jour

Le samedi, 16 mai, journée des laïques:

A 9 h., messe pontificale célébrée par S. Exc. Mgr Joseph Charbonneau, archevêque de Montréal; sermon: "Saint Joseph, patron spécial de l'Hôtel-Dieu", par Mgr P.-E. Léger, V.G. Choeur de chant du Grand Séminaire de Montréal. A l'issue de la messe, bénédiction par S. Exc. Mgr J. Charbonneau, et dévoilement au cimetière de l'Hôtel-Dieu d'une plaque commémorative à la mémoire de Jeanne Mance, offerte par l'Association Jeanne Mance.

A 3 h., sous la présidence d'honneur de M. Adhémar Raynault, maire de Montréal, cantate: "A la gloire de Jeanne Mance", musique de M. Gabriel Cusson, choeur: les religieuses et les gardes-malades de l'Hôtel-Dieu. Conférence: "Jérôme le Royer de la Dauversière", par Mgr Philippe Perrier, P.A., V.G. Saynète historique: "Jérôme le Royer et le Père Étienne, récollet", présentée par Mlle Marie-Claire Davely, membre de la Société historique de Montréal. Bibliothèque adjointe de la Bibliothèque municipale. Allocutions: M. Emile Lépine, P.S.S., aumônier de l'Hôtel-Dieu; M. le Dr D.-A. Hingston, F.R.C.S., professeur titulaire à l'Université de Montréal; M. Henri Groulx, ministre de la Santé et du Bien-Etre social; M. le Dr Oscar Mercier, F.R.C.S., professeur titulaire à l'Université de Montréal.

A 7 h. 30: Salut du Très-Saint-Sacrement, par M. Eugène Moreau, P.S.S., supérieur provincial. Choeur de chant de la paroisse Notre-Dame de Grâce.

A 8 h.: manifestation traditionnelle au monument Jeanne Mance.

Lunettes
par
J.O. GIROUX • A. PHILIE
I. RODRIGUE • J.A. ALLAIRE
Optométristes diplômés
Spécialistes en examen de la vue
BUREAUX CHEZ
Dupuis Frères
Montréal

Le IIIe Centenaire de Montréal

Veillée eucharistique et Messe de Minuit

Ce soir encore aura lieu dans l'église Notre-Dame du Très-Saint-Sacrement l'événement de la messe de minuit.

La pêche dans les Laurentides

Lacs et rivières sont entièrement dégagés de la glace qui les recou-

vrait et l'eau est à son plus haut niveau, tels sont les derniers rapports sur les conditions de la pêche dans les Laurentides qu'a reçus M. Ernest-C. Poole, représentant du service de la chasse et de la pêche au Canadian National. Ces rapports révèlent aussi que depuis l'ouverture de la saison, le 1er mai, la pêche à la truite grise est partout très fructueuse.

Le niveau de l'eau est à peu près normal dans les régions du Lac Rémi, d'Arundel et de Weir, alors qu'il est plutôt élevé dans celles d'Huberdeau et de Morin Heights. C'est dans le parc Algonquin que la pêche à la truite promet d'être la meilleure, signale M. Poole.

LES SOURDS ENTENDENT

Tous nos appareils médicaux contre la surdité, très puissants pour longue distance (à pouvoir de radio), sont garantis pour la vie et sans batteries encombrantes. Leur microphone et leur récepteur sont montés sur cristal et argent, ce qui en rend l'audition cristalline, naturelle, plaisante. Démonstration gratuite.

Le RAVOX

"Electro-Ear"

Le RAVOX "Electro-Ear" utilise de petites batteries (environ 10 centimes) et se dissimule dans la poche du veston pour les hommes ou dans le corsage pour les femmes. La coque de contrôle se manoeuvre très facilement. L'oreille se dissimule facilement dans l'oreille et se garde ainsi indéfiniment comme un charme. C'est un petit bijou que vous ne manquerez pas d'apprécier à première vue. Avez Radio "Electro-Ear" vous goûtez toutes les variations de la voix humaine, la musique naturelle, les sermons à l'église, les bruits de la vie courante, quoi! Adaptable à tous les degrés de surdité.

Votre degré de surdité existe le merveilleux GEM-V4 d'entretien économique. Son microphone et son récepteur sur cristal et argent le rendent insurpassable.

RAVOX "GEM"

Les sommets de l'audition parfaite sont atteints grâce au RAVOX. Avec cet appareil à tube vavox, vous ne souffrez plus de surdité et vous pouvez prendre place avec assurance partout où l'on parle, où l'on chante, où l'on fait de la musique. L'audition est aussi douce qu'un son de cloche sans bruit insolite, sans cacophonie. Avec cet appareil vous distinguez chaque voix individuellement; vous faites l'audition de la force de l'appareil, une clé de contrôle vous permet instantanément de la faire. Depuis les trente années que le RAVOX "GEM" existe il s'est sans cesse amélioré et sa grande distribution dans tous les milieux a permis aux fabricants d'en réduire le prix de vente de près de 35% tout en conservant ses qualités insurpassables.

CA. 6665 REPRESENTANTS DANS LES PRINCIPALES VILLES

PREUVES A L'APPUI

Nous possédons dans nos dossiers de nombreuses preuves SIGNÉES de clients très distingués entièrement satisfaits des appareils que nous leur avons conseillés et que nous avons adaptés à leur degré individuel de surdité. Nous serons heureux de vous en faire prendre connaissance à nos bureaux situés maintenant à 302 Ouest, boul. Saint-Joseph, Montréal.

RAVOX RADIO-PHONE

202 OUEST, BOUL. ST-JOSEPH - MONTREAL

Bureau ouvert le soir sur rendez-vous ANCIENNE ADRESSE: 4703 STE-CATHERINE EST

J.-E.
FOURNIER
Limitée
MANUFACTURIERS
D'ARTICLES
DE VOYAGE
10 magasins

Papier - Tenture
RECENTS MODELES 1942
Nous possédons un heureux choix des plus récents modèles de papier-tenture. Leurs dessins et leurs couleurs s'harmoniseront à ravir avec l'un ou l'autre de vos ameublements.
AM. 1525

QUINCAILLERIE
J. M. RAVARY
Incorporée
4041, STE-CATHERINE EST
MONTREAL

ENCORE UN COUP!
Pour vaincre la Pyrale brûlez jusqu'au dernier "coton"
DEGRÉ D'INFECTION (1940) 50% (1941) 20% (1942) Objectif: 5% ?
A la demande des producteurs de blé d'Inde la Ministère de l'Agriculture décrète un nouvel assaut général contre la Pyrale du Maïs. Pendant le mois de mai, dans tous les districts de la province, les vaillants luttent contre l'ennemi n° 1. Encore un coup et nous l'avons! Si nous le voulons, le pourcentage d'infection touchera à 10% ou même 5%, alors qu'il était de 60% en 1940. Quelle retentissante victoire en trois ans! Lisez cette brève histoire:
1940 — SITUATION PRESQUE DESEPERÉE: 60% des épis et des tiges sont rongés par la pyrale. Les pertes dépassent \$500,000! Est-ce la ruine? 1941 — PREMIER ASSAUT généralisé. L'ennemi est touché dans tous ses retranchements. L'infection descend à 20! On reprend courage. 1942 — SECOND ASSAUT généralisé. Ce sera la victoire grâce à la coopération de tous. Il faut abaisser à 5% de degré d'infection. "BRÛLEZ JUSQU'AU DERNIER COTON!"